

# Créativité, femmes et développement

Textes réunis par  
Yvonne Preiswerk



---

Commission nationale suisse pour l'Unesco, Berne

DDC, Direction du développement et de la coopération  
Département fédéral des affaires étrangères, Berne

IUED, Institut universitaire d'études du développement, Genève

---

1997

THE  
GRADUATE  
INSTITUTE  
GENEVA

INSTITUT DE HAUTES  
ÉTUDES INTERNATIONALES  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
GRADUATE INSTITUTE  
OF INTERNATIONAL AND  
DEVELOPMENT STUDIES

NOUVELLE ÉDITION  
GENRE ET DÉVELOPPEMENT | RENCONTRES

---

# Créativité, femmes et développement

Yvonne Preiswerk et Marie Thorndahl (dir.)

---

DOI : 10.4000/books.iheid.6508  
Éditeur : Graduate Institute Publications  
Année d'édition : 1997  
Date de mise en ligne : 8 novembre 2016  
Collection : Genre et développement. Rencontres  
ISBN électronique : 9782940503735



<http://books.openedition.org>

## Édition imprimée

Nombre de pages : 265

## Référence électronique

PREISWERK, Yvonne (dir.) ; THORND AHL, Marie (dir.). *Créativité, femmes et développement*. Nouvelle édition [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1997 (généré le 25 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/6508>>. ISBN : 9782940503735. DOI : 10.4000/books.iheid.6508.

---

© Graduate Institute Publications, 1997  
Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé - CC BY-NC-ND 3.0

# Créativité, femmes et développement

Textes réunis par Yvonne Preiswerk, avec la collaboration de Marie Thorndahl

265 pages, 1997

(coédition avec la DDC et la Commission nationale suisse pour l'UNESCO)

## Table des matières

Ouverture

Jean-Luc Maurer

Créativité, femmes et développement

Yvonne Preiswerk

Pratiques et réflexions de genre : la diversité des expériences

Marie Thorndahl

### **Drôles de genres vieille question, nouveaux enjeux**

Vers un « autre genre de développement »

Anne Zwahlen

Pour une approche genre dans les projets de développement au Niger

Chrystel Ferret Balmer

Formation, jeux de rôles et nouveaux rapports sociaux de genre au Niger

Didier Allagbada

La créativité législative des Cent mesures Maghreb-Egalité

Caroline Brac de la Perrière

- Revendications collectives des femmes du Maghreb

- Les Cent mesures

Leila Rhiwi

Mujer y revolucion en los barrios cubanos

Isabel Rauber

Women, Islam and the State in Bangladesh

Tazeen Murschid

Créativité et identité : un regard distancié pour l'intégration

Emilienne Moukarusagara

### **Les chaînes élémentaires l'existential au quotidien**

Deux générations de paysannes lucernoises pour un développement durable  
Corinne Wacker

La créativité des femmes dans le nouveau paysage socio-économique sénégalais  
Ousmane Dianor

Femmes, initiatives et citoyenneté  
Sarah Khalfallah

- L'identité par la cuisine des Africaines de Genève : la double maternité biologique et sociale  
- Présentation de l'association des femmes d'origine africaine  
Kinja Migabo-Mulengwa

Sanitation and creativity : the case of the Dindoshi slum's families  
Mahua Ray Chaudhuri

Mujeres trabajando : salud, medio ambiente y género en Cuernavaca  
Estela Bello Soto

Espaces féminins, espaces masculins : l'exemple pachtoune  
Arlette Ziegler

Creativity within confinement : the role of art in the lives of Pukhtun women of Pakistan  
Nessim Barone together with Uzma Hachima

A fieldwork impression  
Uzma Hachima

Questions et réponses : poursuivre la réflexion

## **OUVERTURE**

*Ce recueil de textes résulte des travaux du Colloque annuel de l'IUED sur les questions de genre qui s'est tenu à Genève fin novembre 1996. Il a regroupé une centaine de participant(e)s venu(e)s d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Monde Arabe. Comme les deux années précédentes, il débouche dans un délai très bref sur une publication dont le principal objectif est de contribuer à faire avancer la réflexion sur un sujet crucial pour le développement. Ni cette manifestation ni l'ouvrage qui en est issu n'auraient pu être réalisés sans le généreux soutien intellectuel et financier de la Commission suisse pour l'Unesco et de la Direction du développement et de la coopération suisse. Enfin, rien de tout cela n'aurait jamais eu lieu sans l'énergie et le dévouement de notre collègue Yvonne Preiswerk, véritable cheville ouvrière de ce colloque annuel depuis son origine.*

*C'est la troisième année consécutive que le "Colloque Femmes" est organisé à l'IUED et donne lieu à une publication. En 1995, nous avons sorti un premier fascicule intitulé "Questions de genre" dans notre collection des Itinéraires et en 1996 nous avons réalisé un volume plus ambitieux sur le thème de "Femmes, villes et environnement". Ce troisième ouvrage qui paraît en 1997 sous le titre de "Créativité, femmes et développement" atteste donc du fait qu'une tradition est en train de s'établir dans ce domaine à l'IUED. A une époque où les traditions ont plutôt tendance à disparaître, l'Institut, qui s'est surtout renforcé depuis 1962 en faisant fructifier celles très riches que lui ont légués ses fondateurs, est fermement décidé à en perpétuer ainsi une*

*nouvelle. Il s'efforcera par conséquent de continuer à organiser chaque année un colloque scientifique suivi d'une publication sur la problématique de genre dans le développement.*

*Cette problématique est en effet de plus en plus importante pour promouvoir un développement équitable et durable à l'échelle planétaire. Plutôt que de la confiner dans une sphère séparée, nous avons fait le choix de l'inscrire de manière transversale à travers les trois disciplines de base (économie, sociologie et anthropologie) qui structurent le champ des études de développement à l'IUED et de pousser à ce qu'elle investisse de plus en plus les différents espaces sectoriels ou géographiques qui s'y rattachent. C'est une approche alternative qui prend du temps, mais elle nous semble plus valable et viable que celle qui consiste à reléguer les études de genre dans un ghetto où elles courent le risque de s'enfermer et de périlcliter. Le "Colloque Femmes" annuel de l'Institut a aussi pour objectif de faire avancer les choses dans ce sens. Raison de plus pour en perpétuer la tradition.*

*En cette fin de XXe siècle incertaine et difficile, la Femme est peut-être plus que jamais l'avenir de l'Homme, comme l'a si bien écrit Aragon pour les beaux yeux d'Elsa. Sur qui d'autre en effet pouvoir compter pour ramener un peu de bon sens dans la fuite en avant éperdue vers la globalisation où nous précipite une pensée néo-libérale qui est non seulement "unique" sur le plan intellectuel mais également de par son expression essentiellement masculine. En effet, en dehors de personnes comme Margaret Thatcher, dont on sait ce qu'elle peut inspirer depuis que Renaud lui a consacré une chanson dévastatrice, ce sont surtout les hommes qui mènent le bal de la globalisation. Il suffit pour s'en convaincre de voir qui fréquente chaque année les couloirs du célèbre Forum de Davos. De sensibilité différente et naturellement plus proche des valeurs fondamentales, les femmes incarnent largement l'espoir de pouvoir inventer une autre voie de développement*

*plus solidaire et garante d'un avenir meilleur pour tous les enfants de la planète Terre au XXIe siècle.*

*Ces derniers temps plus que jamais peut-être, sur les nombreux fronts où l'intolérance et la violence se déchaînent, les femmes incarnent cet espoir avec courage, persévérance et dignité. C'est le cas en Afrique des Grands Lacs où les femmes, premières victimes des tueries perpétrées par les hommes, continuent à lutter pour sauver leurs enfants de l'immense drame humain qui ravage la région. C'est le cas en Algérie où les femmes luttent à visage découvert contre la barbarie intégriste qui s'acharne contre elles et veut les réduire au silence en les voilant de noir. C'est le cas en Birmanie où une femme, Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix en 1991, symbolise à elle seule la lutte de tout un peuple contre une junte militaire sinistre et pour la démocratie. De nombreux autres exemples en provenance des quatre coins du globe pourraient ainsi être évoqués, du Guatemala à l'Indonésie et du Zimbabwe à l'Irlande.*

*Ces maints exemples doivent convaincre les hommes, qui gouvernent encore trop exclusivement les affaires du monde avec le succès mitigé que l'on sait, de l'urgence d'associer plus largement les femmes à la gestion de ces dernières. Voilà pourquoi, parmi tant d'autres raisons, la problématique de genre s'inscrira de manière croissante dans le champ interdisciplinaire des études de développement à l'IUED. Pour conclure, j'aimerais dédier cet ouvrage à la mémoire d'Anne Marie Gay, femme de coeur et d'action qui a consacré sa vie à l'Afrique et à l'Institut et qui nous a quittés voilà déjà cinq ans, en plein milieu du beau mois de mai 1992, avant que ne s'instaure formellement la tradition du "Colloque Femmes", au renforcement de laquelle elle aurait contribué avec enthousiasme.*

*Jean-Luc MAURER  
Directeur*

## *AVANT-PROPOS*

### **CREATIVITE, FEMMES ET DEVELOPPEMENT L'EXEMPLE QUI VIEN DES AUTRES...**

Tellement à la mode depuis quelques années, le mot de créativité est peut-être déjà démodé. La publicité, la médiatisation, le tintamarre des symposiums, des rencontres, des séminaires l'ont déjà usé au point qu'il n'y a rien de moins créatif aujourd'hui que de parler de créativité!

Cependant, sous les flottements du vocable se loge l'une des questions les plus pressantes de notre temps: les sociétés, les groupes sociaux, les individus sont-ils capables d'émergences inattendues, de nouveautés insoupçonnées, d'initiatives totalement originales? Ces questions ont tout d'abord touché le monde de l'entreprise qui voyait, dans des stratégies de mise provisoire en chaos, la possibilité d'inventer de nouvelles cultures et de nouveaux savoirs. Puis ces questions se sont diffusées, généralisées et ont, en Occident, surtout touché le terrain particulier de l'exclusion. En effet, que restait-il aux exclus si ce n'est la créativité avant la misère totale ou l'assistance? A l'origine si sélectif et si élitaire, ce concept s'est, comme on le voit, extraordinairement démocratisé.

Cet élargissement mérite pourtant que l'on s'interroge davantage et que l'on pose le problème du lien entre toute culture passée ou présente avec la créativité. Celle-ci ne serait-elle pas tout simplement liée à la culture et susceptible de se révéler dans des événements que l'on peut repérer en elle? C'est



dans cette perspective qu'il est intéressant d'interroger les cultures autres et comment elles expriment la créativité, particulièrement autour de la problématique du développement.

En effet au moment où le développement peut être mis en question, les gens sur le terrain créent parce qu'il y va de la qualité de leur vie, de leur survie et du sens de leur existence. Pour repenser le monde traditionnel, pour se réapproprier une mémoire, pour innover dans le présent, pour trouver d'autres formes d'inventions, le Tiers Monde offre un terrain exceptionnel à la créativité. Là-bas, loin des conflits d'école, la créativité va permettre de mélanger, de métisser, de bricoler, de juxtaposer, de coopérer en créant des univers économiques, sociaux, culturels inattendus et nouveaux. Et comme toujours, parce qu'elles sont dominées, les femmes savent tisser ces possibles liens originaux avec la créativité.

Aborder le thème de "Créativité et Développement" par le biais de l'analyse de genre (gender analysis), c'est à dire à travers d'autres rapports entre hommes et femmes, c'est tenter de sortir de l'impasse de ces stéréotypes "hommes et femmes, chacun à sa place" et prendre acte de savoirs nouveaux, de dynamiques novatrices, de pratiques quotidiennes inattendues qui pourraient nous surprendre et dont l'impact, même infime irait dans le sens de changer les visions du monde, d'améliorer la qualité de vie et de survie des hommes et des femmes.

Il n'est pas question ici de débattre du volontariat, de la complémentarité, du "don féminin" qu'on attribue un peu vite aux fondements biologiques, d'isoler une spécificité féminine qu'on dit "naturelle" ou une fonction affective mais bien de débusquer les modèles inédits qui peuvent surgir de l'inspiration ou de la nécessité qu'elles soient économiques, politiques, culturelles ou sociales, au Sud, comme au Nord.

En croisant la créativité et le développement avec l'analyse des rapports sociaux de genre, faisons-nous acte d'innovation

aussi? En effet, peut-on espérer lier ces différents éléments en une seule problématique autour d'un développement partagé? Il faut admettre, une fois encore, que l'inégalité persiste entre hommes et femmes dans leur accès au pouvoir et aux décisions. Pourtant, à partir de ces permanences, les femmes agissent sur le développement par leurs urgences créatives et à son tour la créativité, dans ses nombreuses facettes, façonne de nouveaux comportements face aux dominations diverses des institutions et des hommes.

Cet effet de miroir participe sans doute à "l'empowerment" que toutes les institutions internationales soutiennent aujourd'hui pour les projets de développement. Même si l'accent est mis sur l'ensemble des relations sociales, il est pourtant nécessaire d'intervenir sur les structures de subordination et d'inégalité d'abord pour que les femmes n'aient pas à subir les double ou triple charges (domestiques, productives, communautaires) que leur confère l'intégration à tous les processus de développement. Seuls le partenariat à l'égal des hommes, la liberté de choix pour leurs rôles dans la production et la reproduction et la mise en perspective d'innovations dans la qualité de vie de tous, leur donnera la parole dans les processus participatifs et démocratiques qui fondent des relations de pouvoir plus égalitaires.

Portant notre réflexion autour des thèmes centraux que sont l'identité, le mieux-vivre, la survie souvent, les crises et le pouvoir, les rapports entre hommes et femmes, au Nord comme au Sud, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de la parole donnée aux femmes. Pour ce faire, nous avons posé quelques questions générales:

- puisqu'elles sont au coeur de la transmission des savoirs, - savoir historique, familial, social, contes et légendes-, les femmes ont-elles le pouvoir de transformer leur histoire? Autour de l'identité et de la mémoire, quelles sont les idées nouvelles qui créent ou renforcent l'identité des groupes

sociaux à travers les pratiques quotidiennes telles la cuisine, la mode, l'habitat, les jeux, les mouvements associatifs, etc..?

- lorsqu'on parle de créativité et de prise de conscience, par quelles pratiques affrontent-elles l'inégalité et comment instaurent-elles de nouvelles formes de pouvoir.

- qu'est ce qui change lorsque les femmes sont au pouvoir. Y a-t-il du neuf? Peut-on concrètement dire que c'est différent? Est-ce qu'en changeant les choses, elles se transforment elles-mêmes?

- quelles sont les formes novatrices pour améliorer l'environnement immédiat? Les femmes peuvent-elles "penser" le développement durable autrement que les hommes et sous quelles formes nouvelles?

- est-ce possible de passer de la créativité à la gestion? En d'autres termes, la créativité est-elle faite pour durer, pour être enseignée? Est-elle contagieuse? Peut-on la gérer ou la commercialiser?

- y a-t-il davantage d'audace dans les entreprises créées par les femmes? Comment gèrent-elles dans ce secteur leurs relations avec les hommes, comment innovent-elles?

La diversité des réponses, des constats et des pistes de recherche est surprenante. La créativité plus riche encore. Chartes internationales pour les droits égaux; actions des femmes dans la révolution; réflexion politique; urgence de la gestion des nécessités immédiates et élémentaires; comparaisons entre paysages socio-économiques des pays riches et pauvres; formes nouvelles d'affirmation de l'identité; voiles et modernité... Tels sont les regards croisés que nous propose cet ouvrage. Il remet inévitablement le travail sur le métier pour que se poursuivent, sans faillir, nos interrogations sur l'état de la question. A y prêter attention, une cohérence s'en

dégage d'elle-même: repenser les rapports sociaux entre hommes et femmes, imaginer d'autres manières de vivre et de ne pas subir, gagner tous pour perdre moins, nous obligent à faire échec, ensemble pour demain, aux exclusions et aux inégalités flagrantes au Sud mais aussi au Nord, entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes. La grande ambition de ce modeste propos rappelle que, tous, nous avons de l'imagination et de la créativité. Encore faut-il se donner les moyens d'imposer le changement. Y penser en est le premier pas.

Yvonne PREISWERK  
Institut universitaire d'études du développement  
Commission nationale suisse pour l'UNESCO

## **PRATIQUES ET REFLEXIONS DE GENRE LA DIVERSITE DES EXPERIENCES**

**Marie THORND AHL**

L'approche genre est devenue incontournable dans les discours de développement. A l'heure où la Banque Mondiale s'apprête à introduire le "respect de la femme" dans sa liste de critères conditionnant l'accès aux crédits internationaux, on peut légitimement s'interroger sur la part d'instrumentalisation du concept genre pour en faire un sujet d'actualité qui reste si souvent sans traduction dans les pratiques sociales, politiques et économiques. Ce n'est pas un hasard si les discours pour la promotion de la femme sont aujourd'hui dominants. D'une part, les actions de développement menées depuis 30 ans ont toujours eu tendance à créer des charges supplémentaires pour les femmes sans pour autant leur ouvrir les espaces de décision politiques et stratégiques. D'autre part, c'est dans le contexte de crise et de défaillance de l'Etat que l'on en appelle le plus volontiers aux femmes pour leurs possibles contributions afin de sortir des impasses du développement. Les divers témoignages de "Créativité, Femmes et Développement" illustrent parfaitement cette actualité. Ils trouvent leur principale unité par leur ancrage dans des contextes de crise (crise sociale, pénurie économique, guerres, exils...) et s'interrogent sur la possible avancée de l'égalité entre les sexes, particulièrement dans notre époque agitée.

### **Crise et valorisation de la femme : opportunité ou opportunisme ?**

Les périodes de crises rendent particulièrement visibles la créativité des femmes; elles bouleversent les situations bien

établies et sont propices à une redistribution des rôles entre les sexes. Les situations de crises sont d'abord déstabilisantes pour les hommes en rendant leur statut socio-économique plus fragile (pertes de travail, exil, engagement militaire...). Ceci aboutit souvent à un désengagement ou un désintérêt pour leur rôle familial.

Dans ces conditions plus générales que particulières, le travail des femmes est sollicité pour assurer la reproduction familiale et sociale. Elles doivent s'engager sur de multiples fronts (économique, médical, éducatif, culturel...) pour assurer leur propre survie et celle de leurs enfants. Le concept de double maternité permet d'illustrer le rôle vital de la femme, pour la survie individuelle et collective. A travers la diversité des témoignages, c'est bien de maternités dont nous parlons : maternité biologique à travers les pratiques créatives quotidiennes dont font preuve les femmes pour assurer la survie de leur famille; maternité sociale par la transmission des savoirs, des valeurs et de la mémoire d'une génération à l'autre. Elles sont au cœur de la continuité sociale vitale dans les situations de pénurie et d'agitations. En se souvenant de sa mère lors de la révolution du Zaïre de 1967, *Kinja Migabo Mulegwa* écrit : "*Lorsque la paix est rompue, la double maternité prend tout son sens*". A travers la vie des quartiers de La Havane, *Isabel Rauber* montre aussi pourquoi la femme cubaine, par sa capacité à répondre aux défis de la survie de ses enfants (alimentation, hygiène, éducation...) a, par extension, une responsabilité énorme quant à la survie de la nation cubaine. Elle est finalement "*le pilier fondamental de la Révolution*"<sup>1</sup> en réalisant ses valeurs dans la vie quotidienne.

Dans ces contextes d'urgence et de souffrance, le rôle des femmes devient particulièrement visible et est fortement valorisé. Elles sont perçues comme indispensables et de nouveaux espaces de décision et de création leur sont ouverts et les amènent à sortir de la sphère domestique pour être présentes dans un milieu social

---

<sup>1</sup> Toutes les citations en anglais et en espagnol sont traduites par l'auteur. Les citations originales se trouvent dans les textes originaux de cet ouvrage.

plus large. L'expérience menée dans le cadre de l'Organisation non gouvernementale indienne Sparc présentée par *Mahua Ray Chaudhuri*, révèle la capacité des femmes à se mobiliser et ouvrir quelques brèches dans la structure administrative pour améliorer la qualité de vie dans les bidonvilles de Bombay. Un autre cas, celui présenté par *Corinne Wacker* de deux générations de paysannes lucernoises, est également exemplaire pour illustrer ce passage du privé au public. Dans un contexte difficile dû aux changements structurels de l'agriculture en Europe, ces femmes ont su développer une action créative qui a d'abord influencé l'exploitation familiale pour s'étendre ensuite vers la sphère politique nationale : "*Dans la famille Peter, deux paysannes de deux générations ont réalisé des innovations agricoles, développé des initiatives d'entrepreneurs dans l'exploitation et assumé une influence au-delà de la famille en faveur de l'agriculture biologique et la promotion de la biodiversité tout en maintenant la culture paysanne traditionnelle.*"

Notons que cette valorisation du rôle de la femme doit être relativisée à la lumière des contextes politiques nationaux. Un pouvoir politique affaibli a tendance à chercher des alliances avec les forces politiques les plus extrémistes et impose alors des codes législatifs très contraignants pour les femmes, au nom de la "morale" ou de la "religion". De multiples formes de créativité féminines sont alors muselées puisqu'elles n'entrent pas dans les cadres sociaux acceptables. Le cas pachtoune est significatif de cette perte d'espaces de création. A l'heure de la prolifération des fondamentalismes qui nient toute vie publique aux femmes, les réflexions inspirées du témoignage de Nessim Barone (*Uzma Hachima* et *Arlette Ziegler*) sont l'occasion de "soulever le voile" pour apprendre à connaître les conditions de vie rendues particulièrement difficiles par les pratiques d'enfermement. Le parcours agité de Talisma Nasrim illustre quant à lui l'utilisation politicienne du statut de la femme au Bangladesh et ses conséquences désastreuses en terme de liberté d'expression. *Tazeen Murshid* propose une mise en perspective politique et une analyse de l'œuvre de l'écrivain bengali, pour mieux comprendre

la nature de son offense et les attentes qu'a une société des femmes lorsque les intégrismes se renforcent. "*Les controverses entourant Taslima Nasreen n'ont de sens que si elles sont analysées dans un contexte conflictuel plus large entre les forces de l'extrémisme religieux et le libéralisme séculier...*"

Si elle a lieu, la valorisation de la femme peut pourtant se révéler dangereuse. D'une part, elle peut être prétexte à la réactivation des stéréotypes, qui l'enferme dans un strict rôle de reproduction sociale. Dans le contexte de crise que connaissent les économies africaines, *Ousmane Dianor* expose le rôle vital des femmes sénégalaises dans l'ensemble de la chaîne alimentaire et leur contribution à l'autosuffisance alimentaire familiale et nationale. Pourtant, si la femme est essentielle dans certains de ces domaines, elle reste dans une position de complémentarité dans la sphère politique. Les charges de travail supplémentaires qui en découlent se traduisent certes par un contrôle accru sur quelques secteurs d'activités mais ses champs d'action et de créativité restent fortement circonscrits. D'autre part, la valorisation de la femme permet à l'Etat et aux institutions de développement de "délocaliser" les responsabilités et les tâches incombant à toute la société vers ces espaces plus économiques que sont les activités gérées par les femmes. Les expériences de Bombay et de Cuernavaca (Mexique) sont symptomatiques de cette extension des tâches domestiques - notamment de "nettoyage" - aux espaces publics. Les groupes de femmes de Bombay ont d'abord été reconnus par les pouvoirs publics pour leur capacité à entretenir et à gérer "à moindre frais" les latrines collectives. Les femmes du quartier populaire de Cuernavaca menées par *Estela Bello Soto*, ont, quant à elles, organisé le traitement des déchets urbains. Même si ces initiatives sont fondamentales pour l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers défavorisés, elles font supporter aux femmes la responsabilité sanitaire des populations non solvables.



Ainsi, les discours qui valorisent les capacités féminines doivent être maniés avec une extrême prudence à cause de leurs profondes implications politiques et idéologiques.

Si on peut s'accorder sur ces points, il reste des divergences sur les apports des situations de crises à plus long terme. Certaines femmes craignent que la sortie de la crise soit d'abord marquée par un retour à la "normale" des relations homme/femme, les hommes occupant à nouveau les principales sphères de pouvoir. L'histoire algérienne confirme ce scénario, par le renvoi des femmes dans leur foyer, suite à leur participation active et remarquée durant la lutte pour l'Indépendance. Les apports de la crise se résument alors à une "capacité à la débrouillardise" qui ouvre certes quelques brèches passagères dans le système patriarcal mais qui ne correspond en aucun cas à une réelle innovation des rapports sociaux. D'autres expériences montrent cependant que les périodes post-crisis sont marquées par une évolution profonde des droits coutumiers. Elles sont l'occasion de renégocier les rôles de manière plus équilibrée. Les compétences et les responsabilités acquises permettent des revendications plus fortes et le partage des pouvoirs est perçu comme plus légitime. Le cas du Tchad rural d'après-guerre rappelle cette évolution positive des rapports hommes-femmes. Laissées seules dans les villages pendant la guerre, les femmes ont cumulé les différentes responsabilités et fonctions traditionnellement réservées aux hommes. A leur retour, les responsabilités acquises ont été intégrées de manière durable dans les pratiques sociales. C'est dans une perspective évolutive que le phénomène de crise trouve alors réellement son versant positif.

L'enjeu est donc de transformer les crises contemporaines en une stratégie de changement tournée vers le futur. Quelles peuvent être les pistes d'action et de réflexion pour dépasser les préoccupations de survie immédiates et transformer une actualité difficile en un terrain fertile pour l'avenir ?

## **La nécessité d'une formulation collective des revendications**

Les expériences montrent que les démarches individuelles ne suffisent pas à créer le changement : l'espace domestique est rarement propice à la concrétisation de revendications. C'est donc dans leur capacité à s'organiser pour être reconnues ensemble au-delà de leur foyer respectif que les femmes peuvent agir en créant des expériences communes pour qu'émergent des organisations capables de formuler des revendications collectives. Ces démarches doivent déboucher sur des propositions de réformes précises, comme les lois égalitaires, le droit à l'éducation, le partage du travail... C'est en donnant une dimension concrète au changement qu'il devient négociable avec les instances de décision.

C'est dans cet esprit que l'initiative des femmes du Maghreb est exemplaire. Les contributions de *Caroline Brac* et de *Leïla Rhiwi* nous retracent la difficile mais passionnante élaboration des *Cent Mesures Egalitaires* du *Collectif 95 Maghreb-Egalité* jusqu'à leur présentation au Parlement des femmes à la conférence de Pékin. Ce texte juridique est relatif au droit de la famille et au statut personnel; il a été rédigé par des experts des trois pays du Maghreb sur la base de l'égalité, des principes universels de droit et sur la capacité de l'Islam à se réformer. Ce code alternatif de la famille formalise les aspirations profondes des "femmes sous lois musulmanes" et a pour ambition de devenir un document de référence pour soutenir le travail des multiples mouvements féminins dans ces pays. "*Le collectif Maghreb-Egalité qui a réussi avec succès son premier pari d'arriver à Pékin avec des propositions, a décidé de prolonger son existence pour faire connaître, approfondir, développer ses travaux et promouvoir ces Cent mesures pour en faire un texte de référence.*"

Ces différents cas témoignent aussi du rôle incontournable de la coopération au développement pour soutenir le processus si aléatoire mais essentiel qu'est l'émergence d'organisations féminines et de revendications collectives. *Le Collectif 95*

*Maghreb-Egalité* montre que les réseaux de financements internationaux sont souvent les seuls appuis aux initiatives qui, se heurtant aux conservatismes dominants, ne peuvent espérer de soutien national. De même, les témoignages de Bombay et de Cuernavaca montrent que le rôle des ONG est fondamental pour créer, en temps de crise, un premier noyau d'organisation par leurs activités de conscientisation et le rassemblement des énergies autour d'un projet commun. Bien que l'on puisse regretter la tendance de ces projets à délocaliser les activités domestiques des femmes vers l'espace public, notons qu'une fois consolidés, ces ancrages quotidiens et très pragmatiques peuvent se révéler réellement formateurs pour les femmes et innovateurs pour la société. Au-delà des réalisations techniques des femmes mexicaines, c'est toute une réflexion sur la place de la femme dans la société et de son rôle dans le développement qui est abordée sur le terrain. Malgré les difficultés financières qui peuvent mettre à péril le projet à moyen terme, la vie de ces femmes a de toute façon changé et la population des quartiers défavorisés aura bénéficié de cette initiative assez exemplaire. Pour les groupes de femmes des bidonvilles de Bombay, la construction de latrines a ouvert la brèche de la santé publique, à travers une réelle amélioration de l'hygiène de la population et un changement important dans les mentalités. De plus, les femmes ont acquis de nouvelles capacités de négociation et une crédibilité inédite au niveau de leurs communautés et du gouvernement, pour proposer des alternatives aux pouvoirs publics et élargir leurs domaines d'intervention.

Ces projets posent en outre, de manière sous-jacente, la question de la rémunération des travaux dont les femmes ont la charge. Une piste de réflexion stratégique consiste à proposer des modalités pour une valorisation monétaire de ces activités. Le groupe de femmes de Cuernavaca a mis sur pied un centre de collecte de tri des déchets, organisé comme une entreprise associative. Ce type d'initiative, qui reste hélas encore modeste, ouvre cependant un vaste champ de réflexion économique : au-delà des simples rapports hommes/femmes, il s'agit de dépasser

les anciens schémas marchands reposant sur la solvabilité des acteurs pour y inclure des facteurs considérés aujourd'hui comme "non économiques". Les femmes ont déjà montré leur créativité par la mise en place de circuits économiques autonomes très sophistiqués n'utilisant pas d'argent officiel, notamment les "Local Economic Trading Systems" (LETS).

Les diverses contributions de cet ouvrage font apparaître une dominante urbaine des organisations féminines. La ville semble particulièrement propice à l'éclosion de mouvements féminins. La nécessité de réorganiser la vie en dehors des structures sociales rurales traditionnelles laisse peut-être un espace de créativité supplémentaire : l'éloge du métissage de Mondial Contact vise bien à inventer de nouveaux liens entre diverses communautés culturelles rassemblées autour d'une même citoyenneté dans la cité de Genève. Œuvrer à la communication, à la fluidité du tissu culturel et social entre ceux d'ici et d'ailleurs, dans l'entreprise citoyenne, dans les quartiers et les institutions internationales, est l'ambition de *Sarah Khalfallah* qui présente à travers son action, une des facettes les plus novatrices de la vie associative genevoise.

Les "vertus créatrices" des mégalo-poles du Sud semblent cependant d'abord prendre leurs racines dans l'urgence de la survie. Aussi, les organisations féminines de l'Inde et du Mexique se structurent autour de la nécessité de répondre à de nouvelles urgences nées de la densité urbaine. De plus, les analyses du cas pachtoune montre que la ville "moderne" ou "modèle" se transforme aisément en lieu d'enfermement servant le patriarcat, destructeur des espaces de créativité qui prévalaient dans les réseaux d'échanges traditionnels. "*On assiste ainsi à une situation paradoxale qui fait que la purdah<sup>2</sup> se renforce en milieu urbain, malgré ou plutôt à cause de la modernisation*", dit Arlette Ziegler.

---

<sup>2</sup> Réclusion des femmes

Ce sont pourtant les femmes vivant dans le monde musulman qui posent la question du rôle de la tradition avec le plus d'acuité : doit-on construire les revendications féminines à partir des textes universels ou doit-on s'inspirer des bases culturelles locales pour les réformer selon des principes plus égalitaires ? Là encore, les réponses doivent être contextualisées : "*La position à adopter par rapport à la religion dépend d'abord de son utilisation dominante*". Si les Algériennes favorisent la dominante laïque, c'est parce que les violences nées de l'instrumentalisation politique de l'Islam sont trop vives pour que l'on puisse espérer un dialogue sur les fondements égalitaires de la religion. A l'opposé, au Maroc ou au Niger, la réactivation des côtés positifs de l'Islam paraît être la meilleure manière d'éviter les dérives "algériennes". Les femmes se transforment alors en gardiennes de la culture en proposant de nouveaux codes nationaux comme alternative aux codes coloniaux, ayant à la fois un ancrage résolument autochtone et moderne. Ainsi, les traditions deviennent une source de créativité dans laquelle on puise pour enraciner les nouveaux rapports de force dans des contextes culturels différents; la controverse entre tradition et universalisme n'est qu'apparence.

### **La société sensibilisée ?**

Les acquis économiques et législatifs doivent nécessairement être accompagnés de changements de mentalités pour qu'ils s'inscrivent dans la réalité de la vie quotidienne. Comme le rappelle *Isabel Rauber*, l'égalité économique et politique exceptionnelle entre les hommes et les femmes à Cuba ne suffit pas à reproduire l'égalité sociale dans la sphère domestique. Lutter contre les stéréotypes oblige à une mobilisation permanente afin d'étendre les réformes à tous les secteurs de la vie et pour rendre les expériences individuelles moins traumatisantes. C'est dans ce cadre que le discours trouve sa réelle fonction pour préparer la société - hommes et femmes ensemble - à concevoir un nouveau partage. Les médias, la publicité, mais aussi l'éducation, ont des rôles importants à jouer

dans ce domaine pour former un nouveau type de pensée pouvant traduire l'idéal de genre dans le quotidien. Cette sensibilisation renvoie non seulement à l'attitude des hommes mais aussi à celle des femmes.

C'est cette prise en compte holistique de l'approche genre et de son profond ancrage dans l'identité de chaque individu, qu'il soit homme ou femme, qui rend le projet mené au Niger extrêmement original et prometteur. Face à un contexte culturel, social et religieux "résistant au genre" présenté ici par *Chrystel Ferret Balmer*, une équipe pluridisciplinaire a développé un module de formation qui favorise la compréhension et l'intégration de l'approche genre par les "travailleurs du développement". Cette expérience fait appel à la dynamique de groupe, notamment aux jeux de rôles et aux simulations, méthodes présentées dans cet ouvrage par *Didier Allagbada*. Périlleuse au départ car totalement inédite dans le monde du développement, l'expérience se révèle aujourd'hui enrichissante pour aborder la problématique du développement de manière générale.

*Emilienne Moukarusagara* met, quant à elle, l'accent sur l'importance de la créativité et d'une identité individuelle forte pour l'invention de nouvelles formes de sociétés. Les quelques parcours de femmes proposés par l'auteure ébranlent les stéréotypes bien intégrés dans l'imaginaire social et illustrent l'ingéniosité des femmes pour affronter des situations inédites, notamment grâce aux dynamiques associatives ou à l'expression littéraire. Vécue "*comme un défi au déterminisme social*", par "*souci de communication interculturelle*" ou par "*la volonté de donner un message à l'humanité*", la créativité individuelle devient une force de changement, en luttant contre les idées reçues et en proposant des relations fondées non plus sur le sexe de l'individu mais sur la singularité de chaque personnalité.

Le concept de genre montre sa pertinence dans son ambition de proposer de nouvelles règles sociales d'échange, où ce n'est pas le sexe mais la fonction qui détermine le pouvoir. La réflexion

autour de l'approche genre veut dépasser les biais des revendications féminines classiques qui créent des clivages entre sexes, au sein même des familles et des sociétés, pour privilégier l'émergence de droits et de devoirs reposant sur la personne. Avec la fin du mythe du "progrès pour tous" par la seule croissance économique, notre époque semble présenter une certaine maturité pour l'avancée de l'égalité entre les sexes. *"D'accord, nous sommes des hommes, on a le pouvoir, mais qu'est-ce que nous en avons fait depuis ? A quoi cela nous avance-t-il ?"* Comme le suggère Didier Allagbada, une redéfinition des rôles sociaux est moins perçue comme une lutte "des femmes contre les hommes" mais comme un partenariat plus heureux, voire une nécessité pour la survie des deux parties.

Comment partager les rôles sociaux de manière plus équitable et permanente, au delà des sexes, des crises et de la démission des Etats ? Cet enjeu mérite la mobilisation de tous dans une multitude de domaines et de niveaux d'intervention. Les contributions de "Créativité, femmes et développement" font prévaloir les revendications de pouvoirs et les questions touchant à la démocratie, à l'égalité législative et à l'accès aux espaces politiques et économiques des hommes et des femmes. D'autres témoignages et réflexions soulignent l'importance des dimensions culturelles et identitaires, certes moins définies, mais qui nécessitent d'autant plus de créativité pour les faire progresser. Ainsi, la diversité des apports de cet ouvrage témoigne de la vitalité du concept de genre dans notre monde et ouvre de nombreux chantiers qui invitent à poursuivre la réflexion pour repérer les acteurs et les méthodes capables de traduire l'idéal de genre dans la réalité.

## VERS UN "AUTRE GENRE DE DEVELOPPEMENT"<sup>1</sup>

Anne ZWAHLEN

Depuis le milieu des années 80, toutes les agences de coopération ou presque ont adopté des approches intégrant la variable relations sociales de sexe, en s'inspirant des sciences sociales et des principaux cadres d'analyse pour les programmes de développement, forgés essentiellement dans le monde anglo-saxon.

Nous voudrions évoquer la façon dont l'équipe de la DDC, chargée d'élaborer un concept de formation, s'est à la fois inspirée et distancée de ces travaux et recherches, dont nous rappelons ici les traits les plus importants.

### **"Gender" : un concept déjà ancien dans les sciences sociales et historiques**

Ce sont des spécialistes anglo-saxonnes qui, les premières, vers la fin des années 60, introduisent dans leurs disciplines le terme de *gender*. Elles le font en réaction à des études féministes centrées de manière trop exclusive, étroite ou séparée sur les femmes.

En effet, la recherche féministe de l'époque, en plein essor, se donne pour tâche de donner une dignité et un sens historique à l'apport des femmes à la vie sociale, apport considéré comme si naturel et allant de soi qu'il n'était jusqu'alors guère nécessaire d'en souligner la trace. Des études centrées surtout sur le XVIIIe et XIXe s. font sortir de l'anonymat le plus total des mères et des ménagères, des nourrices et des sages-femmes, des bonnes à tout faire et des bourgeoises...

---

<sup>1</sup> Le concept relation hommes-femmes ("Gender") développé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC, Berne). Un "autre genre de développement" est le titre donné par des organismes canadiens de développement à leur guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement.



Parallèlement, des priorités militantes affirmées souvent avec force et panache revendiquent le droit des femmes à se réapproprier leur propre corps et cela détermine force recherches orientées vers la sexualité, la procréation et l'allaitement.

Paradoxalement, ces approches, qui se voulaient pourtant en rupture par rapport aux perceptions traditionnelles, renforcent des stéréotypes anciens. A savoir qu'il y aurait deux sphères séparées et que les femmes sont spontanément plus proches du corps et de la nature. L'emploi si fréquent alors de l'expression "condition féminine" renvoie à un état prédéterminé, échappant à la construction sociale.

En se centrant plutôt sur les rapports sociaux de sexe ("gender") que sur un sexe ou sur l'autre, on met en évidence le construit social des rôles féminins et masculins ainsi que le pouvoir et les hiérarchies qui marquent peu ou prou toute forme de relation. Ce faisant, on s'aperçoit que le genre, la relation masculin/féminin, est l'un des éclairages fondamentaux qui structure le monde à tous les niveaux de son organisation, qu'il s'agisse du symbolique, du politique, de l'économique.

### **"Gender" dans le développement**

Le mot "gender" fait son entrée dans le monde du développement en 1985. Mandaté par l'agence américaine de coopération (USAID) et la Banque Mondiale, l'Institut du développement de l'Université de Harvard élabore le premier cadre d'analyse. Quatre dimensions importantes sont retenues :

- L'impact différencié selon les sexes du contexte général (politique, économique, social...),
- La répartition sexuelle des activités,
- La situation différente des hommes et des femmes par rapport aux principales ressources, à leur accès et à leur contrôle,
- Les mécanismes de prise de décision.

En réalité si l'on considère attentivement le matériel élaboré par l'équipe de l'Institut de Harvard<sup>2</sup>, on s'aperçoit que l'accent est mis en premier lieu sur l'observation et la prise en compte de la répartition du travail entre les sexes. Avec comme avantage évident qu'enfin la contribution multiple des femmes est reconnue et qu'elles cessent de n'être présentes que dans des programmes de santé, de planification familiale ou de nutrition, programmes par ailleurs indispensables. Mais avec comme risque tout aussi évident que l'intégration plus grande des femmes dans des projets dits "productifs" tendent plus à la réussite des programmes en soi (viabilité) qu'à une recherche d'une plus grande égalité entre hommes et femmes.

Récemment, les pays-membres de l'OCDE ont fait évaluer, comme contribution à la conférence de Beijing, leurs politiques et programmes Femmes/genre. Les résultats de l'étude montrent clairement que si les femmes participent plus qu'auparavant aux projets, c'est plutôt comme exécutantes, comme partenaires fournissant un travail le plus souvent bénévole que comme actrices ayant prise sur les orientations et les décisions. L'impact des projets sur la position sociale des femmes reste faible<sup>3</sup>. L'entrée en force de l'approche "gender" dans le développement n'est donc pas exempte d'un certain utilitarisme.

Le second cadre d'approche marquant est celui de l'Anglaise Caroline Moser. Il reprend les mêmes catégories que celles définies par Harvard mais insiste beaucoup plus sur le renforcement de la position sociale et du statut des femmes. Distinction est faite entre les besoins pratiques des femmes qui sont relatifs à leurs conditions immédiates de vie et leurs intérêts stratégiques qui impliquent des changements dans la répartition des charges et des pouvoirs entre les sexes. Tout processus de planification, sans négliger des actions pratiques, devrait viser des changements stratégiques visant l'égalité entre hommes et femmes.

---

<sup>2</sup> Voir OVERHOLT C. et al., *Gender Roles in Development Projects*, Kumarian Press, West Hartford, Connecticut, 1985

<sup>3</sup> Voir *Assesment of DAC members, WID policies and programmes*, Overall Report, December 1994.

Plus récemment, des femmes du Sud ont élaboré leurs propres approches. La Zambienne Sarah Longwe fait de l'"empowerment" une notion centrale. Sont ainsi à privilégier les actions qui permettent aux femmes de peu à peu mieux contrôler leur devenir et les choix qui les concernent. Naila Kabeer, du Bangladesh, insiste elle beaucoup sur la nécessité de projeter l'éclairage de la relation masculin/féminin sur l'organisation sociale et économique dans son ensemble (communauté, État, marché...) ainsi que sur toutes les institutions concernées.

Sarah Longwe comme Naila Kabeer interpellent fortement le modèle de Harvard, lui reprochant d'entretenir l'illusion que des planificateurs pourraient trouver des réponses purement technocratiques, grâce à une bonne information, en agissant sur des données qui apparaissent faussement neutres ou fonctionnelles, en particulier celles concernant la répartition des tâches entre les sexes. La prise en compte des conflits, la réflexion sur le pouvoir et ses référents symboliques ainsi que l'analyse des structures sociales profondes sont par trop évacuées. A Moser, on reproche de ne pas s'interroger suffisamment sur les institutions (gouvernementales ou non) impliquées dans les actions de coopération. Celles-ci devraient plus scruter leur structure de classe et de genre. La version de Moser est "éclairée" certes, mais elle reste bureaucratique, "top down" et très institutionnelle.<sup>4</sup>

### **L'approche de la DDC**

Lorsque, vers 1990, nous avons commencé à développer notre propre cadre d'analyse pour nos cours de formation dans ce domaine, seuls existaient les modèles de Harvard et de Moser. Ceux-ci ont tous deux puissamment contribué à introduire le thème dans les agendas des agences de coopération et dans leurs modes de travail et de réflexion. Grâce à ces approches en grande partie, on

---

<sup>4</sup> Voir KABEER Naila, *Triple Roles, Gender Roles, Social Relations : The Political Sub-Text of Gender Training*, Institute of Development Studies, Sussex (Discussion Paper), 1992

pouvait prendre en compte, dans les programmes-projets, les contributions diverses et multiples des hommes et des femmes de manière plus systématique et plus professionnelle.

Il nous paraissait toutefois difficile de reprendre tel quel l'un ou l'autre des modèles existants. Une apparente objectivité (surtout dans le cas de Harvard) en masquait mal les présupposés et les faiblesses.

Un problème, voire un préjugé, commun aux deux approches est qu'elles se centrent trop sur la notion de ménage entendu au sens occidental comme une unité réunissant un homme, son épouse, leurs enfants et éventuellement quelques vieux parents. Or, dans maintes sociétés, ce concept de ménage n'est pas forcément pertinent ou n'est pas, en tous cas, suffisant. D'autres unités d'analyse telles que les groupes consanguins, divers groupes communautaires mixtes ou séparés, les classes d'âge etc. pourraient produire des données plus significatives sur la distribution des tâches et des pouvoirs. Le rapport hommes-femmes est un fait anthropologique premier. Pour Georges Balandier, c'est à partir de là que se forme et se conçoit l'imaginaire social et que s'ancrent les rapports d'inégalité. Restreindre ce rapport au seul lien conjugal ou à l'analyse de la famille, nucléaire ou étendue, équivaut à retomber en fait dans les travers que l'on veut dénoncer, c'est-à-dire à limiter la place et la visibilité des femmes à la sphère du domestique et du micro-social.

Un autre élément qui nous semblait manquer dans le modèle de Harvard et, dans une moindre mesure, dans celui de Moser, plus dynamique, est la dimension du temps et du changement. Dans un cas comme dans l'autre, des experts récoltent des données différenciées selon les sexes et s'en servent pour élaborer des programmes plus performants, plus efficaces. Or, les relations entre les sexes sont une perpétuelle négociation, un bricolage instable même si, au premier abord, nul rapport ne semble plus immuable que celui-ci car, plus qu'aucun autre, on le réfère au biologique et à la nature. En photographiant un seul moment du temps, on risque de le figer et de sous-estimer les processus et dynamismes sociaux. Peut-être sera-t-il

ainsi plus difficile de montrer l'aléatoire et l'arbitraire, de suggérer ou de soutenir des possibilités de changement.

Problématique également dans les cadres d'analyse existants est qu'à force d'insister sur les différences entre hommes et femmes, on perd de vue la notion de relation même si celle-ci est au coeur du concept *gender*. Les sets d'instruments élaborés par différents spécialistes permettent d'établir des listes d'activités et de ressources différentes selon les sexes mais ne relèvent guère les interactions, les domaines de collaboration, les lieux et intérêts communs. On montre les divisions mais on oublie les échanges. On met l'accent sur la définition des rôles plutôt que sur la façon dont ceux-ci s'établissent. On exacerbe les différences. Or, dans un domaine culturellement et politiquement aussi sensible, c'est en soulignant d'abord ce que partagent les personnes d'un même groupe que l'on peut favoriser des renégociations et permettre de mieux gérer des conflits potentiels. Au Mali, lors d'un premier atelier consacré à ce thème par la DDC, les femmes exprimèrent la crainte de se voir désolidarisées de leur communauté. Les expériences tentées au Niger et dont il est question ailleurs dans cet ouvrage montrent bien à quel point il est important de différencier et rassembler à la fois, de séparer et rapprocher.

Enfin, le modèle de Harvard comme celui de Moser omettent tous deux complètement de considérer quelle est la vision du rapport hommes-femmes des institutions concernées et leurs propres structures de genre. Naïla Kabeer par contre en fait une donnée essentielle de son approche. Quant à nous, dès le départ, nous avons consacré toute la première partie de nos formations à une interrogation sur la façon dont le rapport masculin/féminin se reflète dans notre histoire, notre imaginaire social ainsi que dans les paradigmes de notre pensée économique et politique. Nous avons essayé de mieux comprendre comment nos modèles conjugaux et familiaux se sont élaborés et quels sont les changements actuels. Une meilleure prise en compte du rapport hommes/femmes sur le terrain passe aussi par nous-mêmes.

## Une démarche à poursuivre et approfondir...

### *Assurer la transversalité du thème*

En sciences sociales, des auteurs comme Pierre Bourdieu ont bien montré comment pour les sociétés (celles dites traditionnelles comme celles dites industrielles), le genre agit comme une véritable "division" qui conduit à "classer toutes les choses du monde et toutes les pratiques selon des distinctions réductibles à l'opposition entre le féminin et le masculin"<sup>5</sup>. Dans la sociologie du développement, on considère certes que ce concept est fondamentalement transversal mais les cadres d'analyse et d'application développés jusqu'à maintenant sont plus aptes à saisir cette relation dans le cadre de la communauté et de la famille qu'au niveau des dimensions macrosociologiques.

L'un des défis majeurs des toutes prochaines années est de montrer comment le rapport hommes/femmes, masculin/féminin doit éclairer avec pertinence des thèmes et des axes de travail qui passent de plus en plus au premier plan : "bonne gouvernance", démocratisation et décentralisation, gestion et prévention des conflits, mesures de restructuration macro-économique, pauvreté...

Actuellement, l'Université de Manchester (autour de Diane Elson) soutient des recherches intéressantes interrogeant profondément les paradigmes faussement neutres du point de vue rapport hommes/femmes de l'économie politique.

### *Et les hommes ?*

La "catégorie hommes" et la "catégorie femmes" se définissent toujours l'une par rapport à l'autre, en termes d'opposition et de réciprocité, de hiérarchies et de complémentarité. Aucune compréhension réelle des uns ou des autres ne peut être acquise par des études séparées ou en adoptant des points de vue exclusifs.

---

<sup>5</sup> Voir BOURDIEU Pierre, "La domination masculine", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 84/2 (masculin/féminin), Paris, 1990

Parler de relation implique non seulement une nouvelle visibilité des femmes mais aussi une nouvelle visibilité des hommes qui n'apparaissent plus comme la seule norme, comme les représentants de tous, mais comme l'autre genre, le genre masculin lui aussi construit avec ses besoins et ses intérêts propres.

Or, il faut bien avouer que, malgré les intentions déclarées, la plupart des observations, des analyses et des recommandations en termes de genre se centrent prioritairement sur les femmes. Ainsi que le dit Sarah White<sup>6</sup>, il y a comme une sur-visibilité de l'identité féminine comme construit social alors que l'identité masculine apparaît comme un donné, comme une norme que l'on questionne peu.

Trop souvent, le mot *gender* ne fait que remplacer le mot "femmes". Les références aux aspects fondamentaux du concept restent vagues mais la connotation apparemment objective et scientifique de *gender* donne au travail un aspect de sérieux, confère une certaine légitimité institutionnelle ou permet de se dissocier de la politique féministe que d'aucuns considèrent comme trop agressive et partielle. Ainsi que le dit Joan Scott, "le genre inclut les femmes sans les nommer et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique"<sup>7</sup>.

Ce biais dans l'utilisation du concept *gender* pourrait en définitive être défavorable aux femmes que l'on entend pourtant soutenir. Seules elles posent problème, seules elles doivent changer. Comme l'identité et les activités masculines sont insuffisamment questionnées, tout le travail reproductif reste le lot des femmes qui, parallèlement, doivent toujours plus s'engager dans des activités générant des revenus. Au Nord comme au Sud, le problème du temps et de la surcharge des femmes reste lancinant.

---

<sup>6</sup> "Making men an issue : gender planning for 'the other half'", In MACDONALD Mandy (ed.), *Gender Planning in Development Agencies*, OXFAM, Oxford, 1994

<sup>7</sup> Voir SCOTT Joan, "Genre : une catégorie utile d'analyse historique", in *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, éd. Tierce, 1988

A la DDC, nous n'avons souvent pas échappé à ce piège. Si, dans nos cours de formation, nous nous efforçons de présenter le concept dans sa double dimension, nous avons par contre élaboré des études de cas montrant beaucoup plus clairement les tâches, les responsabilités et les problèmes des femmes que ceux des hommes. Mais il n'y a que peu de temps que les participants nous l'ont fait remarquer.

Il y a six ans, lorsque nous avons élaboré notre matériel, les contributions des femmes à la vie des sociétés étaient encore trop sous-estimées. Il était donc nécessaire de les souligner plus nettement. Aujourd'hui peut-être celles-ci sont elles mieux reconnues et valorisées et est-il enfin temps de scruter plus précisément l'identité masculine et de faire en sorte que le genre soit vraiment l'affaire de tous.

### **Références bibliographiques**

- AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT (Pour le groupe évaluation du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE), 1994, "Assessment of DAC Members' WID Policies and Programmes, Overall Report".
- BALANDIER Georges, 1985. "Anthropo-logiques", Paris : Librairie Générale Française.
- BOURDIEU Pierre. "La domination masculine", in : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 84/2 (masculin/féminin), Paris, 1990
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE, CENTRE INTERNATIONAL MATCH, ASSOCIATION QUEBECOISE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERNATIONALE, 1991, "Un autre genre de développement : un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement.", Ottawa.
- DUBY Georges., PERROT Michelle., (sous la dir. de...), 1990, "Histoire des femmes", Paris : Plon.
- ELSON Diane, 1991, "Male bias in the development process", Manchester and New York : Manchester University Press
- HERITIER Françoise 1996. "Masculin/Féminin : la pensée de la différence", Paris : Odile Jacob.



- KABEER Naila, 1992, "Triple Roles, Gender Roles, Social Relations : The Political Sub-Text of Gender Training, Institute of Development Studies, Sussex (Discussion Paper).
- KABEER Naila, 1994, "Reversed Realities : Gender Hierarchies in Development Thought", London, New York : Verso
- MACDONALD Mandy (ed.), 1994, "Gender Planning in Development Agencies", Oxford : OXFAM
- MOSER Caroline.,1990, "Gender Planning in the Third World : Meeting Practical and strategic Gender Needs", In : *World Development*, Vol.17,No 11, pp.1799-1825
- MOSER Caroline, 1993, "Gender Planning and Development : Theory, Practice and Training", London and New York : Routledge.
- OVERHOLT C. et al.,1985, "Gender Roles in Development Projects", West Harford, Connecticut :Kumarian Press
- SCOTT Joan, 1988, "Genre : une catégorie utile d'analyse historique", in : *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, éd. Tierce.
- YOUNG Kate, 1992, "Genre et Développement : une approche relationnelle". In : *Documents en matière de Genre et Développement*, Conseil Canadien pour la Coopération Internationale.

## **POUR UNE APPROCHE GENRE DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AU NIGER**

**Chrystel FERRET BALMER**

Depuis le début des années 1990, le Bureau de la Coopération Suisse au Niger<sup>1</sup> s'est penché sur la prise en compte des femmes au sein des projets et des institutions partenaires pour constater que, malgré les tentatives d'intégration, elles restaient le plus souvent des bénéficiaires ou des acteurs de second plan. Il était donc nécessaire de revoir la démarche et de trouver le moyen d'introduire la prise en compte, non seulement des femmes, mais aussi des relations entre les hommes et les femmes dans les projets pour se recentrer vers un développement équilibré hommes-femmes<sup>2</sup>.

### **La formation des agents de développement : une démarche originale**

Un premier séminaire est organisé en 1993, avec l'appui de consultants africains et de la Division développement équilibré hommes-femmes. Il s'agit pour les cadres nigériens des institutions partenaires de s'initier au concept et à la grille d'analyse Genre de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC). Si le concept rencontre leur adhésion théorique (à l'image du principe démocratique), chacun ressent fortement l'écart entre les principes de l'approche et la réalité nigérienne. Ils expriment la crainte de prendre des risques, de s'exposer,

---

<sup>1</sup> Equipe de formation mandatée par le Programme Femmes de la Coopération Suisse (Section Ressources Humaines de la Direction du Développement et de la Coopération à Berne - DDC).

<sup>2</sup> Sans perdre de vue le concept et les grilles d'analyse théoriques, il s'agissait de proposer une approche compatible avec la réalité humaine, culturelle et sociale du Niger. La démarche, relativement nouvelle, s'est construite peu à peu au fil du déroulement de l'expérience et s'est avérée extrêmement enrichissante.

d'oser bousculer la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes et de devoir remettre en cause des rapports sociaux davantage fondés sur la dépendance que sur l'équité. Les résistances observées, la difficulté pour les participants de passer à l'acte les amènent, en fin de séminaire, à demander à pouvoir effectuer un travail sur eux-mêmes afin de mieux se connaître, de mieux se situer individuellement par rapport au concept genre avant de pouvoir l'introduire auprès de leurs collaborateurs et partenaires, dans le cadre de leurs activités.

Un second séminaire, organisé en 1994, regroupe les mêmes participants, mais est animé cette fois par une équipe en majorité nigérienne, composée d'un psychologue, d'un pédagogue comédien, de sociologues. L'objectif est, à partir des expériences concrètes et des vécus personnels, de mieux situer les aspirations des femmes et des hommes dans leur milieu culturel, d'améliorer leur compréhension des relations hommes-femmes. Il s'agit de formuler des propositions pour favoriser les pratiques conciliables, tant au niveau personnel qu'au niveau professionnel, avec un développement équilibré. L'équipe d'animation utilisera pour la première fois la technique des jeux de rôle. Un homme et une femme joue une situation où interviennent les relations hommes-femmes; dans un premier temps chacun interprète son propre rôle et ensuite les rôles sont inversés (la femme joue l'homme et l'homme joue la femme). A l'issue de cette rencontre, si les responsables de projets et partenaires reconnaissent avoir effectué un important travail sur eux-mêmes et entamé une appropriation du concept, ils restent sceptiques et inquiets quant à la transposition et à l'application de ce concept sur leur terrain d'intervention, dans leur projet et au niveau du village.

La difficulté réside en ce que, pour beaucoup d'agents de développement, l'approche genre constitue en premier lieu une menace de l'ordre existant entre les hommes et les femmes. Ces craintes ne sont évidemment pas sans fondements dans la

mesure où l'approche genre sous-tend la notion de transfert de pouvoir et propose une modification des rôles sociaux. La formation doit les amener à considérer cette nouvelle façon d'envisager les relations entre hommes et femmes comme un apport dans un processus de progrès social, et non comme un bouleversement radical. Elle doit également donner aux agents de développement, les moyens de définir avec les acteurs du développement eux-mêmes, quelle proportion de transfert est acceptable et bénéfique pour la communauté. Compte tenu du contexte culturel, social et religieux, il n'est pas toujours évident pour les agents de développement d'admettre que l'amélioration des conditions de vie et du statut social des femmes conditionne le développement de la communauté. Ces résistances sont comparables à celles rencontrées, au Niger, lors de l'introduction de l'approche participative par des animateurs issus d'une société très hiérarchisée où le pouvoir traditionnel reste fort et où le flux décisionnel s'effectue du haut vers le bas.

Les leçons tirées de ces deux premiers séminaires nous ont conduit à réfléchir sur la suite à donner à l'expérience pour atteindre l'objectif final qui reste la mise en œuvre de l'approche genre sur le terrain. Pour chaque projet et chaque organisation partenaire, un atelier fut organisé.

#### *La formation de l'ensemble de l'équipe à l'approche genre*

Même si les cadres disposent d'une grille d'analyse genre, il leur est bien difficile d'amorcer les changements nécessaires si les personnes qui sont en contact direct avec la population montrent des réticences par rapport à cette nouvelle approche.

Il est nécessaire que tout le personnel du projet soit formé et informé. Cela aide à mieux faire comprendre la transversalité de l'approche et évite la marginalisation des femmes. Dans l'organigramme du projet ou de l'organisation, le poste de "chargé/e des questions de genre" ne doit pas remplacer le ou la "chargé/e des questions féminines", ceci ayant pour effet que les autres collaborateurs ne se sentent pas concernés par cette

problématique. L'équipe du projet doit comprendre que l'intégration de l'approche genre se fait à toutes les étapes du projet, de la conception à la mise en œuvre et que sa promotion doit être la préoccupation de l'ensemble de l'équipe.

En dehors de ce fait, il est important que tous, des cadres de direction aux animateurs de terrain, soient au même niveau d'information théorique, mais aussi, en tant qu'individus, pour qu'ils puissent effectuer le travail de réflexion sur eux-mêmes, sur leur perception de l'autre et sur leur relation à l'autre.

*Le travail sur soi-même du personnel d'encadrement des projets : l'élément clef pour la promotion de l'approche genre dans les actions de développement*

Dans un contexte culturel et social comme celui du Niger, il permet à chacun de percevoir, d'identifier les différents blocages ressentis par rapport à cette approche et joue un rôle primordial dans l'appropriation de la démarche. Le but de l'équipe, par le biais de différents exercices, est d'ouvrir des brèches dans les carapaces de chacun/chacune afin qu'ils/elles parviennent à prendre un certain recul par rapport aux rôles sociaux auxquels ils se conforment dans leur vie privée et professionnelle. Bien qu'encadré par un psychologue et un comédien, l'exercice présente un risque car il implique une part de destructuration de l'individu. Au contraire, cette partie de la formation qui fait appel aux jeux de rôles et au vécu personnel s'est avérée extrêmement riche et a rencontré un grand succès auprès des participants. Tous se sont impliqués dans ce travail avec spontanéité, franchise et enthousiasme. Ces formations ont permis aux hommes et aux femmes de s'interroger sur le bien-fondé, les avantages, les inconvénients des rôles qu'ils sont amenés à remplir (chef de famille, épouse, jeune fille à marier, etc.).

La mise en confiance obtenue grâce au travail d'animation a donné la possibilité aux participants de verbaliser, face au groupe, les craintes, les aspirations, les frustrations personnelles

liées à ces rôles. Les hommes ont pu dire combien ils ressentent lourdement l'obligation qui leur est faite de subvenir aux besoins de la famille; les femmes avouer que pour elles l'acte sexuel est souvent assorti de violence; les jeunes hommes célibataires exprimer le sentiment qu'ils ont de "n'être rien" puisque pas encore chef de famille. Dans certains cas, des angoisses profondes liées à des épisodes passés ou actuels de la vie ont pu être verbalisées (récit d'une agression sexuelle vécue par un homme à l'âge de cinq ans, jamais évoqué auparavant; hommes avouant leur violence avec les membres de leur famille; femmes se levant pour mimer une scène de violence dont elles ont été victimes). Si ce type de travail est relativement répandu dans les formations dispensées dans le monde occidental, il est tout à fait nouveau pour les agents de développement nigériens.

Le "portrait type" qui consiste à décrire, par groupes, l'autre sexe, révèle l'image que chacun se fait de l'autre et de lui-même. Le portrait est bien souvent surprenant et pas toujours facile à accepter<sup>3</sup>. La découverte du regard de l'autre s'avère plus difficile pour les hommes car il remet souvent en cause la supériorité qui leur est socialement conférée. La difficulté pour les femmes est plutôt de reconnaître leur potentiel personnel.

Bien que l'effet à long terme de ce travail reste difficile à évaluer, il est indéniable que des lucarnes se sont ouvertes. Des hommes et des femmes ont élargi leur perception de l'autre genre et comprennent mieux le type de rapports qu'ils entretiennent avec lui.

#### *Introduction de l'approche genre dans une perception dynamique de la société et de la culture*

Les opérateurs de développement, qu'ils soient cadres ou animateurs, bien qu'étant souvent d'origine rurale ont quitté le village pour suivre des études secondaires en milieu urbain, et

---

<sup>3</sup> Il a quelquefois fallu une heure de discussion pour faire admettre au groupe des hommes que "l'intelligence" que les femmes s'étaient attribuée comme qualité était tout à fait légitime...

ne retournent dans leur village que pour de brefs congés. Leur milieu d'origine tel qu'ils l'ont connu dans leur enfance reste leur référence principale et ils se représentent la société de manière figée, ne prenant pas toujours en compte les mutations, les transformations qui ont pu s'y produire en dix ou vingt ans. Lorsqu'ils se retrouvent à titre professionnel dans un milieu autre que leur milieu d'origine, ils ont tendance à interpréter la réalité sociale à travers ce même cadre stéréotypé, pas toujours adéquat.

La remise en question que suppose de nouveaux modes de relation hommes-femmes les pousse à se réfugier dans une tendance à l'uniformisation qui décrit une société où tout le monde fonctionne de la même manière, où les changements sont difficiles, voire impossibles. L'Islam est utilisé de la même façon. Pourtant, les règles sociales sont le résultat d'une alchimie entre de multiples codes sociaux, culturels, légaux et religieux : la tradition et le droit coutumier, l'héritage colonial, l'Etat, son administration, le code civil, l'Islam, le Coran<sup>4</sup>. L'analyse collective de la réalité sociale, culturelle et historique en terme de genre permet de s'éloigner de ces schémas figés. Elle met en évidence les mutations passées et actuelles et amène à une perception dynamique de la société où les transformations s'opèrent de toutes façons, où les codes se mélangent et s'imbriquent.

Pratiquement, l'exercice consiste à passer en revue les différentes activités économiques et sociales de la communauté et à examiner, pour chacune, ce que font les hommes et ce que font les femmes en dépassant le stéréotype pour décrire la

---

<sup>4</sup> Cette multiplicité de référence est en général défavorable aux femmes. En matière d'héritage, on se réfère le plus souvent au Coran qui attribue une demi-part à la fille contre une part au garçon. Mais cette règle n'est pas appliquée pour l'héritage foncier qui tombe lui sous la juridiction coutumière qui stipule qu'on ne donne pas la terre à la fille (à l'origine, afin d'éviter le démantèlement de l'exploitation familiale). On lui prête une terre en échange pour qu'elle puisse cultiver, mais elle ne la possède pas, elle ne peut pas jouir comme un propriétaire de sa terre, c'est-à-dire la revendre.

réalité<sup>5</sup>. La prise de conscience des écarts et des similitudes entre la représentation sociale et le fonctionnement réel de la société permet d'envisager la société dans une perspective dynamique positive. Elle favorise la perception du changement social, non plus comme un danger, mais comme un facteur de progrès social. Le groupe observe également que les relations entre les sexes varient d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre. Au Niger, les différences entre les multiples groupes qui composent le pays sont notables. En outre dans la même région et dans le même groupe ethnique on peut aussi observer des différences entre villages.

#### *Des exemples concrets de l'approche genre au niveau local*

L'équipe du projet reprend les différentes actions de développement passées ou en cours qui se sont déroulées localement (qu'elles soient de son fait, de celui d'un autre intervenant ou issues d'une initiative locale). Pour chacune on étudie l'impact qu'elles ont eu sur les différents groupes sociaux (hommes, femmes, jeunes, vieux). Cet exercice replonge les agents dans leur cadre professionnel et leur permet de se représenter concrètement ce que signifie genre. L'analyse est plus facile si on reste à un niveau local (village, quartier).

On attire également l'attention des participants sur le temps dont ne disposent pas les femmes tout au long de l'année, contrairement aux hommes qui sont toujours disponibles en dehors de la période culturale. Cette sur-occupation des femmes explique bien souvent l'échec de certaines actions.

Les participants réalisent ainsi que des actions pensées à l'origine comme favorables aux femmes n'ont pas eu que des effets positifs sur leurs conditions de vie. Avec des exemples à l'appui, on parvient à démontrer que l'approche genre ne se

---

<sup>5</sup> Pour l'agriculture, la représentation sociale spontanée est "L'homme cultive le champ familial et la femme s'occupe des cultures de case". La réalité après analyse est moins simple : "La femme effectue les semailles, participe aux sarclages et à la récolte du champ familial; elle cultive également son propre champ; elle pratique aussi les cultures maraîchères avec un groupement féminin".



limite pas aux actions destinées aux femmes : des actions ciblant d'autres groupes peuvent avoir un effet positif sur les femmes et sur l'ensemble de la communauté. Cet aspect reste un des plus difficile à intégrer dans les projets, les exemples étant relativement peu nombreux compte tenu des approches "intégration des femmes" développées jusqu'à maintenant.

*Les limites de l'approche genre, le domaine du possible*

La dernière étape, c'est de faire l'inventaire des champs du possible pour l'approche genre et d'identifier les actions porteuses de changement qui peuvent être initiées sans entraîner de blocages. Les limites de l'approche sont fixées par le contexte social et culturel en présence. Lors des ateliers nous avons pu constater que certaines tâches ne sont pas transférables d'un sexe à l'autre. Elles restent chargées d'une valeur symbolique encore trop forte pour pouvoir être dépassée<sup>6</sup>. Ces lieux du genre doivent être définis très localement car les choses peuvent varier d'un village à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'un groupe à l'autre. L'approche doit rester modulable au sein du projet ou de l'ONG<sup>7</sup>.

Bien souvent les villageois surprennent les animateurs par leur ouverture et leur souplesse. Les animateurs reconnaissent que les freins se situent souvent dans l'équipe de projet. La communauté villageoise qui fait face à une réalité économique de plus en plus difficile est prête à assumer certains

---

<sup>6</sup> Si le puisage de l'eau peut être fait par un homme, il est inconcevable que l'homme puisse porter un canari ou une calebasse sur la tête. De même l'homme peut faire des grillades en public mais ne peut faire la cuisine dans une marmite.

<sup>7</sup> Il semble difficile au Niger qu'une femme dirige des hommes en milieu rural. Une femme sous-préfet nommée dans une région où les tribus maraboutiques sont importantes a été rejetée par la population. Mais dans un village proche de Niamey, un groupement féminin particulièrement actif soutenu par une ONG a pu obtenir la construction d'une école alors que le chef du village la réclamait en vain depuis plus de 10 ans. Les villageois ont admis que ce pouvait être un motif suffisant pour qu'une femme soit désignée comme chef de village.

changements si elle les juge susceptibles d'améliorer ses conditions de vie<sup>8</sup>. Les champs du possible sont à délimiter avec les villageois et les actions du projet doivent se situer dans cet intervalle pour progresser vers un développement plus équilibré entre les hommes et les femmes.

### **Analyse sociale des relations hommes-femmes : tradition, religion, mutations, innovations**

La société nigérienne a été depuis une centaine d'années soumise à de grandes transformations et voit s'opérer en elle des mutations, tant économiques que sociales, culturelles et religieuses. L'analyse sociale à laquelle nous avons procédé au cours des ateliers nous a permis d'étudier l'impact de ces changements profonds sur le groupe social des femmes et sur la communauté dans son ensemble. Nous présentons ici les résultats du travail d'analyse réalisé à partir des activités génératrices de revenu des femmes dans le monde rural haoussa des régions de Tahoua et Maradi.

#### *La répartition traditionnelle des rôles*

Au plan économique, l'homme doit subvenir aux besoins fondamentaux de sa famille (logement, nourriture, habillement). La femme prend en charge les activités reproductives. Les activités génératrices de revenus qu'elle pratique en parallèle sont destinées à fournir à la femme de quoi assurer les dépenses sociales (baptêmes, mariage) et ses dépenses personnelles (soins corporels, soins et éducation des enfants). Cette répartition reste socialement acceptée et correspond aux principes de l'islam mais la réalité est, dans bien des cas, très différente. Depuis une vingtaine d'années l'aggravation des conditions économiques liée à la baisse des rendements agricoles et à la pression démographique a profondément modifié la donne.

---

<sup>8</sup> Dans un projet, les villageois ont dû convaincre l'animateur de former des secouristes femmes, les secouristes hommes n'ayant pas su assurer une bonne gestion du stock de médicaments ou ayant abandonné leur poste pour partir en exode.

### *L'accroissement de la pression foncière et ses conséquences pour les femmes*

Le rendement de la *gamana*<sup>9</sup> des femmes est souvent faible. Le champ prêté n'est alors pas convoité par les hommes. Par contre il est fréquent que lorsqu'une femme obtient de bons résultats dans un champ, il lui soit repris et qu'un autre terrain moins productif lui soit attribué. Les femmes sont les premières victimes de la concurrence qui s'exerce sur les terres cultivables. La production agricole devenant de plus en plus aléatoire et la taille des champs diminuant, les hommes doivent diversifier leurs activités.

On assiste à la récupération par les hommes d'activités rentables jusque-là réservées aux femmes (les cultures de contre-saison, la commercialisation du *mirichi*<sup>10</sup>, et plus récemment le commerce de condiments). A l'inverse, les activités devenues non rentables reviennent aux femmes (l'extraction du sel, du kaolin, la collecte de cassitérite) qui n'ont plus que ce seul recours pour pallier leurs propres besoins. Les hommes se lancent dans la commercialisation des ressources naturelles jusque-là collectées par les femmes à des fins domestiques (bois de chauffe). Elles doivent donc marcher de plus en plus loin pour trouver le bois. La pratique de l'exode devient plus courante, ce qui a pour conséquence que de plus en plus de femmes se retrouvent chefs de famille, de facto, sans en avoir les prérogatives sociales ni les moyens économiques.

L'appauvrissement de la communauté oblige les femmes à pratiquer de plus en plus d'activités génératrices de revenu, ceci afin de pouvoir continuer à faire face aux dépenses sociales qui sont leur lot traditionnel, mais également à assurer une partie toujours plus grande de la satisfaction des besoins de la famille que le mari n'assume plus en totalité. Dans la région de Maradi, il est fréquent que l'homme n'assure la

---

<sup>9</sup> Champ cultivé par la femme qui lui est prêté par son mari ou son frère.

<sup>10</sup> La première jeune pousse du rônier qui s'obtient en plantant les noyaux des fruits et qui se mange commune friandise.

subsistance de la femme et des enfants que pendant les 4 mois de culture, la femme se débrouillant le reste du temps avec les produits de son champ, son petit commerce et ses autres activités.

Le rôle des femmes dans le maintien de l'équilibre économique de la communauté devient essentiel. Cette nouvelle situation explique la forte demande des femmes pour le petit crédit que l'on retrouve aujourd'hui dans la plupart des projets de développement. Une analyse approfondie du petit crédit féminin montre que s'il joue un rôle important dans le fonctionnement de la communauté c'est davantage au plan social qu'économique.

Dans une situation économique précaire, les femmes adoptent des stratégies de minimisation des risques et non d'accumulation. En général, la femme s'arrange pour disposer d'un petit capital, en épargnant ou en faisant appel au crédit, qui lui permet de mener les activités génératrices de revenu (vente de beignets, maraîchage). Ce capital ou l'épargne (constituée le plus souvent sous forme d'animaux) sont mis en jeu dès qu'elle doit faire face aux dépenses sociales (baptêmes, mariages). Le recours au crédit lui permet de ne pas toucher au capital nécessaire à son activité et de ne pas vendre ses animaux à perte, si le marché n'est pas favorable. La femme évite aussi les conflits que suscitent les demandes d'argent au mari, la honte de devoir demander un prêt à un parent et elle conserve son indépendance en n'étant pas redevable à un éventuel prêteur.

Le crédit améliore la capacité de la femme à remplir ses obligations sociales envers la communauté, il permet de maintenir les échanges (*biki*) et la solidarité matérielle entre femmes qui constituent pour elles la seule assurance sociale. Ceci est d'autant plus vrai que les maris parviennent de plus en plus difficilement à remplir leurs engagements familiaux. Si une femme ne peut assumer ses obligations sociales envers les autres, elle est marginalisée par la communauté.

Le crédit donne possibilité aux femmes de maintenir leurs revenus à un niveau acceptable, mais ne favorise pas l'accumulation au sens économique du terme. Tous les bénéfices générés par l'activité sont réinvestis dans le ménage. La possibilité d'emprunter leur donne une souplesse financière qui les empêche de retomber en dessous de leur niveau économique initial. Un peu comme un nageur qui se maintient à la surface de l'eau mais qui ne parvient pas à en sortir...

### **Les effets de l'implication croissante des femmes dans les rôles productifs**

#### *Sur la charge de travail des femmes*

Le temps et l'énergie supplémentaires que consacrent les femmes aux activités productives s'ajoutent aux tâches reproductives qui leur sont traditionnellement dévolues. L'allègement des tâches ménagères par la technologie a aussi ses limites qu'il convient de ne pas oublier. Il signifie souvent une monétarisation de l'activité qui transforme en charge financière la charge de travail (moulins privés, adduction d'eau potable où l'eau est payante, achat du bois).

#### *Sur l'éducation*

Les filles doivent soutenir les mères dans leur double rôle productif et reproductif. Elles sont donc davantage mises à contribution, ce qui incite les mères à ne pas les envoyer à l'école. Les améliorations technologiques apportées aux tâches reproductives ont également un effet pervers sur l'éducation dans le sens où il permet aux enfants d'accomplir des travaux devenus moins pénibles, moins dangereux et jusque-là réservés aux adultes<sup>11</sup>. Par ailleurs, face aux multiples tâches qui leur incombent, les femmes perçoivent les activités de formation, d'éducation comme une perte de temps.

---

<sup>11</sup> L'installation d'une pompe à la place d'un puits rend la tâche moins dangereuse et permet d'envoyer une fillette.

### *Sur la structure familiale*

Les petits bénéfices dégagés par les activités sont investis quotidiennement par les femmes dans le ménage, mais ces sommes ne sont jamais comptabilisées avec le mari. On ne peut parler de gestion commune des dépenses familiales. La contribution de la femme doit rester occulte de façon à éviter le désengagement de l'homme par rapport à ces dépenses et à ne pas courir le risque qu'il dispose alors des moyens financiers nécessaires pour prendre une seconde ou troisième épouse. En milieu urbain dans les familles où l'homme et la femme sont fonctionnaires et ont donc un niveau d'éducation secondaire ou universitaire, la situation est identique. L'homme assume la plupart des charges familiales et la femme contribue au coup par coup, sachant que si elle augmente sa prise en charge, elle prépare indirectement l'arrivée d'une co-épouse.

La polygamie peut également être considérée aujourd'hui par les hommes comme un moyen d'accroître la force productive au sein du foyer, les charges occasionnées par le foyer supplémentaire étant de plus en plus pris en charge par les femmes. De la même façon, en milieu urbain, on tend à choisir une deuxième épouse fonctionnaire pour disposer d'un deuxième salaire dans le foyer.

On constate dans ce cas l'impact négatif que peuvent avoir sur les femmes des actions initialement destinées à améliorer leur condition, induisant même un renforcement de la position sociale masculine.

### *Sur le statut social des femmes*

Si la femme nigérienne reste très dépendante de son mari, certains indices sont porteurs d'espoir. Les femmes qui mènent une activité productive commencent à disposer d'une plus grande autonomie financière et sociale à l'égard de leur mari dont elles se sentent moins dépendantes. Certaines perçoivent un changement du niveau de leurs relations. Elles estiment que leur mari les considère plus intelligentes, plus éduquées et leur

demande conseil en cas de problème financier depuis qu'elles contribuent aux frais du ménage.

Par contre, du fait de la montée de l'intégrisme religieux, la claustration devient un phénomène plus répandu, mais en période de crise économique, elle reste un luxe réservé à une classe aisée. Un homme doit disposer de suffisamment de moyens financiers pour se priver de la contribution de sa femme et la cloîtrer.

L'avenir de la femme nigérienne se trouve-t-il dans l'alternative entre vivre sans soucis matériels cloîtrée avec un mari riche (le plus souvent commerçant) ou vivre de façon plus indépendante en trimant 16 heures par jour ? Même si l'on admet qu'au Niger, comme partout ailleurs, les femmes doivent d'abord payer par la double journée de travail l'accession à un statut plus équitable, seul un transfert des rôles sociaux et une modification des relations entre les hommes et les femmes pourront garantir un développement équilibré à long terme.

#### *Quelques exemples nigériens*

- Lorsque des hommes ont pu bénéficier de crédits-charrettes dans le cadre du projet Maradi, certains se sont mis à faire le transport de l'eau et la collecte du bois pour leurs femmes. Cette action qui ne concernait que le groupe des hommes a eu un impact positif sur le groupe des femmes.

- A Bani Goungou, près de Kollo, l'ONG Weybi a soutenu un groupe de femmes qui a mené une réflexion intéressante sur le fonctionnement de leur communauté, productrice de riz. L'activité principale des femmes est la transformation du riz paddy qu'elles achetaient aux commerçants au fur et à mesure de leurs besoins, au prix du marché qui varie selon la période. En revanche, les hommes du village vendaient leur production de riz aux commerçants, juste après la récolte, lorsque le taux est le plus bas.

Grâce au crédit qui leur a été attribué, elles ont pu acheter le riz paddy au moment de la récolte à leurs maris, à un taux supérieur à celui proposé par les commerçants, mais inférieur au prix moyen auquel elles achetaient habituellement. Cette action qui ne concernait que les femmes a eu un impact sur la communauté dans son ensemble et a renforcé la position sociale des femmes au sein de la communauté.



## **FORMATION, JEUX DE ROLE ET NOUVEAUX RAPPORTS SOCIAUX DE GENRE AU NIGER**

**Didier ALLAGBADA**

C'est dans le contexte des changements psycho-sociaux rendus possibles par les processus de démocratisation ainsi que par la montée des intégrismes religieux en Afrique que nous nous sommes intéressé à la notion polysémique de développement et aux nouvelles manières de repenser et de conduire celui-ci.

Les enjeux économiques, socio-culturels et démographiques ont des répercussions sur les questions de développement. Les bouleversements qu'occasionnent ces enjeux tant du point de vue sociologique, anthropologique que psychologique, initialisent des sensations de menace et de morcellement pour l'intégrité de soi et pour la continuité de la cohésion sociale.

L'expérience transformationnelle de déséquilibre, telle qu'elle s'éprouve au Niger au détour des concepts de démocratie, des libertés fondamentales, de bonne gouvernance, de gestion participative, d'égalité des sexes, propose une fin d'un état de continuité et la perte de contenu, situation dans laquelle l'approche genre va tenter de se loger. Cette approche permet l'ouverture de brèches dans les structures internes et externes qui organisent les rapports sociaux et conduit les femmes et les hommes à "refaire leur vie" à partir d'un nouvel équilibre affectif et social. Cette crise affecte forcément ces deux protagonistes du pouvoir que sont la femme et l'homme. C'est l'innovation qui introduit le genre en matière de développement.

Notre réflexion sur les phénomènes de développement nous a déjà conduit à travailler sur différents thèmes, comme par exemple, les impacts individuels des bouleversement socio-culturels, l'application du genre dans les structures politiques, genre et créativité africaine, la conduite vers un développement équilibré femme-homme...

Cette contribution va rendre compte d'un aspect de l'expérience que nous menons au Niger et qui concerne la formation en "genre et développement" (GED) des actrices et acteurs des projets de développement à l'aide d'un outil clinique : le jeu de rôle<sup>1</sup>.

Les jeux de rôles mettent en scène des situations de rupture spectaculaires accentuées par l'abandon de quelques scories psycho-culturelles, susceptibles d'exhiber le désir féminin refoulé, blessé qui nous habite, désir constitutif du changement de société auquel nous aspirons. Le pari que l'expérience peut s'avérer prometteuse s'inscrit dans les néologismes nés de nos ateliers; les mots comme "gédéïser, gédéïisation, gédéïisant-e, genderiser, genderising" résonnent déjà dans nos oreilles avec des promesses insoupçonnables.

Cette méthodologie doit permettre une meilleure adhésion au concept GED, qui agirait comme un idéal, voire l'idéologie dominante d'une pensée qui se veut laïque, autonome, participant d'une rupture avec les conditions de vie actuelle. Au nom d'une équité, d'un équilibre à construire entre les genres, il est important de se frayer un passage hors d'une situation de dépendance vers un espace dynamique fondé sur la responsabilisation, l'autonomie, l'équité et les libertés.

---

<sup>1</sup> Nous remercions la Coopération Suisse/Niger pour sa confiance et son ouverture aux innovations sans qui jamais ces ateliers GED n'auraient eu lieu. L'équipe - dont les membres sont Marthe Diara DOKA, Awa ISSIAKA, Yazi DOGO, Chrystel FERRET BALMER, Didier ALLAGBADA, Aminata Ballo DANTE - convaincue du bien-fondé de sa méthodologie de formation et du transfert du concept GED, s'engage à conduire son expérience et sa réflexion sur cette approche. Mes remerciements vont aussi à l'IUED et à Yvonne PREISWERK qui nous ont permis de présenter notre expérience à un niveau international.

La prise en compte des facteurs psychologiques peut favoriser une réorientation et une gestion plus humaine des processus de développement. Réintroduire la dimension humaine dans les projets de développement est une urgence afin qu'ils ne soient plus vécus comme trop techniques, désincarnés, exogènes voire exotiques par les bénéficiaires et par les développeurs eux-mêmes<sup>2</sup>.

Cette expérience transformationnelle menée au Niger sur l'introduction de l'approche genre dans les projets de développement est née de la rencontre entre des sociologues, des anthropologues, des psychologues, des comédiens pédagogues de diverses nationalités. Une équipe pluridisciplinaire, formée depuis 1993, s'est fixé les objectifs suivants :

- favoriser l'appropriation de l'approche genre par les actrices et acteurs du développement,
- introduire le concept genre dans les structures de fonctionnement des projets financés par la Coopération Suisse,
- mener des réflexions sur des méthodes innovantes de formation GED et les expérimenter sur le terrain.

### **A la recherche d'une méthode innovante pour diffuser l'approche genre et développement**

Un premier séminaire autour du concept genre a rassemblé des experts nigériens, suisses et autres à Tahoua/Niger afin de nous sensibiliser à cette notion. L'évaluation avait fait apparaître que GED a été perçu comme trop théorique, voire insolite par rapport aux catégories conceptuelles et psycho-culturelles des Nigériens. D'autres voies devaient donc être explorées afin de mieux présenter ce concept, en tenant compte des résistances sociales et psychologiques du contexte nigérien, tout en se

---

<sup>2</sup> Des innovations audacieuses dues à des femmes telles que, Marguerite SCHLECHTEN, Aminata BALLO DANTE, Anne ZWAHLEN, Thérèse ADAM, Marthe DIARA ou à des hommes comme Jean-Marie BILL, Yazi DOGO, et autres... on déjà montré que la prise en compte des facteurs psychologiques favorise une réorientation et une gestion plus humaine des processus de développement.

fondant sur l'idée que ces mêmes Nigériens pourraient mobiliser des compétences internes en matière d'ouverture et d'accueil, donc de changement. Il s'agissait de trouver de nouvelles méthodes de formation capables de proposer une intégration, voire une introjection du concept genre au niveau de soi et dans ses relations avec l'autre sexe.

Nos recherches et expériences nous ont conduit à comprendre qu'il fallait opérer la mobilisation de l'intérieur de l'individu pour une meilleure appropriation du concept. Seul un travail centré sur l'individu pouvait appuyer notre démarche. Le jeu de rôle permet une opération interactive de déconstruction/construction tant au niveau individuel que relationnel.

L'approche genre crée des modifications non seulement dans les rapports sociaux homme-femme mais initialise aussi des conflits intrapsychiques car elle "bouscule" les schèmes psycho-socio-culturels de référence. L'objectif de notre travail était (et est toujours) d'amener les femmes et les hommes à opérer une reconstruction des rapports sociaux et une remise en question de leur système de pensée sur de nouvelles bases qui prendraient en compte des facteurs d'équité, de reconnaissance de l'autre, de respect des libertés fondamentales, etc. Reconnaître l'autre en tant qu'égal de soi avec ses compétences et ses potentialités et les traduire dans le réel par des actes quotidiens, engendre des situations psycho-dramatiques qui impliquent une prise de conscience d'un malaise psycho-social qui n'est pas sans risque, même pour les formateurs et les agents de développement.

Cette démarche est tout à fait différente de ce qui se faisait jusqu'alors en matière de formation de développement. Il a fallu nous convaincre de la pertinence de notre expérience et de l'idée qu'un travail psychologique sur soi-même et par soi-même ne relève pas forcément du psychopathologique. Le psychodrame est bien entendu un outil clinique de psychothérapie mais qui est largement utilisé dans la formation

aux relations humaines. Il s'agit plutôt de mobiliser des pulsions épistémophiliques susceptibles de conduire à une aisance psycho-affective dans des rapports sociaux équilibrés avec l'autre genre. La condition essentielle pour ce travail centré sur l'humain est bien entendu le désir de changement de celui-ci.

Nos séminaires, qui en fait sont des ateliers de travail, apparaissent comme une rupture par rapport aux séminaires classiques qui apportent ou imposent l'information du dehors. Nos ateliers cherchent une transformation opérée du dedans de soi par soi-même, en sollicitant les émotions, les affects, l'intellect, bref, les pulsions des participants.

### **Des ateliers de formation pour un changement de l'intérieur**

Partant du postulat que les changements de mentalité et d'attitudes relationnelles doivent d'abord s'amorcer au niveau personnel, le programme de formation a eu pour objectif premier de conduire les animateurs et les animatrices de projets à effectuer un travail sur eux-mêmes avant d'inviter les villageois à se transformer. Ce n'est pas un "viol de conscience" ou un "lavage de cerveau" (critiques exprimées dans les ateliers et ailleurs) que nous proposons, mais une prise en compte des acquis et des expériences déjà vécus, du possible et du souhaitable, afin d'amener des remaniements intérieurs capables d'exprimer les relations hommes-femmes avec plus de sens d'équité, d'égalité, d'équilibre, d'intelligence et de maturité.

Pour atteindre ces objectifs, nous structurons nos ateliers de formation autour d'un programme intégrant différents outils et modules; en voici une présentation sommaire.

D'abord, le *baromètre d'ambiance journalière* est un outil pédagogique symbolisé par trois figures - gaie → triste → neutre - sous lesquelles des pastilles de couleur différentes sont collées en fin de journée. Les participant-e-s visualisent le degré d'implication, de participation et d'acceptation de chacun,

ce qui permet d'évaluer au jour le jour le niveau psycho-affectif des participants aux ateliers. A la fin de chaque journée, une *synthèse journalière* individuelle et relationnelle est également effectuée par chaque participant.

#### *Expression de faits marquants*

Lors des présentations, chaque participant-e évoque un événement de son choix, gai ou triste. Cet exercice crée rapidement un champ d'intimité intense, voire de complicité dans le groupe.

#### *Expression des craintes et des attentes*

Les participant-e-s expriment leurs craintes (par exemple : GED "lave le cerveau") et indiquent leurs attentes (par exemple : GED "va proposer un outil plus adéquat pour le travail d'animation") par rapport à l'atelier. Ce module induit une forte présence participative et permet de mesurer le niveau de mobilisation interne de chacun.

#### *Représentation de la promotion de la femme*

Ce module propose aux participant-e-s d'identifier dans le contexte socio-politique du Niger, les politiques, les réalisations, les activités concrètes actuellement opérées en faveur des femmes. Des propositions pour améliorer les conditions de vie des hommes et des femmes et les rapports qui les gèrent sont alors évoquées.

#### *Soupape Yazı*

Yazı, comédien-pédagogue très célèbre au Niger pour ses sketches, est l'élément de "décompression" de nos ateliers. De par la nature psycho-affective du processus de formation, la présence de Yazı est incontournable à cause de l'effet qu'il produit sur le groupe. Il fait passer des pleurs aux rires, des colères à l'apaisement, de la crispation à la détente, par des chants, des jeux et des danses. Il crée une "ambiance bon enfant" au sein du groupe, ce qui affaiblit les résistances. Par exemple, le jeu des "amis invisibles" qu'il propose dès le

premier jour, mobilise intensément la curiosité des participant-e-s, d'où leur quête frénétique à vouloir s'identifier les uns aux autres.

### *Les jeux de rôle*

Le module jeux de rôle est la pierre angulaire de nos ateliers dans la mesure où le travail d'implication psycho-affective y est le plus intense. C'est durant ces moments très féconds que s'opèrent les "brèches" qui autorisent la déconstruction/reconstruction pour un changement à l'intérieur de soi. Ce module dérive du psychodrame. C'est un travail progressif de groupe, polarisé sur l'individu et ses relations à l'autre. Le jeu de rôle suscite des interrogations, des associations personnelles avec un registre d'identification très ouvert. Il favorise l'émergence des processus inconscients, amène à des modifications internes et accroît les possibilités d'adaptation du sujet à lui-même et à des situations nouvelles. Les thèmes librement proposés par les participant-e-s et exprimés dans leurs jeux sont révélateurs des problématiques de développement de la société nigérienne. On y joue des thèmes récurrents comme l'éducation des enfants, la scolarisation des filles, la claustration des femmes, l'emploi, la religion, le pouvoir, l'argent, le travail, la polygamie, les libertés fondamentales, la démocratie, la politique politicienne, la modernité, la révolte, le changement, le divorce, la fidélité/infidélité, la jouissance, le mariage, etc.

Des *simulations de groupe* consistent en outre à mettre en scène le travail d'animation opéré sur le terrain par les agents de développement. Ces derniers jouent leurs propres rôles et les participant-e-s sont transformés pour la circonstance en villageois "projetisés".

Les jeux sont filmés et montrés aux participant-e-s, dans le but de les amener à porter un regard critique nouveau sur eux-mêmes et sur les autres. La restitution et l'analyse des séquences de jeu permettent aux protagonistes de mieux comprendre leurs difficultés, leurs potentialités, leurs dynamiques

personnelles et relationnelles. Les inhibitions, les mécanismes de rationalisation, d'intellectualisation donc de défense sont mis en évidence. Les jeux de rôle permettent l'apprentissage de nouveaux rôles et une meilleure appréhension de l'avenir et du devenir de soi.

### *Les stéréotypes sociaux*

Les stéréotypes apportent un éclairage édifiant sur les rapports sociaux. Les femmes nigériennes ont une conscience aiguë du manque de reconnaissance de leurs compétences, de leur exclusion des sphères de décision, de leur exploitation, de la spoliation de leurs droits, de la confiscation de leurs libertés par les hommes, des brutalités dont elles sont victimes, de leur utilisation en tant qu'objet de plaisir et de procréation. Cette prise de conscience se traduit par une liste impressionnante de défauts qu'elles identifient chez les hommes.

Les hommes sont menteurs, hypocrites, infidèles, violents, violeurs, agités, anxieux, etc., bref, une liste infinie de défauts très médiocres et rétrogrades qui, tout compte fait, annulent le peu de qualités qu'ils détiennent encore. Les femmes admettent qu'elles ont des défauts, origine de leur disqualification au niveau des responsabilités politiques. Elles reconnaissent aussi leur capacité plus motivée à modifier leurs relations avec les hommes. Certes, on trouve des qualités et des défauts de part et d'autre disent-ils, mais les rapports qualités/défauts sont très en défaveur des hommes.

Ces stéréotypes d'un genre dépassé nous montrent que les hommes s'agrippent frileusement aux qualités fragiles et éphémères des femmes comme la beauté, la jeunesse, la disponibilité sexuelle, la disposition à procréer, ce qui met les hommes de facto dans une situation de précarité quant à leurs relations avec les femmes. Cette précarité participerait-elle des premières relations mère-fils, constitutives d'un processus identificatoire inadéquat ? La méconnaissance des qualités et des compétences plus fortes, plus durables des femmes



trouverait-elle son explication dans cette inadéquation du modèle identificatoire ?

	Les femmes vivent également une situation précaire dans leurs rapports avec les hommes qui les brutalisent, les exploitent, les infantilisent, organisant ainsi leurs "biodégradabilité" précoce. Néanmoins, elles estiment que l'homme est incontournable	
--	--	--

dans leur vie, elles ne peuvent en faire l'économie, si cruel soit-il. Comment reconquérir cette "bête" qu'elles ont portée dans leur ventre, qu'elles ont allaitée, éduquée, se demandent-elles ?

Les deux genres sont en quelque sorte pris dans une relation aux confins de la perversion dans un renvoi en miroir sadomasochique. Le regard scrutateur de l'une et le regard destructeur de l'autre participent à leur enfermement mutuel, dont les issues possibles se trouvent du côté de GED.

#### *L'identification et l'inventaire par genre des rôles sociaux*

Ce module consiste à repérer les différents rôles sociaux propres au contexte socio-culturel dans lequel les agents de développement travaillent habituellement. Cet inventaire montre que les hommes s'occupent des tâches rentables, se sont accaparés des fonctions prestigieuses, des rôles valorisants, moins épuisants et qui leur donnent beaucoup de temps libre. Les femmes, par contre, occupent généralement de multiples

rôles, impliquant des tâches souvent répétitives et qui monopolisent constamment leur temps et leur espace et sollicitent toute leur énergie.

### *Modification des rôles sociaux*

La division inégale des rôles entre sexes est justifiée par un discours qui va puiser ses référents dans des alibis biologiques, morphologiques, religieux et culturels. Ce module met en évidence l'obsolescence de ces arguments. Un travail de réflexion et d'analyse permet de classer les rôles et les tâches selon leurs possibilités d'être transférés d'un genre à l'autre, immédiatement ou à plus ou moins long terme. Ce travail est fondé sur la distinction entre les fonctions biologiques (donc non modifiables, parce que déterminées génétiquement) et les caractéristiques sociologiques (donc modifiables, parce que justement sociales) des rôles.

### *Intégration des Femmes au Développement (IFD)<sup>3</sup> et présentation du concept Genre et Développement (GED)*

La réflexion sur les similitudes et les différences entre les deux approches suscite toujours des débats très riches et permet une compréhension rapide de l'approche genre, qui apparaît dès lors comme une forme évidente d'équilibre entre les sexes. Cette réflexion est menée à l'aide d'un tableau permettant de visualiser les similitudes et les différences à travers les éléments suivants : objet, domaines d'intervention, types d'actions, rôles de la femme et impact.

### *Travail de groupe sur GED*

Ce travail permet aux participant-e-s d'évaluer leur perception, leur "digestion" du concept genre, et la manière dont ils l'intègrent, ne serait-ce qu'au niveau de leurs discours, de leurs attitudes et de leurs relations avec l'autre sexe.

---

<sup>3</sup> Intégration des Femmes au Développement a été l'approche en cours dans les projets de développement dans les années 1970-1980, qui a précédé l'approche Genre et Développement implantée dans les années 1990.

Dans ce contexte, nous pensons que GED autorise, sinon impose, un réaménagement linguistique au sens large du terme. Par exemple, nous avons constaté que le recours à la langue française, en tant que langue étrangère de travail, joue un rôle de pare-excitation par rapport à la violence qui potentialise les archaïsmes psycho-culturels de nos langues maternelles. La désaffection des représentations par le langage amoindrit la charge affective destructrice liée aux représentations de choses, ce que nos langues maternelles semblent ne pas permettre. Nous nous demandons si elles ne mobiliseraient pas les résistances psychiques contre toute tentative de restructuration. Certaines interrogations surgissent de ces constats : GED serait-il mieux intégré en français, langue écrite, langue de distanciation ? GED se confronterait-il à des mécanismes de défense liés aux schèmes psycho-culturels ou psycholinguistiques ?

#### *GED et soi-même*

Les réflexions sont menées au niveau individuel autour du concept, pour montrer comment chacun s'en est imprégné et l'a intégré dans ses discours et ses relations avec les autres. Nous pensons que l'imprégnation de GED dans les rapports sociaux passe d'abord par une appropriation individuelle. Le degré de cette appropriation est perceptible par les prises de position personnelles, dans les comportements, les regards nouveaux dans les relations avec l'autre genre. Ce travail révèle à chacun qu'il recèle en soi, sans le savoir, des dispositions à être GED mais que beaucoup d'efforts restent à fournir pour une expression plus équilibrante des rapports sociaux.

#### *La vie d'un atelier*

La réunion de certaines conditions est essentielle pour la bonne marche des ateliers, notamment un nombre égal de femmes et d'hommes (maximum 30 personnes) ayant un niveau de formation sensiblement équilibré. Chaque participant doit en outre avoir manifesté un désir personnel de participer à l'atelier.

Un rapport très détaillé et critique sur l'atelier est remis à chaque participant-e par l'organisme qui finance la formation.

Le processus de formation est renforcé par l'unité de lieu de l'atelier, qui permet une vie communautaire durant cinq jours et cinq nuits. Des films, présentés tous les soirs, sont sélectionnés selon leur capacité à montrer les rapports sociaux défavorisant la femme et ses motivations et compétences à trouver ses libertés et ses droits.

### **Poursuivre**

Le travail sur soi effectué dans un atelier GED fragmente et délie le sujet dans ses rapports avec l'autre sexe, en l'autorisant à reconnaître chez celui-ci des compétences similaires. Les jeux de rôle mettent en scène des situations dramatiques et tragiques et permettent d'amorcer un travail de déconstruction/reconstruction. Dans ces ateliers d'un genre nouveau, nous sommes parvenus à débloquer la souffrance identitaire des hommes, à expatrier la misère affective des femmes en nous appuyant les uns sur les autres<sup>4</sup>. Nous n'en sommes qu'à un début et il reste forcément des résistances individuelles et sociales résiduelles. Pourtant, nous sommes déjà parvenus à mettre en évidence les symptômes du mal-développement séculairement construit, transmis et qui nous empêchait de reconnaître plus tôt notre indigence commune. Les maux, douloureusement enkystés auparavant en nous, indigestes et mal intériorisés, nous parviennent de plus en plus comme des éléments de souffrance et de blocage dont il faut se défaire, par des mots dans l'acte de parole et par l'expression comportementale, à l'image des mises en scène dans les jeux de rôle des ateliers.

---

<sup>4</sup> Bien que le jeu de rôle et le psychodrame constituent nos outils privilégiés, d'autres outils psychocliniques comme les Training Group (groupes de formation); des groupes de créativité, de diagnostic, etc. pourraient être envisagés.

Les hommes démantèlent les mécanismes de confiscation du pouvoir aux femmes, pouvoir qu'ils ne veulent pourtant plus assumer seuls. Les femmes démontent, quant à elles, les mécanismes de renoncement au pouvoir, renoncement qu'elles ne veulent plus accepter. Les uns et les autres admettent alors qu'une reconnaissance mutuelle de leurs compétences pourrait proposer de nouveaux rapports de genre moins conflictuels et capables de mener vers un développement équilibré.

C'est en cela que le concept genre nous paraît plus élaboré que tout autre concept en matière de développement; il est plus critique, plus politique et conduit à une meilleure connaissance de soi comme à une reconnaissance de l'autre dans sa différence complémentaire et égalitaire, sans pour autant être persécuteur et menaçant. GED peut tenir ses promesses en conservant son potentiel différenciateur mais équilibrant, qui est capable de renforcer l'image identitaire de l'un et de l'autre sexe.

A l'issue des formations, les participants ont demandé à ce que soit mis à leur disposition un texte de synthèse qui puisse les aider, les soutenir dans leur démarche. Ce document, en cours d'élaboration, présente de façon détaillée la démarche adoptée et les modules de formation ainsi que la synthèse des analyses sociales genre réalisées au cours des divers ateliers. Il devrait être disponible au bureau de la Coopération suisse à Niamey à partir de septembre 1997.

### **Références bibliographiques**

- ANCELIN SCHUTZENBERGER A, "Présentation du psychodrame" in *Bulletin Psychologique*. numéro spécial, pp. 969-993.
- ANZIEU D et al., *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Dunod, Paris, 1972.

- ANZIEU D, *Le groupe et l'inconscient*, Dunod, Paris, 1975.
- BARBANCE Maryse, "Des représentations de la femme chez Freud : un regard historique, psychanalytique et féministe", *Recherches féministes*, vol.7, n°2, 1994, pp. 37-55.
- CLUB SAHEL & OCDE, "L'aide au Sahel la période coloniale au XXIème siècle en passant par la Sécheresse", *Coopération* n°21, 1976-1986.
- DION. W, *Transformation*, PUF, Paris, 1982.
- FREUD Anna, *Le moi et les mécanismes de défense*, PUF, Paris, 1967.
- FREUD S, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1970.
- PETERFALVI JM, *Introduction à la psycholinguistique*, PUF, Paris, 1970.
- SASSOLAS M, "Est-ce ainsi que les hommes vivent ?" *Revue suisse pratique de psychologie de la vie sociale et d'hygiène mentale*, n°1, 1980.
- WATZLAWICH P, WEAKLAND J, FISH R, *Changements, paradoxes et psychothérapie*, Seuil, Paris, 1975.

### **Références filmographiques**

- "Au cœur du racisme", documentaire de la Télévision Suisse Romande "La 25ème heure" présentation de Jacques Perrin
- "Couleur pourpre", réalisé par Steven Spielberg avec Danny Glover et Woppy Golberg
- "Entre ciel et terre", réalisé par Oliver Stone avec Joan Chen
- "Les berceaux de la démocratie, Ordre public", documentaire canadien avec Patrick Watson et Robert Guy Scully, Production de Democracy Films Limited et Société Radio-Canada.

# **LA CREATIVITE LEGISLATIVE DES CENT MESURES MAGHREB-EGALITE**

**Caroline BRAC DE LA PERRIERE**

Le Collectif 95 Maghreb-Egalité a produit trois documents : un rapport sur la condition des femmes dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), un rapport sur l'état des ratifications des conventions internationales par les gouvernements et la rédaction des *Cent mesures et dispositions pour une codification maghrébine égalitaire du statut personnel et du droit de la famille*.

## **L'élaboration des Cent mesures**

Pour élaborer ce texte, le Collectif a décidé d'opérer une division du travail par chapitres : les Marocaines étant chargées du chapitre concernant le mariage, les Algériennes du chapitre concernant le divorce et les Tunisiennes du chapitre concernant la tutelle. Les équipes des trois pays avaient en outre à travailler sur la question de l'héritage, vu son importance et les difficultés à ébranler ce domaine dans la législation musulmane.

J'ai été chargée d'assurer la coordination de l'équipe algérienne pour les *Cent mesures* en 1993, alors que la situation politique devenait extrêmement tendue et que les communications entre les associations algériennes et le reste du Collectif devenaient très difficiles. Du fait de toutes ces difficultés, le travail de recherche, de conception et d'élaboration du texte n'avait pas encore commencé côté algérien, alors qu'il ne restait que 24 mois avant la Conférence de Pékin.

Il avait été décidé en commun, au départ du projet, que les équipes chargées de la conception et de la rédaction de ce texte devraient être formées par des expert-e-s - juristes, avocats, magistrats, hommes ou femmes - qui seraient trois par équipe : ce qui avait été imaginé en 1991 n'était pas du tout évident à réaliser en juin 1993. En Algérie, je n'ai pu alors trouver que deux personnes - une avocate et un juriste - qui voulaient bien et pouvaient, en dépit de l'énorme incertitude de l'avenir, se lancer dans un tel projet.

L'assemblage des travaux des trois sous-groupes a ensuite exigé plusieurs réunions avec tous les experts venus des trois pays pour présenter, confronter, discuter, éventuellement retravailler et finalement adopter collectivement les propositions faites par un groupe. Ces réunions ont donné lieu à des débats vifs, parfois contradictoires, toujours extrêmement riches.

En effet, il n'était pas du tout évident d'adopter les mêmes principes en partant de situations législatives et sociales nationales très différentes. Le code tunisien, par exemple, décrète l'égalité en matière de mariage, de divorce, de tutelle des enfants, et ne montre d'aspect discriminatoire qu'en matière d'héritage et en maintenant l'homme comme chef de famille... Finalement, les femmes tunisiennes ne subissent pas les discriminations dont souffrent les Marocaines et Algériennes.



Il avait donc été décidé collectivement dès la conception de ce projet de mesures pour une codification égalitaire, de prendre pour référence de base les acquis des Tunisiennes. Le projet intégriste et la violence quotidienne extrême aiguisaient la volonté des Algériennes de renforcer leur lutte pour l'égalité et pour une autre société; n'ayant rien à perdre dans cet état de guerre, elles étaient au contraire très motivées pour élaborer un projet intransigeant sur les droits humains.

Pour les Marocaines, confrontées à une législation nationale très inégalitaire et faisant une référence systématique à la *Sharia*, la rédaction et l'adoption des *Cent mesures* se révélèrent complexes. Elles devaient intervenir dans une société en paix, gouvernée par le Commandeur des croyants. L'égalité posant forcément la question de la laïcité, ce sont elles qui nécessitaient le plus d'arguments issus des textes religieux pour accompagner ces mesures et les justifier dans leur contexte social.

Un projet proposé par les Kowetiens - un code arabe unifié - donnait une motivation supplémentaire pour arriver à un résultat commun : il fallait déboucher sur une proposition qui était propre aux femmes du Maghreb.

### **Les grandes lignes des *Cent mesures***

Les grandes lignes des dispositions sont :

- l'égalité de l'homme et de la femme en droit et devoir devant la loi, dans le mariage et dans le divorce,
- l'égalité entre époux par abolition de la notion de chef de famille et du devoir d'obéissance, cette notion de devoir d'obéissance existant dans les codes marocain et algérien actuels,
- la possibilité pour la femme de la prise en charge et de l'entretien de la famille, au même titre que l'homme,

- la substitution de la responsabilité parentale à l'autorité paternelle. Ce point est extrêmement important, car les femmes algériennes et marocaines, plus particulièrement les mères divorcées, sont totalement ligotées par l'autorité paternelle. En Tunisie, la tutelle parentale existe pour les femmes dans certains cas seulement, puisqu'une femme divorcée est dans l'obligation de demander à son ancien mari de signer un papier pour son fils pour laisser l'enfant sortir du territoire national par exemple.
- l'égalité successorale,
- l'élimination de toute forme de discrimination raciale ou religieuse dans les relations familiales, notamment en ce qui concerne le droit au mariage d'une musulmane et d'un non-musulman, qui est interdit actuellement,
- la protection juridique des enfants, avant et après la naissance, par la reconnaissance de la filiation naturelle, les enfants illégitimes n'ayant pas accès aux droits dans nos codes de la famille actuels.

Aujourd'hui, l'enjeu est de faire admettre ces propositions par leur société respective. La première étape est de les faire connaître et que les femmes du Maghreb se les réapproprient, entament discussions et débats et s'en servent. En Algérie, elles ont déjà été extrêmement bien reçues par les associations de femmes, qui s'en sont immédiatement servies en avril 1996 dans les ateliers pour la promotion des femmes proposés par la Ministre de la solidarité. Le Collectif Maghreb-Egalité qui a réussi avec succès son premier pari d'arriver à Pékin avec des propositions, a décidé de prolonger son existence pour faire connaître, approfondir, développer ses travaux et promouvoir ces *Cent mesures* pour en faire un texte de référence.

### **Présentation du réseau *Femmes sous lois musulmanes***

L'un des moyens de diffusion de son travail par le Collectif Maghreb-Egalité est l'utilisation du réseau *Femmes sous lois musulmanes*; je m'occupe du bureau de coordination

international. Ce réseau a été créé en 1984 à l'occasion d'événements qui nécessitaient une action urgente par des femmes venant de pays ou de communautés musulmanes (Algérie, Maroc, Soudan, Iran, île Maurice, Tanzanie, Bangladesh et Pakistan). Le bureau de coordination international est relié à plusieurs bureaux de coordination régionaux, au Nigeria, au Pakistan, au Bangladesh et à plusieurs points de coordination nationaux dans une trentaine de pays d'Afrique et d'Asie.

*Femmes sous lois musulmanes* s'adresse aux femmes, musulmanes, athées ou d'autres religions, dont l'existence est régie par des lois, écrites et non écrites, dérivées d'interprétations du Coran, intimement liées aux traditions locales.

Les objectifs de ce réseau sont :

- de créer des liens entre les groupes de femmes - ainsi qu'avec les femmes isolées - dans les pays musulmans et les communautés musulmanes,
- de contribuer à accroître la connaissance de leurs situations communes dans des contextes différents et de rendre possible le partage des expériences,
- de renforcer les luttes et créer les moyens d'un soutien international.

Les moyens utilisés par le réseau sont l'échange et la diffusion d'information, le soutien et la publicité des luttes à l'intérieur du monde musulman, et la mise en place d'un organe de communication pour les femmes des pays et des communautés musulmanes.

Pour atteindre ces objectifs, *Femmes sous lois musulmanes* diffuse des dossiers d'information, organise des programmes d'échanges destinés à faire prendre conscience aux femmes, souvent modestes, que l'Islam peut être lu et vécu différemment selon les pays et les continents. Il lance également des projets collectifs comme, par exemple, le projet *Femme et lois*. Ce projet, rassemblant actuellement 27 pays, a pour objet une

recherche sur les différentes lois touchant les femmes (coutumières, officielles, officieuses...) afin de pouvoir échanger des expériences et développer des outils et des stratégies pour agir dans/sur le cadre musulman dans les pays respectifs.

## REVENDICATIONS COLLECTIVES DES FEMMES DU MAGHREB

**Leila RHIWI**

Les femmes marocaines continuent à vivre dans un statut d'infériorité tant au niveau juridique qu'au niveau de la santé, de l'éducation ou de l'économie, etc. Elles restent encore absentes du champ politique et des postes de décision.

Certes, le Maroc a connu une évolution certaine depuis quelques années. Une succession de réformes en témoigne : la réforme de la *Moudawana*<sup>1</sup>, la réforme de la Constitution à deux reprises ainsi qu'un climat d'ouverture qui se manifeste par une réelle liberté d'expression à travers les différentes publications.

Mais l'élément le plus remarqué est le foisonnement de milliers d'ONG couvrant divers secteurs, qui ont investi l'espace public. C'est dans ce contexte d'émergence du mouvement associatif que s'est manifestée la présence importante du mouvement féminin. En effet, les femmes marocaines ne pouvaient plus accepter de vivre dans la "Schizophrénie" : ouvrières, secrétaires, fonctionnaires, cadres, médecins, etc. et par conséquent actives et rémunérées, elles continuaient à subir un statut d'infériorité juridique et de soumission.

Le poids de la conscience collective et la force des stéréotypes ancrèrent toujours la femme dans une position de dépendance vis-

---

<sup>1</sup> Code du statut personnel

à-vis de l'"homme", serait-il le dernier de la *Oumma*<sup>2</sup>. Par ailleurs, la division traditionnelle des tâches ainsi que l'analphabétisme (jusqu'à 89% dans le monde rural), ont contribué à limiter fortement l'accès des femmes à l'information ainsi que leur capacité à se défendre et à faire valoir leurs droits.

Alors que la religion a cessé depuis longtemps de régir la totalité des actes de la vie quotidienne, il n'était donc plus possible qu'elles acceptent cette situation de soumission, qu'elles tolèrent l'exception des lois régissant les relations familiales. En effet, la politique nationale, la vie économique, l'administration sont régis par des pratiques et des lois séculaires. Personne d'ailleurs ne songerait à les remettre en cause. Le statut du code personnel (ou code de la famille), par contre, est fortement imprégné de religieux. Sa forme actuelle en fait l'outil pour perpétuer les pratiques les plus conser-vatrices de l'islam.

Il faut noter que dans la *Moudawana*, promulguée en 1957, la femme est privée des droits qui lui sont reconnus par ailleurs par la Constitution nationale. N'est-il pas aberrant que la même femme soit mineure à vie dans une codification et jouisse des mêmes droits que les hommes dans la Constitution ? Ainsi, et face à ce décalage toujours croissant entre la réalité du vécu des femmes que leur confère leurs activités et le statut d'infériorité qui est le leur (la femme continue à investir tout les espaces publics), il fallait qu'elles s'organisent.

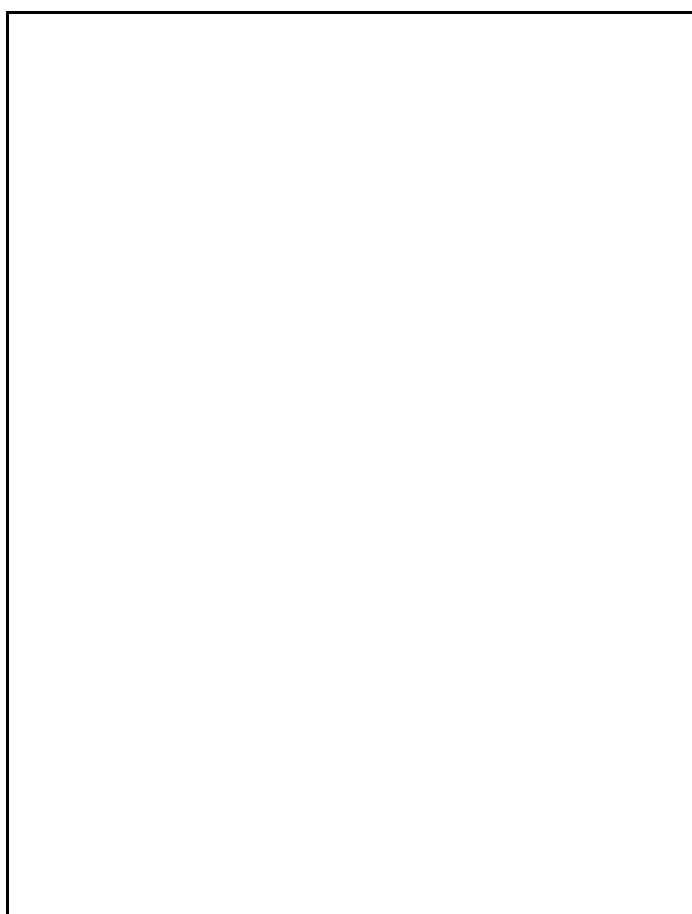
Le mouvement féminin est donc venu pour manifester le refus de cette condition. N'ayant pu inscrire leurs revendications au niveau du champ politique resté indifférent à leur cause, les femmes se sont organisées pour exprimer leurs revendications autrement. Leur mouvement permet de faire entendre leurs voix, de toucher le pouvoir politique, législatif, juridique... En effet, aucune formation

---

<sup>2</sup> Nation arabe

aujourd'hui ne peut éviter de prendre position sur le statut de la femme. La condition féminine, désormais incontournable, s'est installée dans le débat public. Cette nouvelle manière de faire de la politique s'inscrit dans l'émergence de la société civile et constitue certainement une avant-garde dont l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM, Rabat) fait partie.

L'ADFM a vu le jour en 1985. Elle inaugurerait alors la création d'organisations indépendantes de femmes n'ayant pas d'affiliation politique. Dès 1987, d'autres organisations de même nature vinrent amplifier cette émergence de mouvements féminins dans le pays. Lors de sa création, et pendant les premières années de ses activités, l'ADFM réalisait surtout des actions auprès de femmes bénéficiaires. C'était l'époque du porte à porte, de l'alphabétisation dans les maisons, de la sensibilisation aux questions des droits...



Aujourd'hui, ces activités continuent à être réalisées, à la différence qu'elles se font dans un local de l'association et à une plus grande ampleur. En effet, l'ADFM a réussi à financer plusieurs de ses projets par des organismes internationaux. C'est ainsi qu'un projet de tricot mécanique générateur de revenu en faveur des femmes a pu être monté en 1992 et qu'il continue aujourd'hui encore à profiter chaque année à des dizaines de femmes. Par ailleurs, au lancement des activités du local, une aide en équipement logistique nécessaire aux cours d'alphabétisation a énormément aidé ainsi que les dons de plusieurs machines à coudre et à broder, grâce auxquelles des activités quotidiennes sont menées au siège de l'association. La sensibilisation, le conseil, l'orientation, rien de ce qui touche à la condition féminine



n'est laissé au hasard. Aujourd'hui, l'expérience aidant, l'ensemble de ces activités fait partie d'un véritable projet intégré.

Néanmoins, la grande orientation qu'a prise l'ADFM depuis environ six ans, est celle de l'*Advocacy* ou du Plaidoyer. Nous nous sommes rendu compte que l'action directe auprès des femmes était certes importante mais qu'il y avait un autre travail essentiel qui est celui de la pression que nous pouvions exercer en tant que femmes pour changer les lois. Ce travail de pression au niveau des quatre pouvoirs - politique, législatif, juridique, médiatique - est sans aucun doute capital.

La démarche consiste à s'emparer d'une injustice criante, de violence, de discrimination. Une analyse grâce à de réelles recherches de terrain est réalisée afin de déboucher sur une connaissance plus fine du phénomène. Ensuite, une campagne médiatique est montée, des propositions de réformes des textes de lois ou des projets de meilleure protection sont élaborés afin d'interpeller les pouvoirs. Les sujets touchés par l'association dans l'axe du plaidoyer ont été, à titre d'exemple, le travail des petites filles, la violence à l'égard des femmes, le harcèlement sexuel sur les lieux de travail, la réforme du code du statut personnel...

Par ailleurs et toujours dans le cadre des nouvelles orientations et axes de travail de l'ADFM, il faut relever la formation à la problématique du genre. Cet aspect est traité dans le cadre de sessions de formations appelées *Université Printemps*. Il s'agit lors de ces stages, de former à chaque fois 100 personnes, hommes et femmes, à la problématique des droits des femmes. Ces 100 stagiaires sont des personnes relais, c'est-à-dire, elles-mêmes en contact avec un grand nombre de personnes. Pendant une semaine, en plus des apports théoriques des conférences, des ateliers en nombres réduits de personnes sont montés. Ce sont ces

ateliers qui font la particularité de ces sessions, marquant par là ces formations de notre empreinte féminine. En effet, les animateurs ont comme consigne de faire travailler les participants sur eux-mêmes. Il s'agit pendant plusieurs séances de les faire réfléchir sur leurs pratiques, leur vécu quotidien, personnel ou professionnel quant à la perception qu'ils ont de la femme ou l'un de l'autre. Ce travail qui s'approche de la psychothérapie de groupe est d'une très grande richesse. Les participants apprécient énormément cette approche, nouvelle pour eux, et sont pour la plupart affolés par la charge inconsciente de stéréotypes et de représentations négatives que nous véhiculons tous à l'égard des femmes.

L'ADFM, en montant ces sessions de formation, investit l'espace de l'éducation aux droits humains. En tant qu'association féminine, nous estimons que nous avons un rôle immense à jouer au niveau du changement des mentalités. Changer les lois ne signifie pas forcément changer la réalité lorsque les comportements ne suivent pas et que les esprits restent fermés. Il importe donc également de faire un travail sur les hommes et surtout les jeunes. Ce travail sur les mentalités est fondamental pour l'amélioration de l'image de la femme dans la conscience collective, puis, bien sûr, dans la réalité.

Enfin, l'ADFM est fortement présente dans le cadre de coordinations diverses tant à l'échelle nationale, régionale, qu'internationale. Je citerai pour illustrer cet axe, seulement deux exemples : l'un au niveau national et l'autre au niveau du Maghreb.

En ce qui concerne le niveau national, l'ADFM a participé à plusieurs coordinations avec les associations féminines marocaines sur divers sujets. La réforme de la *Moudawana* a été un moment important de ces coordinations ainsi que celle de la

Constitution pour laquelle les associations féminines ont rédigé un mémorandum commun.

Actuellement, l'ADFM participe à un mouvement de coordination des associations féminines pour la participation des femmes à la vie politique. L'apport de l'association au sein de ce comité de coordination féminine est d'une très grande importance. Je dirais même que nous nous sentons, en tant qu'ONG indépendante, investie d'un rôle essentiel : faire évoluer le débat public vers une réelle et effective indépendance du mouvement féminin, tâche qui n'est pas aisée puisque la confusion entre l'identité partisane et l'identité féminine reste encore très importante.

Le second exemple, concernant l'inscription de l'association à l'échelle régionale, est sa participation dans le cadre du Collectif 95 Maghreb-Egalité pour la réalisation de son plan d'action et d'élaboration de ses publications. Personne n'ignore aujourd'hui le grand impact d'une des publications du Collectif, le code égalitaire appelé les *Cent mesures*. Ce code, qui existe aujourd'hui en trois langues, va être traduit en italien et en espagnol. Il présente, suite au travail de juristes et de magistrats des trois pays du Maghreb, le projet de loi pour une codification maghrébine égalitaire du code de la famille. L'intérêt de ce texte de loi - au-delà de son caractère unifié émanant de la société civile et, en particulier, du mouvement féminin - est de proposer une codification dont les fondements reposent sur les principes universels des Droits de l'Homme.

Enfin, bien qu'il me soit difficile de terminer cet article tant les actions de l'ADFM sont nombreuses et riches, je conclurai sur l'un des plus importants projets qui prend forme actuellement : le centre d'information, de formation, d'orientation et d'assistance juridique pour les femmes défavorisées. Les objectifs de ce centre sont d'informer les femmes sur leurs droits, les amener à les

utiliser, leur assurer une consultation et une assistance juridique en matière de statut personnel, de code pénal et de code du travail. Ce centre permettra, par ailleurs, d'assurer une formation juridique auprès d'une population diverse de femmes, pour une meilleure connaissance des textes de loi et des démarches à effectuer auprès des instances compétentes et des procédures de recours. De plus, cette action nous aidera à mettre sur pied une véritable banque de données à partir de cas concrets et précis, en vue de disposer d'une information fiable et exhaustive des pratiques existantes. Enfin, nous comptons, grâce à ce travail, mettre en évidence les carences et les biais des textes de loi existants et formuler des propositions de lois pour les soumettre aux autorités compétentes.

*Illustration: Kalimate, n°3/4, 1995*

***CENT MESURES ET DISPOSITIONS***  
**POUR UNE CODIFICATION MAGHREBINE EGALITAIRE DU STATUT  
PERSONNEL ET DU DROIT DE LA FAMILLE**

L'Égalité, la Liberté et la Non discrimination constituent les principes fondamentaux qui inspirent la démarche du "Collectif 95 Maghreb Égalité". C'est sur ces fondements et en se fixant pour objectif l'harmonisation de la norme juridique interne avec la norme internationale, qu'ont été élaborées les "**Cent mesures et dispositions pour une codification maghrébine égalitaire du Statut personnel et du Droit de la famille**" proposées par le Collectif.

L'argumentaire en dix points qui précède les Cent mesures et dispositions rappelle que "*l'engagement pour l'égalité juridique et effective des droits est au cœur du choix fondamental entre progrès ou régression auquel nos sociétés sont confrontées*" et qu'il constitue "*un enjeu décisif pour la réalisation de l'exigence démocratique et des objectifs d'un développement humain durable*". L'argumentaire replace, à grands traits, le débat sur l'élaboration d'un droit de la famille dans le sens de la modernité, dans le contexte historique et socioculturel des sociétés maghrébines, mettant l'accent sur le fait que ce choix "*met à l'épreuve de façon inéluctable la capacité de l'Islam à se remettre en cause et à dégager lui même sa dynamique d'évolution*".

Constatant que "*la réflexion sur la famille musulmane pose ainsi le problème de l'indépendance d'esprit vis à vis de certaines contraintes souvent présentées comme incontournables voire immuables*", l'argumentaire récuse "le caractère immuable des dogmes systématiquement mis en avant s'agissant de la condition des femmes (...) et l'assimilation dogmatique imposée entre l'Islam et le droit musulman qui est le produit de l'Histoire".

Droit "*par essence évolutif*", le droit musulman doit et peut faire l'objet d'une lecture non dogmatique pour "*mieux comprendre et vaincre (...) sans remettre en cause l'Islam en tant que religion, en tant que patrimoine culturel et en tant que civilisation (...), les difficultés suscitées par les interférences de ce droit dans un État sécularisé.*"

## *ARGUMENTAIRE*

**1** Le "Collectif 95 Maghreb Égalité" est un réseau qui inscrit son action dans la dynamique du Mouvement des femmes de trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie et qui a pour objectif de promouvoir une action concertée dans la perspective de l'organisation, en 1995 à Beijing, de la IV<sup>e</sup> Conférence Mondiale des femmes. Les initiatrices de ce réseau - animatrices d'associations de femmes, intellectuelles et chercheuses - considèrent que le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un élément déterminant pour l'accès à la citoyenneté.

**2** La Conférence de Beijing a pour thème le développement, l'égalité et la paix. La référence au développement doit s'entendre dans son acception globale fondée sur la primauté du respect des Droits de la personne humaine comme facteur essentiel dans toute entreprise destinée à promouvoir le progrès économique, social, politique et culturel.

Enjeu décisif pour la réalisation de l'exigence démocratique et des objectifs d'un développement humain durable, l'engagement pour l'égalité juridique et effective des droits est ainsi au coeur du choix fondamental entre progrès ou régression auquel nos sociétés sont confrontées.

**3** Le combat des femmes pour une égalité réelle et une citoyenneté effective doit se fonder sur le respect des droits de la femme tant dans la vie publique que dans sa vie privée.

L'infériorité juridique de la femme au sein de la famille est, en effet, à l'origine des discriminations dont elle fait l'objet dans la sphère publique et ce statut discriminatoire au niveau de l'activité sociale, économique, politique et culturelle est de nature à son tour, à freiner, voire à entraver, toute évolution significative de la condition juridique des femmes telle qu'elle est consacrée par la législation en matière de statut personnel et du Droit de la famille.

**4** L'accès des femmes au savoir et à l'information est certainement une variable-clé dans la dynamique d'une société en mutation où l'analphabétisme demeure important. Dans cette perspective, l'éducation non sexiste a une fonction primordiale pour débusquer les préjugés et pour promouvoir les droits des femmes et leurs légitimes revendications à la maîtrise de leurs corps et de leur destin. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas négliger la connaissance par tous les citoyens -et particulièrement les femmes- de leurs droits afin qu'ils puissent les faire valoir et les exercer, par la mise en œuvre de tous les moyens pédagogiques, techniques et audiovisuels pour faciliter la diffusion et l'utilisation du droit. Enfin la revalorisation du rôle des femmes suppose l'instauration de nouvelles pratiques sociales fondées sur un changement radical des mentalités. Au regard des droits fondamentaux de l'être humain, autant que du droit au développement, l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes constitue un enjeu de société essentiel. Dans les pays du Maghreb cette évolution des mœurs et des mentalités est déjà engagée: par-delà les chiffres et les statistiques, il est indéniable que la scolarisation des filles est un fait irréversible, de même que l'émergence des femmes dans le monde du travail, la planification familiale et l'utilisation de la contraception. Par ailleurs le développement des associations de femmes et de défense des Droits de l'Homme, contribue tout à la fois au mouvement démocratique, au processus de sécularisation des mœurs et au renforcement de la société civile, acteur indispensable de cette évolution.

**5** Le Maghreb est généralement perçu comme un ensemble homogène, entièrement arabisé et islamisé. Or le Maghreb est à la fois berbère, arabo-musulman, méditerranéen et africain.

De l'antiquité à la colonisation il a subi les invasions et occupations romaine, byzantine et enfin arabe qui aboutit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la quasi islamisation de tout le Maghreb à l'exception de quelques communautés juives et chrétiennes.

Il a subi l'emprise coloniale française à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et les sociétés de cet espace maghrébin sont le produit de cette histoire diversifiée et mouvementée.

La place réservée aux femmes ne pouvait être que le produit de toutes ces civilisations du pourtour de la Méditerranée au sein desquelles le fondement de l'organisation sociale est la famille patriarcale agnatique. Cette famille se structure sous la puissance d'un chef, le père, et elle ne reconnaît que la prééminence de la lignée masculine paternelle. Ce système patriarcal fait du statut d'infériorité des femmes et de leur exclusion de l'espace public, un élément fondamental, allant jusqu'à légitimer toutes les formes de violence et atteintes à l'intégrité physique et morale à l'égard des femmes.

**6** Dans les pays du Maghreb cette structure familiale a été consolidée par le droit musulman classique, le *Fikh* seul droit applicable au Droit de la famille, alors que tous les autres domaines juridiques subissaient des transformations générées principalement par la pénétration coloniale. A la veille des indépendances, le modèle



juridique de la famille musulmane est commun à l'ensemble du Maghreb.

La famille est (nécessairement) légitime et fondée sur le sang. La filiation naturelle est ignorée et l'adoption prohibée. La polygamie est partout admise, le lien conjugal est partout fragile, dépendant de la seule volonté du mari. La femme se retrouve toujours dans une condition d'infériorité:

- droit de contrainte matrimoniale exercée par le père;
- autorité du mari auquel elle doit soumission et obéissance;
- simple possibilité de garde des enfants en bas âge sans aucun pouvoir de tutelle;
- partage inégale en matière successorale.

## 7

Avec les indépendances: Le MAROC perpétue la tradition dans la *Moudawana*, et choisit de ne point rompre avec le contenu du droit musulman traditionnel. Ce code de la famille, promulgué en 1957 et amendé en 1993, se présente comme une codification du *Fikh*. En cas de lacune, le texte renvoie expressément à l'opinion dominante ou à la jurisprudence constante du rite malékite.

L'ALGÉRIE, quant à elle, mettra vingt deux ans pour promulguer en 1984 un code de la famille. Ce texte consacre l'infériorité juridique des femmes au sein de la famille. Le Code algérien renvoie pour combler les lacunes aux dispositions de la *Chariaa*.

Dans le code TUNISIEN, promulgué le 13 août 1956, l'option moderniste est, en revanche, affirmé et ce code intègre certains principes fondamentaux qui ont prévalu dans l'évolution des sociétés contemporaines: monogamie; divorce judiciaire; émancipation de la femme; intérêt de l'enfant (adoption).

Le législateur tunisien a confirmé cette tendance par plusieurs réformes successives renforçant les droits des femmes dans la famille. Depuis 1956, il est intervenu en matière de garde, divorce, tutelle légale de la mère, abolition du devoir d'obéissance de la femme à son époux. Mais si le Code ne fait aucune référence explicite à l'Islam, il reste silencieux sur certaines questions (mariage biculturel, empêchement successoral entre musulmans et non musulmans), conservateur sur d'autres (triple divorce, dot, l'allaitement comme

empêchement à mariage) et fidèle à la tradition en matière successorale.

La référence à l'Islam se retrouve dans le droit tunisien, mais elle est extérieure au code, la pérennité de l'Islam dans le Droit de la famille s'exprime dans le discours officiel, discours accompagnateur et légitimant du Code. Le législateur a toujours pris soin de présenter les réformes dans le cadre d'une relecture de la *Chariaa*. Ce qui permet à la jurisprudence de revenir à une vision patriarcale et conservatrice de la famille justifiée par l'alibi du respect des principes islamiques.

Alors que les constitutions de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie affirment le principe d'égalité entre citoyens, il est incontestable que les femmes maghrébines, restent soumises à un statut juridique d'infériorité dans la famille.

## 8

La norme internationale consacre, en matière de droits des femmes, trois principes fondamentaux : la liberté, l'égalité et la non discrimination.

Ces principes de justice et de liberté sont également des valeurs auxquelles se réfèrent des millions d'hommes et de femmes pour qui l'Islam est celui du juste milieu, de la tolérance, du respect de la dignité humaine et de l'amour de la connaissance.

L'universalité des valeurs et des principes sur lesquels se fondent les instruments internationaux de promotion et de sauvegarde des Droits de la personne humaine constituent une référence essentielle.

C'est, en effet, à partir de ce système de valeurs que s'est progressivement élaboré depuis un demi siècle un consensus international qu'aucun État ne remet globalement en cause ; même si, à l'occasion de l'adoption de certains instruments, des réserves plus ou moins explicites sont avancées concernant telle ou telle disposition.

Cette référence à l'universalité ne consacre nullement un quelconque monopole occidental sur les Droits de la personne humaine, et l'accent doit être mis sur la diversité et la multiplicité des sources de pensée qui, à travers plusieurs millénaires et sur l'ensemble des continents ont convergé dans l'émergence d'un consensus interculturel, comme culture des droits humains, fondée sur le respect

de la personne humaine et de sa dignité ainsi que sur le rejet de toute forme de discrimination.

La Conférence régionale de Dakar, de Novembre 1994, préparatoire à la Conférence mondiale de Beijing, a mis en relief cette référence et a insisté sur le fait que *"Les droits humains sont des droits innés, inaliénables dont jouit tout être humain, quelque soit sa race, sa religion, ses croyances, sa nationalité ou son sexe et qui ne dépendent pas de l'État. Depuis 1949, de nombreux instruments et résolutions relatifs aux Droits de l'Homme ont été adoptés. Les nombreuses résolutions, adoptées pour donner aux femmes et aux jeunes filles l'égalité de droit, (...) sont les principes directeurs propres à améliorer la situation de la femme sur le plan juridique et des droits humains.*

La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, déjà signée par plus de 34 pays de la région africaine, reconnaît de manière explicite que la discrimination généralisée dont la femme continue d'être l'objet, viole le principe de l'égalité des droits et du principe de la dignité humaine (Plate Forme d'Action Africaine)".

La résolution de mise en œuvre de cette Plate-forme invite de son côté *"L'Union interparlementaire et l'Union des Parlements africains à exhorter les États africains qui ne l'ont pas encore fait à ratifier sans réserve et sans plus tarder l'ensemble des conventions et chartes internationales et régionales sur les droits juridiques de la femme, ainsi qu'à les incorporer dans leurs législations nationales".*

## 9

Les défis lancés par la modernité requièrent, en outre, des actions sur les plans aussi bien économique que politique, législatif, démographique, éducatif ou culturel.

Dans nos pays, l'élaboration d'un droit de la famille dans les sens de la modernité met, cependant et de façon inéluctable, à l'épreuve la capacité de l'Islam à se remettre en cause et à dégager lui même sa dynamique d'évolution. La réflexion sur la famille musulmane pose ainsi le problème de l'indépendance d'esprit vis à vis de certaines contraintes souvent présentées comme incontournables voire immuables.

Le droit musulman est, en réalité, un ensemble très vaste de règles juridiques qui a été élaboré, aux cours des trois premiers siècles de l'Hégire à partir des *Hadiths* (normes inspirées des recommandations et comportements prêtés au prophète Mohammed) et qui constituent la *Sunna*. Au III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire, le droit musulman, s'est figé et les portes de l'*Ijtihad* (l'effort d'interprétation créative) se sont fermées. Cette immuabilité du *Fikh*, c'est à dire des principes de la doctrine juridique musulmane, a évidemment empêché les juristes et les législateurs d'adapter le droit aux circonstances des temps nouveaux.

Il faudra attendre le début du siècle dernier pour que s'élèvent des voix autorisées appelant à une réforme profonde de nos législations. Les exigences de l'urbanisation, de l'industrialisation et d'échange international ont entraîné, de leur côté, l'adoption de législations modernes en matière constitutionnelle, administrative, judiciaire, commerciale et pénale.

Le Droit de la famille, et donc le Statut juridique des femmes, a toutefois continué à relever presque exclusivement du droit musulman classique. Et le caractère immuable des dogmes de ce droit a été systématiquement mis en avant, s'agissant de la condition des femmes, alors même qu'il faisait l'objet d'exceptions sans cesse croissantes, voire de ruptures dans tous les autres domaines.

Cette volonté d'adaptation aux exigences des temps modernes se manifesterà grâce à l'effort des grands réformateurs de l'Islam tels Jamal-eddine El Afghani, Mohamed Abdou, Rachid Ridha, Ali Abderrazak, Kacem Amin et Tahar Haddad dont les idées sur la condition féminine trouveront en Habib Bourguiba, un législateur.

L'idée focale de la pensée réformatrice musulmane est que le droit musulman est un droit par essence évolutif. Récusant l'assimilation dogmatique imposée entre l'Islam et le droit musulman qui est le produit de l'Histoire, les générations successives de réformateurs ont ainsi étendus le débat de la modernité à tous aspects de notre législation de la famille. Ils l'ont fait sans remettre en cause l'Islam en tant que religion, en tant que patrimoine culturel et en tant que civilisation.

Leur argumentation s'est fondée sur une information solide concernant le contenu et la signification du droit musulman pour mieux comprendre et vaincre les difficultés suscitées par les interférences de ce droit dans un État sécularisé.

# 10

C'est sur ces fondements, Égalité, Liberté et non-discrimination, et en se fixant pour objectif l'harmonisation de la norme juridique interne avec la norme internationale, que l'évolution de la législation relative à la condition des femmes s'est amorcée et développée à des degrés certes différents dans nos pays.

C'est à l'action législative en matière de relation familiale que sont consacrées ces cent mesures et dispositions proposées par notre Collectif Ainsi le "Collectif 95 Maghreb Égalité" a-t-il fondé sa démarche sur l'élaboration de cent mesures et dispositions pour une Codification maghrébine égalitaire du Statut personnel et du Droit de la famille.

L'objectif aujourd'hui est de consacré de façon explicite à travers les textes de références de notre droit - Constitution et Code - les événements suivants:

- Égalité de l'homme et de la femme en droit, en devoir et devant la loi.
- Égalité entre époux par abolition de la notion de chef de famille et du devoir d'obéissance, et la possibilité pour la femme de la prise en charge, au même titre que l'homme, de l'entretien de la famille.
- Substitution de la responsabilité parentale à l'autorité paternelle.
- Égalité successorale
- Égalité des droits entre la femme et l'homme en matière d'attribution de la nationalité des enfants.
- Élimination de toute forme de discrimination raciale ou religieuse en matière de relation familiale.
- Protection juridique des enfants avant et après la naissance par la reconnaissance de la filiation naturelle.

En fait, au Maghreb aujourd'hui, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est liée au problème fondamental de la sécularisation du Droit de la famille.

**TEXTE INTEGRAL DES "CENT MESURES ET DISPOSITIONS POUR UNE  
CODIFICATION MAGHREBINE EGALITAIRE DU STATUT PERSONNEL ET  
DU DROIT DE LA FAMILLE"**

**Disposition générales**

**Livre premier : du mariage**

Chapitre I : des fiançailles

Chapitre II : de la formation du mariage

Chapitre III : des nullités du mariage

Chapitre IV : des effets du mariage

**Livre deux : du divorce**

Chapitre I : des cas du divorce

Chapitre II : de la procédure du divorce

Chapitre III : des effets du divorce

**Livre trois : de la filiation**

Chapitre I : de l'établissement de la filiation

Section 1: l'établissement de la filiation par le mariage

Section 2 : l'établissement de la filiation par la reconnaissance

Section 3 : l'établissement de la filiation par voie judiciaire

Chapitre II : des effets de la filiation

Section 1 : du nom

Section 2 : de la tutelle

**Livre quatre : de l'obligation**

**Livre cinq : de la succession**

**Livre six : du testament**

Disposition finale

**Dispositions générales**

**Article 1** : Le Statut personnel et les relations familiales sont régies par les dispositions de ce Code.

**Article 2** : La famille est constituée de personnes unies par les liens du mariage, des liens de sang ou par décision de justice.

## LIVRE PREMIER: DU MARIAGE

### CHAPITRE I : DES FIANÇAILLES

**Article 3** : Les fiançailles sont une promesse de mariage entre les deux futurs époux. Elles ne constituent pas mariage; chacune des deux parties peut y renoncer.

**Article 4** : Si la renonciation cause un dommage à l'autre partie, la réparation peut être prononcée.

**Article 5** : Chacun des deux fiancés a droit à la restitution des présents offerts à l'autre à moins que la rupture ne soit de son fait.

### CHAPITRE II : DE LA FORMATION DU MARIAGE

**Article 6** : L'âge au mariage est fixé pour la femme et pour l'homme à dix-huit ans révolus, âge de la majorité civile.

**Article 7** : Le mariage est formé par le seul consentement des deux futurs conjoints. Les deux futurs conjoints concluent eux-mêmes le mariage.

**Article 8** : Au-dessous de cet âge, le mariage ne peut être contracté qu'avec l'autorisation du juge.

**Article 9** : Le juge peut être saisi par la mère ou le père, le tuteur judiciaire, le mineur ou le Ministère Public.

Le juge rend sa décision après avoir entendu les deux futurs époux et le tuteur. Il ne peut autoriser le mariage que pour des raisons graves.

L'ordonnance autorisant le mariage n'est susceptible d'aucun recours.

**Article 10**: Les empêchements au mariage sont de deux sortes : permanents et provisoires.

- Les empêchements permanents résultent de la parenté et de l'alliance.

- Les empêchements provisoires résultent de l'existence d'un mariage non-dissous ou de la non-expiration du délai de viduité.

**Article 11**: Est prohibé le mariage de toute personne avec :

- ses ascendants
- ses descendants
- les soeurs et frères de ses ascendants
- les descendants de ses soeurs et frères.

**Article 12:** Est prohibé le mariage de toute personne avec les ascendants et les descendants de son conjoint et les conjoints de ses ascendants et descendants.

**Article 13:** La polygamie est interdite.

**Article 14:** Est prohibé le mariage de toute personne dont l'union précédente n'est pas dissoute. Quiconque, étant engagé dans les liens du mariage, en aura contracté un autre avant la dissolution du précédent, sera passible d'un an d'emprisonnement et d'une amende.

**Article 15:** Est prohibé le mariage de la femme avant l'expiration du délai de viduité. au remariage avec son ex-époux.

**Article 16:** La disparité de culte n'est pas un empêchement au mariage. Est valable le mariage de la musulmane avec un non-musulman.

**Article 17:** Le mariage est conclu par devant l'officier d'état civil, ou toute autorité investie par la loi à cet effet, en présence des deux parties et de deux témoins.

Ce délai est de trois mois. Il prend effet à la dissolution du mariage par décès ou par jugement définitif de divorce.

Ce délai prend fin :

- à l'accouchement, en cas de grossesse.
- par production d'un certificat médical attestant que la femme n'est pas enceinte.

Les témoins peuvent être de l'un ou l'autre sexe.

**Article 18:** Peuvent être insérées dans le contrat de mariage toutes clauses relatives au biens.

**Article 19.** Le mariage doit être obligatoirement transcrit à l'état civil. Le mariage est prouvé par l'acte lui-même ou par un certificat délivré par un officier d'état civil.

### **CHAPITRE III :** **DES NULLITES DU MARIAGE**

**Article 20:** Est frappée de nullité l'union conclue en contravention des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 17, des articles 10,11,12,13,14 et 15 du présent code.

**Article 21:** Tout mariage conclu en dehors des formes légales telles que prévues à l'article 17 est frappé de nullité.

**Article 22:** La nullité du mariage entraîne les effets suivants:

- l'établissement des liens de filiation,
- l'obligation pour la femme d'observer le délai de viduité,
- les empêchements au mariage résultant de l'alliance.



## **CHAPITRE IV : DES EFFETS DU MARIAGE**

**Article 23:** Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité et assistance. Ils assurent ensemble la direction de la famille, l'éducation et la protection des enfants et le choix du domicile conjugal. Ils doivent éviter de se porter préjudice de quelque nature que ce soit.

**Article 24:** Chacun des deux époux a le droit:

- d'exercer une profession
- d'administrer et de disposer de ses biens personnels
- de conserver son nom de famille
- de circuler librement

**Article 25:** Les époux ont la charge conjointe de l'entretien de la famille en fonction de leurs apports qui peuvent être financiers et ou en travail domestique.

## **LIVRE DEUX : DU DIVORCE**

**Article 26:** Le divorce ne peut être prononcé que par le tribunal.

### **CHAPITRE I: DES CAS DU DIVORCE**

**Article 27:** Le divorce est prononcé:

- En cas de consentement mutuel des époux.
- A la demande de l'un des époux en raison du préjudice subi.
- Sur requête non motivée de l'un ou l'autre des époux.
- A la demande de l'une des parties ou sur demande conjointe, aux torts partagés des deux époux.

### **CHAPITRE II: DE LA PROCEDURE DU DIVORCE**

**Article 28:** Le divorce ne peut être prononcé que par jugement précédé d'une tentative de conciliation.

**Article 29:** La procédure de conciliation est obligatoire. Elle intervient devant le juge aux Affaires familiales avant tout débat au fond.

Lorsque le défendeur ne comparait pas et que la signification n'a pas été faite à sa personne, le juge aux Affaires familiales renvoie

l'examen de l'affaire à une autre audience et se fait assister par toute personne qu'il jugera utile afin de notifier la signification à la partie intéressée personnellement ou de connaître son domicile réel pour comparaître.

En cas d'existence d'enfant mineur, il sera procédé à la tenue de trois audiences de conciliation, dont l'une ne doit pas être tenue moins de trente jours après celle qui la précède.

Le juge doit tenter de concilier les époux. Pour cela, il doit s'entretenir séparément et personnellement avec chacun d'eux, puis les recevoir ensemble.

Le juge peut requérir les services de toute personne dont il juge l'assistance utile, y compris les avocats des deux parties.

**Article 30:** Le juge aux Affaires familiales doit ordonner, même d'office, toutes les mesures provisoires concernant les résidences séparées des époux, la pension alimentaire, la garde des enfants et le droit de visite. Les parties peuvent s'entendre pour renoncer expressément à ces mesures en tout ou en partie, à condition que cette renonciation ne porte pas atteinte à l'intérêt des enfants mineurs.

Le juge aux Affaires familiales fixe le montant de la pension alimentaire compte tenu des éléments d'appréciation dont il dispose lors de la tentative de conciliation.

Les mesures provisoires font l'objet d'une ordonnance exécutoire sur minute, qui n'est susceptible ni d'appel ni de pourvoi en cassation, mais qui pourra être révisée par le juge aux Affaires familiales tant qu'il n'aura pas été statué au fond.

**Article 31:** Le juge peut abrégier la procédure en cas de divorce par consentement mutuel, à condition que cela ne porte pas atteinte à l'intérêt des enfants.

**Article 32:** En cas d'échec de la tentative de conciliation, le tribunal est saisi par le juge aux Affaires familiales. Il statue en premier ressort sur le divorce et sur toutes les conséquences qui en découlent. Les dispositions du jugement relatives à la garde des enfants, à la pension alimentaire, à la rente, à la résidence séparée des époux et au droit de visite sont exécutoires nonobstant appel ou cassation.

### **CHAPITRE III: DES EFFETS DU DIVORCE**

**Article 33:** Il est statué sur la réparation du préjudice matériel et moral subi par l'un ou l'autre des époux et résultant du divorce prononcé sur la base des alinéas 2,3 et 4 de l'article 26.

**Article 34:** En ce qui concerne la femme dans l'incapacité de subvenir à ses besoins, le préjudice matériel peut être réparé sous forme de rente payable mensuellement à l'expiration du délai de viduité, en fonction du niveau de vie auquel elle était habituée durant la vie conjugale, y compris le logement.

Cette rente est révisable annuellement en augmentation ou en diminution, compte tenu de l'indice du coût de la vie et des fluctuations qui peuvent intervenir. Elle continue à être servie jusqu'au décès de la femme divorcée ou jusqu'aux changements qui pourraient intervenir dans sa position sociale par le remariage ou lorsqu'elle n'en a plus besoin. Cette rente devient une dette qui entre dans le passif de la succession lors du décès du divorcé et doit être en conséquence liquidée, à l'amiable avec les héritiers ou judiciairement, par un seul versement, et ce, compte tenu de l'âge de la bénéficiaire à cette date. Le tout, à moins que celle-ci ne préfère que la rente lui soit servie sous forme de capital en un seul versement.

**Article 35:** La garde des enfants est confiée à l'un ou l'autre des parents ou à une tierce personne.

Le juge en décide en prenant en considération l'intérêt de l'enfant.

**Article 36:** Le parent qui n'a pas la garde de l'enfant, exerce le droit de visite. Le droit d'hébergement au parent non gardien peut être accordé par le juge si l'intérêt de l'enfant l'exige. Le parent non gardien conserve un droit de surveillance sur son enfant qu'il exerce le cas échéant par l'intermédiaire du juge aux Affaires familiales.

**Article 37:** Le parent qui n'a pas la garde doit participer à l'entretien de son enfant.

Le logement conjugal est attribué au parent qui a la garde des enfants, si ce dernier n'a pas de logement.

**Article 38:** La personne à qui la garde est confiée peut y renoncer. Le juge désigne, le cas échéant, un nouveau titulaire de la garde en tenant compte de l'intérêt de l'enfant. Le juge peut retirer le droit de garde à son titulaire si celui-ci ne remplit pas ses devoirs.

**Article 39:** Le droit de garde n'est pas remis en cause par le remariage de son titulaire, sauf décision contraire du juge prise dans l'intérêt de l'enfant.

## LIVRE TROIS: DE LA FILIATION

**Article 40:** La filiation est le lien qui unit un enfant à ses mère et père.

### CHAPITRE 1: DE L'ETABLISSEMENT DE LA FILIATION

**Article 41:** la filiation est établie par:

- Le mariage
- La reconnaissance
- La décision de justice

#### **Section 1: l'établissement de la filiation par le mariage**

**Article 42:** La filiation de l'enfant né dans le mariage est établie à l'égard de ses mère et père.

Elle est également établie si l'enfant est né moins de trois cents jours après le divorce, le décès ou l'absence du père.

**Article 43:** Le mari peut désavouer l'enfant en justice s'il justifie de faits propres à démontrer qu'il ne peut en être le père, corroborés par des moyens scientifiques, s'il y a lieu.

**Article 44:** Le mari doit former l'action en désaveu dans les six mois de la naissance, lorsqu'il se trouve sur les lieux. A défaut dans les six mois qui suivent son retour ou dans les six mois qui suivent la découverte de fausse déclaration si la naissance de l'enfant lui avait été cachée.

**Article 45:** Si le mari est décédé avant de former l'action, ses ascendants et descendants n'auront pas la qualité pour contester la légitimité de l'enfant.

**Article 46:** L'action en désaveu est dirigée, en présence de la mère, contre un tuteur ad hoc désigné à l'enfant par le juge.

**Article 47:** La mère pourra contester par tout moyen la paternité du mari, mais seulement au fin de légitimation quand, après dissolution du mariage, elle se sera remariée avec le véritable père de l'enfant.

**Article 48:** A peine d'irrecevabilité, cette action, dirigée contre le mari ou ses héritiers est jointe à une demande de légitimation. Elle doit être introduite par la mère et son nouveau conjoint dans les six mois de leur mariage et avant que l'enfant n'atteigne l'âge de cinq ans.

**Article 49:** Il est statué sur les deux demandes par un seul et même jugement qui ne peut accueillir la contestation de paternité que si la légitimation est admise.

## **Section 2: l'établissement de la filiation par la reconnaissance**

**Article 50:** La filiation d'un enfant ne peut être établie par la reconnaissance de la mère ou du père que par :

- déclaration à l'état civil à la naissance ou postérieurement à celle-ci;
- déclaration des mère et père au moment de leur mariage;
- acte authentique séparé.

La reconnaissance d'un enfant ne peut être établie que de son vivant.

**Article 51:** La reconnaissance ne peut être contesté que par voie judiciaire par son auteur ou l'enfant lui-même. L'action est aussi ouverte au ministère Public si des indices tirés des actes d'état civil rendent invraisemblable la filiation déclarée.

## **Section 3: l'établissement de la filiation par voie judiciaire**

**Article 52:** La filiation peut être établie à l'égard de la mère ou du père par une action en recherche de maternité ou de paternité et par voie d'adoption.

**Article 53:** L'action en recherche de maternité ou de paternité n'appartient qu'à l'enfant. Pendant sa minorité, l'enfant est représenté par son tuteur. Cette action est éteinte deux ans après sa majorité.

**Article 54:** L'action en recherche de maternité ou de paternité n'est recevable que s'il existe des présomptions ou indices graves.

La preuve peut en être rapportée par tous moyens.

**Article 55:** L'adoption est permise dans l'intérêt de l'enfant. Elle n'est établie que par voie de justice.

**Article 56:** L'adoptant doit être une personne majeure, jouissant de sa pleine capacité civile. Il doit être sain de corps et d'esprit et en mesure de subvenir aux besoins de l'adopté. Nul ne peut être adopté par plusieurs personnes si ce n'est par deux époux. L'adoption par des personnes mariées ne peut être prononcée que si la demande émane des deux conjoints. La différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté doit être au minimum de 15 ans.

L'adopté doit être mineur.

**Article 57:** L'acte d'adoption est établi par un jugement rendu en présence de l'adoptant, et s'il y a lieu des mère et père de l'adopté, ou du représentant de l'autorité administrative investie de la tutelle publique de l'enfant ou du tuteur officieux.

**Article 58:** Le jugement d'adoption rendu est définitif et irrévocable sauf pour l'enfant après sa majorité.

**Article 59:** L'adoption produit les mêmes droits et obligations que les autres modes de filiation. Toutefois si les parents de l'adopté sont connus, les empêchements au mariage visés aux articles 10,11, et 12 du présent code subsistent.

## **CHAPITRE II: DES EFFETS DE LA FILIATION**

### **Section 1: du nom**

**Article 60:** L'enfant dont la filiation n'est établie qu'à l'égard d'un seul parent porte le nom de ce parent. Si la filiation est établie à l'égard des deux parents, il porte le nom de ses mère et père.

### **Section 2: de la tutelle**

**Article 61:** La tutelle consiste à protéger l'enfant, à l'éduquer, à administrer ses biens et à le représenter devant la justice et dans tous les actes de la vie courante tels que la gestion des affaires, les transactions financières, l'autorisation pour l'obtention de passeport et de voyage.

**Article 62:** La tutelle s'achève:

- à la majorité de l'enfant
- à son émancipation par le mariage ou par décision de justice, à partir de l'âge de seize ans révolus.

**Article 63:** Pendant le mariage, la tutelle est exercée de droit par les mère et père conjointement.

Les parents ont à l'égard de l'enfant droits et devoirs de garde, de surveillance et d'éducation.

Les mère et père administrent conjointement les biens de l'enfant.

Tout conflit est soumis au juge aux Affaires familiales.

**Article 64:** En cas de divorce, la tutelle est exercée par le parent qui a la garde de l'enfant.

Si la garde est confiée à une autre personne que l'un des deux parents, le juge désigne le parent ou le tiers qui exercera la tutelle.

Dans tous les cas, le parent non gardien conserve un droit de surveillance qu'il exerce par l'intermédiaire du juge aux Affaires familiales.

**Article 65:** En cas d'incapacité ou d'absence de l'un des deux parents, la tutelle est exercée par l'autre parent.

En cas de décès de l'un des deux parents la tutelle est exercée par le parent survivant.

En cas de décès des deux parents, la tutelle est exercée par le tuteur testamentaire désigné par l'un ou l'autre des parents.

**Article 66:** Le parent qui a reconnu seul l'enfant détient la tutelle.

En cas de reconnaissance des deux parents, la tutelle est exercée par le parent gardien.

Le parent non gardien conserve un droit de surveillance qu'il exerce par l'intermédiaire du juge.

**Article 67:** Dans tous les autres cas, le tuteur sera désigné par le juge qui prendra en considération l'intérêt de l'enfant.

**Article 68:** Tous les actes de dispositions des biens de l'enfant sont soumis à l'autorisation préalable du juge.

#### **LIVRE QUATRE: DE L'OBLIGATION D'ENTRETIEN**

**Article 69:** L'entretien comprend tout ce qui est nécessaire à l'existence, notamment la nourriture, l'habillement, les soins médicaux, la scolarisation et le logement.

**Article 70:** Les époux se doivent mutuellement entretien.

Ont également droit à la pension d'entretien, les ascendants et descendants à quelque degré qu'ils appartiennent.

**Article 71:** La pension est évaluée dans la proportion des revenus de celui qui la doit et du besoin de celui qui la réclame, compte tenu des conditions de vie.

**Article 72:** L'ascendant, à quelque degré qu'il appartienne, doit entretien à ses descendants mineurs et incapables de subvenir à leurs besoins à quelque degré qu'ils appartiennent.

L'entretien continue à être dû aux descendants jusqu'à la fin de leurs études, à condition qu'ils ne dépassent pas l'âge de vingt-cinq ans.

L'entretien continue également à être dû aux descendants handicapés, incapables de subvenir à leurs besoins sans égard à leur âge.

**Article 73:** Lorsqu'ils sont plusieurs, les enfants contribuent à la pension d'entretien des ascendants en proportion de leur fortune et non suivant leur nombre.

**Article 74:** La créance d'entretien ne se prescrit pas entre conjoints.

**Article 75:** En cas d'incapacité de l'un ou l'autre des parents d'entretenir les enfants, l'obligation en revient à celui qui est en mesure d'y pourvoir.

**Article 76:** En cas de non paiement volontaire de la pension ou de la rente de divorce pendant plus d'un mois à compter du jour où elle est due, le créancier est passible d'une peine de prison de trois mois à un an. Le paiement arrête les poursuites ou l'exécution de la peine.  
Un Fonds de garantie versera automatiquement le montant de la pension ou la rente de divorce à son titulaire.  
Le Fonds de garantie dispose d'un droit de recours contre le débiteur pour recouvrer le montant versé.

## **LIVRE CINQ: DE LA SUCCESSION**

**Article 77:** La succession s'ouvre par la mort réelle ou présumée, cette dernière dûment établie par jugement.

**Article 78:** Si deux personnes meurent sans qu'il soit possible de déterminer laquelle des deux est décédée en premier lieu, il n'y a pas ouverture à succession entre elles, qu'elles aient ou non péri dans un même événement.

**Article 79:** Les charges grevant la succession seront payées par ordre de priorité qui suit:

1. Les charges supportées par les biens réels composant la succession.
2. Les frais des funérailles et d'inhumation.
3. Les créances certaines à la charge du défunt
4. Les legs valables et exécutoires
5. L'héritage

**Article 80:** Les qualités requises pour succéder sont:

- Etre vivant ou tout au moins conçu au moment de l'ouverture de la succession.
- Ne pas être dans un cas d'indignité successorale.

**Article 81:** L'enfant simplement conçu a droit à sa part successorale s'il est né viable.

**Article 82:** Les successions sont déférées au conjoint survivant, aux descendants, ascendants et collatéraux du de cujus.

**Article 83:** Sont exclus de la succession les collatéraux en présence du conjoint, descendants et ascendants du de cujus.

**Article 84:** Lorsqu'ils viennent à la succession les frères et sœurs germains, utérins et consanguins ont droit à une part égale.

**Article 85:** Dans tous les autres cas la succession revient au parent le plus proche.

**Article 86:** En cas d'absence d'héritier, la succession est recueillie par le trésor.



**Article 87:** Les descendantes et descendants d'une personne prédécédée viennent à la succession du de cujus en lieu et place de leur auteur à part égale.

**Article 88:** Au même degré de parenté par rapport au de cujus la femme et l'homme ont droit à une part égale de la succession.

**Article 89:** L'épouse ou l'époux hérite de la même part dans la succession du conjoint prédécédé.

**Article 90:** L'usufruit du logement conjugal revient au conjoint survivant. L'usufruit s'éteint par le remariage.

**Article 91:** La disparité de culte ne constitue pas un cas d'indignité successorale.

**Article 92:** Est indigne de succéder et comme tel exclu des successions, celui qui:

- se rend coupable d'homicide volontaire sur la personne du de cujus qu'il soit auteur principal ou complice.
- se rend coupable d'une accusation capitale portée contre le défunt par faux témoignage.

## **LIVRE SIX: DU TESTAMENT**

**Article 93:** Le testament est l'acte par lequel une personne dispose à titre gratuit du tout ou partie de ses biens, il prend effet à son décès.

**Article 94:** Toute personne ne peut disposer que du tiers de son patrimoine en présence de ses ascendants, de ses descendants ou du conjoint.

Elle peut disposer de la totalité en leur absence.

**Article 95:** Le legs peut être en pleine propriété ou en usufruit. Le legs d'usufruit cesse au décès du légataire, l'objet du legs faisant retour à la succession du testateur.

**Article 96:** Le testament est établi par acte notarié, il est révocable dans les mêmes formes.

**Article 97:** Est valable le legs fait en faveur d'une personne de confession différents.

**Article 98:** Le légataire a un délai de deux mois à partir du décès du testateur pour accepter le legs. Le silence du légataire pendant ces deux mois vaut acceptation.

Le legs accepté pour partie s'exécute pour cette partie, il est caduc pour le surplus.

**Article 99:** Toute forme de Habous et de Waqf est interdite.

## **DISPOSITION FINALE**

**Article 100: Toutes les dispositions contraires au présent code sont abrogées.**

## **MUJER Y REVOLUCION EN LOS BARRIOS CUBANOS**

**Isabel RAUBER**

Mis primeras palabras son para referirme a la situación de la mujer en el Continente. Es indudable que hablar hoy de desarrollo no es lo mismo que hacerlo dos décadas atrás. Cada día son menos quienes entienden su real significado y quienes se sienten, por tanto, atraídos por las propuestas que generalmente acompañan su presentación.

Desde nuestro continente no podemos obviar que el desarrollo -tanto el concepto como su realidad-, está preñado de doble referencia : para el Norte, y para el Sur.

No voy a abordar aquí su significación para el Norte, porque obviamente resulta su acepción más conocida. En el Sur, específicamente en Latinoamérica y el Caribe, prácticamente ha perdido el lugar central que ocupaba en los 70 y en no pocos casos, carece de interés sociopolítico y económico, es decir, no existe como problema para los pueblos. No por haberse resuelto, sino por el contrario, pocos son los que creen ya que podrá lograrse algún día. Quizá a nivel gubernamental se trate en algunos casos de encontrar un camino que garantice el desarrollo, pero son tan pocos los éxitos alcanzados que, salvo Cuba, el desarrollo es un eco cada vez más ahogado por el hambre, la desnutrición, el analfabetismo, las enfermedades infecciosas (curables), la miseria, la prostitución, la niñez abandonada, la falta de vivienda, de alimentación, etc., que van abriendo un abismo cada vez más insalvable entre el Norte y el Sur, entre la concepción de desarrollo del Norte y la del Sur y entre las tareas y exigencias de éste en el Norte y en el Sur.

Convencidos de que llegar al desarrollo es una meta que se aleja cada vez más del punto de partida o viceversa, en nuestras realidades, los sectores populares y, particularmente, las mujeres, prefieren hablar de sobrevivencia. *Hoy en día la búsqueda del desarrollo aparece más mediatizada por la meta primera de la sobrevivencia, la que condiciona cualquier objetivo y camino hacia el desarrollo.* Mal puede preocuparse por el desarrollo quien no tiene ni siquiera un pedazo de pan duro y mohoso para llevarse a la boca o darle a sus hijos, quien no tiene ni un hospital para acudir poco podrá hacer por la profilaxis individual y colectiva. No son pocas las madres que se ven obligadas a caer en el peor de los infiernos : vender a sus hijas a ricos del Norte para pagar la alimentación del resto de sus hijos a veces tan sólo por un mes; miles son los niños latinoamericanos que deambulan por las calles y se refugian en sótanos, lugares abandonados, puentes etc., sin volver a sus hogares o incluso sin reconocer otro hogar que la calle.

*En América Latina, cuando se habla de sobrevivencia se habla de la lucha contra el hambre, contra las enfermedades endémicas que han retornado, contra el analfabetismo creciente que parecía un mal erradicado. Asimismo, se habla también de sobrevivencia como Nación y como país, ante la perspectiva de desaparición provocada por la irrupción del neoliberalismo bajo las banderas de la globalización y de la modernización.*

Sobrevivir es el gran desafío, el gran problema y la gran preocupación de los pueblos latinoamericanos y caribeños y es, o debe ser, por tanto, el gran problema a resolver por quienes nos preocupamos por desentrañar esas realidades y buscar alternativas superadoras.

La sobrevivencia, y no el desarrollo, será entonces el marco de

referencia general (contextual) de mi exposición.<sup>1</sup>

El lugar de donde provengo : Cuba, muestra una realidad excepcional dentro del Caribe, del Continente y del Sur todo. En Cuba, las banderas del desarrollo no han sido arriadas, por el contrario, constituyen un bastión importante en la defensa de la Revolución. Con más de 35 años de intensa transformación social, el pueblo cubano es hoy, mayoritariamente, un pueblo culto, instruido, capaz de entender el mundo en que vive y actuar en consecuencia. Contrastando con el mapa socioeconómico latinoamericano -y más aún con la riqueza de muchos países de la región- en Cuba hace muchos años se han dado pasos definitivos para el desarrollo : educación y salud para todos como derecho del pueblo son las bases sobre las que podremos entender la propuesta y la apuesta cubana para alcanzar en este nuevo contexto mundial el desarrollo sostenible, entendiendo que sólo puede ser tal si se basa en la equidad social.

Pese a contar con estas condiciones y con la voluntad y la decisión para avanzar en este sentido, en Cuba hablamos también de sobrevivencia. Quizá la diferencia está en que para nosotros, sobrevivir tiene un significado colectivo político y cultural, porque se trata de sobrevivir como Nación, como pueblo, como cultura, es decir, de sobrevivir con la Revolución.

El recrudecimiento del bloqueo que el Gobierno de EE.UU. mantiene contra Cuba desde hace más de 35 años, multiplicó su alcance y su criminalidad -si esto es posible- luego de la caída del campo socialista y la desaparición de la URSS, socio comercial que contribuyo enormemente al desarrollo de la Revolución cerca de tres décadas. La combinación de ambos

---

<sup>1</sup>. Esto no significa el abandono de la preocupación y el objetivo del desarrollo, sino la mediatización del mismo, conscientes de que éste presupone como paso previo y, a la vez, única posibilidad de lograrse, encontrar soluciones definitivas para la sobrevivencia de los pueblos, como base social, garantía y posibilidad de toda propuesta y apuesta al desarrollo. A la vez, indica que el concepto de desarrollo deberá ser rediseñado acorde a las realidades y posibilidades del continente, la región y el país de que se trate.

factores produjo un grave deterioro en todas las instancias de la vida, llegando a evidenciarse un franco retroceso en sectores prioritarios como la alimentación y el empleo, y poniendo en peligro la salud y la educación del pueblo, consideradas dos grandes conquistas de la Revolución.

*Con esta realidad, hoy día la palabra sobrevivencia está a la orden del día en la Revolución, sólo que con un contenido diferente, porque se trata de una sobrevivencia colectiva, de la sobrevivencia de un país que, además, sólo puede ser posible con la Revolución. Para nosotros, la lucha por la Revolución significa la lucha por el desarrollo, por la igualdad, por la justicia social y étnica y por una pluralidad y amplitud de posibilidades para todos. Sobrevivencia y desarrollo coexisten en nuestra realidad, este es el matiz particular de Cuba.*

Para enfrentar esta crisis el Gobierno revolucionario se trazó una estrategia que se conoce como "Período Especial", que implica una nueva reconversión de la economía cubana (la segunda en menos de treinta años), y exige grandes sacrificios a la población, particularmente a las mujeres, culturalmente responsables de la atención de la familia.<sup>2</sup>

Sobrevivir con la Revolución implica también la sobrevivencia de los valores creados por la Revolución, es decir, la reproducción de estos valores en la vida cotidiana, donde el proceso se inicia con la sobrevivencia individual física y espiritual. Y es allí donde el empeño de la mujer cubana adquiere una enorme dimensión que luego se proyecta en su quehacer social. Así, *cuando nosotros hablamos de sobrevivencia de la Nación y del país, hablamos de sobrevivir como pueblo y como proyecto.*

---

<sup>2</sup> Paradójicamente, y sin negar esta realidad, también es cierto que en este tiempo, los rigores de la sobrevivencia así como la solidaridad familiar, han propiciado una intervención creciente de los restantes miembros de la familia en la realización de la jornada doméstica. No es extraño hoy, encontrar hombres en las colas de los supermercados, encargados de preparar los alimentos o contribuyendo a la limpieza del hogar.

Especialista en sobrevivencia, la mujer cubana es un pilar fundamental de la Revolución. De este modo, *la casa, la familia, el hogar -afectados directamente por los rigores del bloqueo- resultan hoy en día, en primer lugar, un núcleo de lucha y resistencia, hecho que otorga una dimensión política muy evidente a lo cotidiano. Es allí donde el quehacer de la mujer cubana adquiere una enorme dimensión política, social y cultural que luego la proyecta desde la casa hacia toda la sociedad.*

Con su silenciosa labor para encontrar alimentos en cualquier lugar de la ciudad y acarrearlos hasta su casa, de inventar ricos platos de comida con un mínimo de sazón -y a veces hasta sin ella-, con su empeño en blanquear la ropa aún sin el jabón necesario, el mantener cada casa brillante además de ir al trabajo, en elaborar meriendas para que sus niños lleven al centro escolar, en contribuir a adornar el aula donde estudian sus hijos, a limpiar el frente de los edificios donde habita su familia, en llevar los niños a la escuela y acortar las distancias arriba de una bicicleta para llegar al trabajo y regresar a la casa, se vuelve imprescindible reproductora de la Revolución en al ámbito de lo doméstico, de la cotidianidad, tradicionalmente privada, y en un elemento fundamental para el sostén y desarrollo del poder revolucionario.

*El hecho de que la mujer cubana representa un pilar fundamental en el hogar para la reproducción de la Revolución, significa que ya no tiene una triple sino una cuádruple o una quíntuple jornada de trabajo, su esfuerzo se ha multiplicado enormemente. Sin embargo, hay un problema y es que nosotras necesitamos que el reloj diario tenga por lo menos 60 horas ¿Cómo hacemos para poder garantizar todas las tareas con sólo 24 horas? Les voy a describir sintéticamente una jornada de trabajo de la mujer, con todos los dramas cotidianos que se le presentan. A lo mejor se acostó y no había luz, entonces no tenía agua porque no pudo prender el motor o no pudo ver el camino para ir al pozo, el*

*refrigerador por supuesto no funciona, tampoco el ventilador. No pudo lavar los platos, ni terminar de lavar la ropa ni, mucho menos, preparar los alimentos para el hijo que al día siguiente va a la escuela. En Cuba, como saben, hace un calor impresionante, entonces abre la ventana pero cuando lo hace el dormitorio se llena de mosquitos y no logra dormir más. Se levanta sudando a las 3 de la mañana y se pone a trabajar, a las 4 a.m. llega la luz y "para ganar tiempo" se dispone a lavar pero se dá cuenta que no tiene jabón para hacerlo (incluso hubo períodos en que tampoco tenía para bañarse). Quiere preparar el desayuno pero no tiene con qué, sale de la casa y busca un árbol de naranja, arranca unas cuantas hojas, las lava, las pone a hervir con un poco de azúcar y prepara lo que llamamos "cocimiento". Si hablamos de creatividad para resolver estas cuestiones, la mujer cubana ha inventado de todo, champú (elaborado con hojas de la planta "mar pacífico"), cremas de belleza, pintura de uña, perfume, jabón, trapos para limpiar el piso, detergente, etc. En la alimentación existe lo que llamamos "comida con extensores", por ejemplo, un plato de pescado con extensores quiere decir que se agrega al pescado, harina, maicena o cualquier otro producto para que abulte y rinda más. Comida con extensión quiere decir entonces que le puso algún producto para hacerla más grande. Los retos más importantes para la mujer, a nivel del hogar, han sido la alimentación y la limpieza, los que han sido resueltos con éxito, ha mantenido limpia la casa prácticamente sin tener ningún tipo de productos. Por último, la mujer cubana siempre anda con bolsas dentro de la cartera, porque a lo mejor se transforma en una bolsa con plátanos, con mandioca (yuca) o con lo que sea, no sabemos donde nos vamos a encontrar con cualquier cosa ya que siempre necesitamos de todo.*

*La fuerza de la vida y la necesidad colectiva de sobrevivir, abrió mucho la comprensión del sexo masculino. Así, paulatinamente, se ha logrado que los hombres se levanten para hacer el café, mientras la mujer atiende a los hijos o, que*



*hagan las colas del mercado, mientras la mujer realiza la limpieza. De este modo, por las mismas necesidades de la vida cotidiana y de la sobrevivencia, la actividad doméstica se ha empezado a compartir mucho más por todo el núcleo familiar. Ahora podemos ver a los hombres tendiendo la ropa, limpiando el piso o trayendo a los chicos de la escuela. La realidad que vivimos ha ayudado mucho a comprender la realidad de la mujer, y ha possibilitado que las mujeres y los hombres discutan las relaciones hombre-mujer desde una perspectiva mucho más amplia.*

La casa, la familia, afectadas directamente por los rigores del bloqueo en su proyección de castigo y desestabilización, resultan hoy más que nunca el primer nivel de lucha y resistencia. Y esta es, si se quiere, la más visible y tangible dimensión política de lo cotidiano.

Las mujeres cubanas han formado desde 1960 la Federación de Mujeres Cubanas (FMC), una organización de masas que contiene a la inmensa mayoría de las féminas cubanas. Desde el comienzo, la Federación se ha preocupado y ocupado por promover una participación de la mujer cada vez más amplia, impulsando concretamente la creación de instrumentos materiales y sociales que posibiliten la plena integración de la mujer a la vida laboral, política, social y cultural del país. Tal es el caso, por ejemplo, de la creación de los comedores obreros y escolares, de los Círculos Infantiles (guarderías que acogen con amor y seguridad a los hijos de todas las mujeres trabajadoras desde los primeros meses de vida), *los semi-internados de primaria, donde pueden ir los hijos de las mujeres trabajadoras y estar desde la mañana hasta la tarde y recibir alimentación y atención en la escuela.*

*Desde entonces hasta hoy en día, la "Federación de mujeres cubanas" ha sido y es la organización fundamental para impulsar estas medidas en el proceso revolucionario. Asimismo, tiene como objetivo la canalización del apoyo de la*

*mujer al proceso revolucionario. Así, a pesar que la Federación ha ido incorporando otros temas, el eje fundamental ha sido garantizar el apoyo de la mujer al proceso revolucionario y, el proceso de transformación, de incorporación y de la liberación de la mujer es considerada como parte del proceso revolucionario cubano. Este es, sin duda, uno de los grandes logros de la mujer en la Revolución que, lógicamente ha sido desarrollado con el total apoyo del gobierno revolucionario, del Partido y, muy especialmente, de Fidel.*

Serían muchos los logros a exponer, alcanzados en más de 35 años de Revolución, de incorporación cada vez más activa y plena de la mujer en todos los órdenes de la vida social. Basta decir, a modo de ilustración, que en tres décadas la participación de la mujer en la economía nacional se elevó del 15% al 42,3 %.<sup>3</sup>

Un análisis comparativo con la situación de la mujer del continente, podría dejarnos ampliamente satisfechas. Pero - aunque tenemos ésto como punto de referencia-, la labor de la mujer cubana y de su organización, la FMC, no se detiene. Hurgando críticamente en su propia realidad, es capaz de identificar nuevos problemas cuya solución es parte de los desafíos del presente junto a la ya nada sencilla labor de preservar las conquistas obtenidas. Parte de ellos es, sin duda, la incorporación del enfoque de género y su conjugación con el conjunto de quehaceres de las mujeres cubanas en todos los ámbitos de la vida nacional.

Es necesario tener en cuenta que en Cuba el proceso de transformación e incorporación de la mujer se produjo como parte del proceso revolucionario, que tuvo como objetivo fundamental el cambio de la estructura política y económica del país. A esto se subordinaba (secundarizaba) todo y,

---

<sup>3</sup> Mujer, Periodo especial y vida cotidiana", Revista TEMAS n° 5, La Habana, enero-marzo 1996, pág. 12.

lógicamente, también la problemática de la mujer.<sup>4</sup> El eje articulador era el de clase y bajo él se construyó la igualdad y la unión. Conceptos como género y diferencia resultan relativamente nuevos y en ese sentido, ajenos al proceso vivido hasta ahora. *En medio de una situación de crisis, donde a veces no se sabe si se tendrá arroz para mañana, plantearse una discusión sobre género y diferencia puede parecer una cosa muy extra-planetaria y no siempre es entendida y asimilada positivamente por las propias mujeres. Y si es difícil en el diálogo con las propias mujeres, lo es mucho más en el diálogo con los hombres y con el resto de la sociedad. Los conceptos de género y diferencia cuestan ser asimilados y se les cuestiona y rechaza por considerarlos como algo propio de la mentalidad europea. De ahí que su incorporación requiera también de una fase de asimilación e interiorización hasta que llegue a hacerse "natural", parte de la continuidad de lo construido hasta ahora y no una contraposición amenazante con destruir las conquistas y el camino recorrido hasta hoy. Se debe tener en cuenta que este debate se inserta en medio de grandes logros y de conquistas de la mujer, como el derecho sobre el cuerpo y la autodeterminación de la mujer acerca de la procreación de los hijos (legalización del aborto).*

Además de esto, la realidad cubana actual muestra los impactos sociales del turismo que - aunque imprescindible para la supervivencia del país - ha traído o generado problemas que años atrás no existían - como la prostitución -, que en nuestro país tiene características muy sui generis y que en este momento tiene una atención priorizada, no sólo por el fenómeno presente sino por sus consecuencias futuras. Así, *junto con la prostitución se evidencia el resurgimiento de cuestiones sobre la mujer centradas en su figura, en la forma*

---

<sup>4</sup> "Cuando (las mujeres) se integraron en un gran frente unitario en agosto de 1960, lo hicieron bajo el lema 'toda la fuerza de la mujer al servicio de la Revolución'; y la (...) Federación de Mujeres Cubanas, se constituyó desde entonces en el vehículo de comunicación entre el Gobierno revolucionario y las mujeres, cuyas tareas fundamentales dentro de la organización fueron y siguen siendo las de apoyar cada medida o campo de interés de la Revolución." "Ser cubanas y no morir en el intento", Revista TEMAS, n° 5, La Habana, enero-marzo 1996, pág. 7.

*escultural que debe tener, volviéndose a la mujer-objeto, la que se muestra y se cotiza a partir de lo que muestra y cómo lo muestra.* Otros problemas presentes que antes no llegaban a tener la connotación social actual -como el stress y un grupo de patologías de origen nervioso que recaen fundamentalmente sobre las mujeres por la gran responsabilidad que éstas han asumido a nivel familiar y social-, son incluidos en la agenda de actividades de la organización de las mujeres cubanas.

Una de las vías para enfrentar esto es la creación de las "Casas de la Mujer", que la Federación ha creado en ya numerosos barrios de las ciudades cubanas y en algunas zonas rurales. Aunque aún no cumplen todos los objetivos - como, por ejemplo, el de crear un espacio altamente motivador donde las adolescentes puedan satisfacer sus inquietudes o necesidades vocacionales no académicas y otras de recreación -, realizan una ardua labor de orientación, capacitación y asesoría jurídica de los derechos de la mujer, y desarrollan planes comunitarios de sesiones de terapia anti-stress, ejercicios físicos, sicoballet, cursos de costura, salud femenina, etc.

### **Cayo Hueso : una experiencia piloto.**

Quiero referirme sintéticamente, a modo de ilustrar mejor esta realidad, a nuestra experiencia con un colectivo de mujeres en el ámbito de la comunidad de Cayo Hueso, un barrio céntrico de ciudad de La Habana que reúne a casi 30 mil habitantes y que tiene características de tradición marginal en alguna de sus zonas.

Hace unos años, el perfil de mi trabajo me llevó a Cayo Hueso, en busca de elementos para iniciar el estudio del barrio orientado al rescate y elaboración de su historia mediante los testimonios de sus habitantes, concretamente, de cuatro generaciones de mujeres (madre, hija, nieta y bisnieta). Esto nos llevó a conocer de cerca las condiciones de vida y de trabajo de las mujeres del barrio, su cultura, sus afanes, sus

sueños y sus esperanzas. No pudimos quedar indiferentes al detectar tanta capacidad, fuerza y voluntad de mujer para salir adelante en medio de una escasez alarmante.

Al no existir allí una Casa de la Mujer, contactamos con otras instituciones del barrio y, conjuntamente, definimos dos proyectos a implementar que, en estas condiciones, si llamamos de desarrollo: I. Formación y Trabajo; II. Participación creadora de las vecinas de Cayo Hueso.

### **Formación y trabajo**

Teniendo en cuenta que en Cuba se están produciendo cambios importantes, visibles sobre todo en el impulso económico, una necesidad importante resulta para las mujeres, estar capacitadas para poder insertarse en ese medio. Por las características de la zona, se concentran allí jóvenes madres que no concluyeron sus estudios, mujeres que están en sus hogares y se han desconectado de la actualización tecnológica que se lleva a cabo en centros universitarios y de la Juventud, o trabajadoras no calificadas adecuadamente según los requerimientos laborales actuales.

Nuestra labor consiste, en primer lugar, en capacitar a estas mujeres en el manejo general de la computación (MS DOS y Norton Commander), luego dar cursos especializados (Windows, Word 6, Excel). Un empeño especial de nuestro colectivo de formadoras y formadores es que las alumnas sepan hacer, es decir, priorizamos las clases prácticas donde las mujeres asistentes puedan afianzar los conocimientos adquiridos en cada clase.

Con esto, las mujeres están más preparadas para buscar y conseguir trabajo en el medio empresarial. Un porcentaje de mujeres del barrio puede trabajar en nuestras propias aulas que, en horario diverso, se transforman en centro de trabajo de

un grupo de vecinas, que hacen transcripciones, pasan a computadora trabajos de investigación, tesis de grado, etc.

### **Participación creadora**

Retomando la cultura laboral artesanal de las amas de casa del barrio, este proyecto se propone en primer lugar, el desarrollo de talleres de confección artesanal de ropas, sábanas, toallas, delantales, manteles, sobrecamas, tapices, etc. De este modo se pueden lograr varios objetivos importantes no sólo para las mujeres sino para la comunidad toda: resolver necesidades inmediatas de insumos en ropa doméstica y personal, dar trabajo a un número importante de mujeres (y familias) del barrio, y reactivar el mercado local, ya que los productos que emanen de esta labor son vendidos en el mercado o plaza local.

Quizá no se pueda expresar en estas palabras todo lo que estas actividades significan para esas mujeres y para la comunidad toda, pero basta acercarse a ellas una vez para saber como valoran el poder trabajar y tener medios para enfrentar y resolver al menos sus problemas inmediatos con su propio esfuerzo.

Esta actividad reafirma la cultura instalada en el barrio en años de la Revolución cuando las textileras cubanas funcionaban a pleno y surtían a estas mujeres con recortería. Hoy se lleva a cabo con ayuda externa para conseguir los suministros de las telas para confeccionar las ropas y los insumos artesanales. Por decisión colectiva, no se solicitan sábanas, ni toallas, ni vestidos, sino que se buscan recursos para adquirir los materiales necesarios para que las propias mujeres del barrio puedan resolver sus necesidades a partir de su trabajo.

Además de cubrir estas necesidades, la labor creadora de las vecinas va más allá, ya que una parte de los fondos recaudados de la venta del producto de su trabajo, se revierte en el propio barrio para apoyar actividades sociales: una parte se destina a

apoyar la labor del equipo de técnicos y arquitectos del barrio que trabajan en la refacción y mantenimiento de las viviendas, otra se destina a mejorar la alimentación de un Circulo Infantil (guardería) y una escuela primaria. Además, se atiende la alimentación o recreación de un Circulo de Abuelos y de una Casa del Abuelo, sitas en el mismo barrio. Otra parte permite a nuestro grupo sufragar parte de los gastos administrativos.

Así las cosas, podemos con orgullo decir, que esta experiencia que denominamos "piloto", contiene además un componente cultural de rescate de la identidad con manifestaciones de diferentes expresiones artísticas promovidas por las mujeres.

Este pequeño pero muy entusiasta colectivo, realiza una labor participativa y creadora para enfrentar con éxito las dificultades propias del "Periodo Especial" que vivimos en Cuba, agudizado ahora por la criminal ley Helms-Burton con la que EE.UU., una vez más, busca ahogar el esfuerzo y la dignidad de este pueblo, de estas y tantas otras mujeres, de tantos hombres, ancianos y ancianas, niñas y niños.

El esfuerzo es colectivo; sobrevivir con Revolución es un empeño nacional en femenino y masculino, pero dentro de éste, cabe a la mujer cubana un lugar de honor, por su dedicación, su esfuerzo, su entrega y sobre todo por esa infaltable cuota de cariño con la que día a día y pese a cualquier obstáculo hace no sólo llevadera la escasez sino que alegra el espíritu hogareño y laboral.

Incansable luchadora, la mujer cubana, igual que la latinoamericana y caribeña, es capaz de inventar de la nada y preparar una hermosa fiesta de cumpleaños para sus hijos, adornar un festejo de la cuadra, participar de un trabajo voluntario y por sobre todas las cosas, amar.

## **WOMEN, ISLAM AND THE STATE IN BANGLADESH SUBORDINATION AND RESISTANCE**

**Tazeen MAHNAZ MURSHID**

After a period of political oblivion, the religious right in Bangladesh has not only made electoral gains in the early 1990s but also successfully engaged in political alliances which allowed it to campaign virtually unopposed for an Islamic state where women could step outdoors only at their own peril. Their many-speared campaign included attacks on development organisations which empowered women through offering loans, skills training and employment opportunities. They have argued that female emancipation is not part of God's plan. Therefore, schools for girls have not remained unscathed. Women who dared to challenge existing social codes, alongside those who did not have, are equally victims of violence and moral censure. These activities were at odds with the development objectives of the state. Yet, at times the role of the state was an ambivalent one. Where decisive action could have stemmed the tide, none was forthcoming.

This paper seeks to examine the position and status of women in Bangladesh in relation to the interplay of religion and politics. In order to do so it will first present some relevant background information on the history of the country and recent data on socio-economic indicators of female status. A discussion of the nature of women's subordination and resistance follows : the women's movement, though weak, has achieved some success in negotiating policy changes at the state level. Therefore, its interactions with the state merit some attention. An assumption shared by feminist scholars is that the patriarchal postcolonialist state reinforces gender inequality and



sanctions injustices against women.<sup>1</sup> This view will be examined within a context where political Islam has been an important force to reckon with.

It is argued in the paper that the position of the state was compromised when alliances were forged with the religious right. The Jama'at-i-Islami Party, in particular, is committed to the establishment of its own vision of an Islamic state, wherein the public role of women would be significantly curtailed. An alliance with this party would no doubt limit the capacity of the state to adopt public policies which do not reflect such views. In order to demonstrate the implications of the rise of the Jama'at for female emancipation and gender equality, the paper will examine its responses to the feminist writer Taslima Nasreen. Some of her works will be analyzed in an attempt to put into perspective the nature of her "offence" and expectations of society from women.

## **Background**

Bangladesh emerged in 1971 as an independent state committed to a secular liberal democracy. While its secular politics was compatible with ideas of gender equality, the new government was too busy dealing with the ravages of war to pursue this objective creatively. Nor was there a significant women's movement at the time to influence policy. A major concern of the state was to rehabilitate destitute or raped women. They were thus called *birangana* (brave) in attempt to give them some status. But more often marriage was regarded

---

<sup>1</sup> Rajan notes, "In all postcolonial nations the state, envisaged as the guarantor of rights to its citizens, has invariably emerged instead as a major perpetrator of injustices - whether as a function of military power, or, as in India as an aspect of political parties electoral calculations." see Rajeswari Sunder RAJAN, *Real and Imagined Women : Gender, Culture and Postcolonialism*, London and New York, Routledge, 1994, p.6.

as the only means of social acceptance.<sup>2</sup> Subsequently, government and non-government initiatives were focussed on securing gainful employment for such women. As a result, initiatives such as skills-training and encouragement of cottage industries based on traditional crafts which could be marketed abroad were pursued. It was a time when organisations such as Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC), Ganoshathya Kendra and Grameen Bank were established, mobilising, educating, organising and conscientising women in an attempt to help them throw off the shackles of subordination and achieve some degree of financial security i.e., control over their own earnings.<sup>3</sup>

Sheikh Mujibur Rahman's secular government was overthrown in 1975. After a series of military coups, Ziaur Rahman emerged as the next head of state with strong army backing. Hussein Muhammad Ershad, a repatriated military officer, became president after the assassination of Zia in 1981. Zia and Ershad pursued similar policies : decentralisation through the creation of *gram sarkar* and *Upazila Parishads* to gain new support bases in rural areas and increase the influence of the rural rich; winning the support of the Islamic orthodoxy by institutionalising Islam at the state level, while subscribing to women and development (WID) policies. There was also a shift to the right in international alignment, as Bangladesh moved away from India and the former Soviet Union, to establish closer ties with Pakistan, USA, Saudi Arabia and Libya.

---

<sup>2</sup> Kabeer notes that rehabilitation, whether of prostitutes, jail inmates or other fallen women was determined by notions of "purity". Marriage ensured the return of women to a relatively pure state. Other initiatives focussed on gender specific training such as sewing, knitting etc. as acceptable women's work. Naila KABEER, *The Quest for National Identity : Women, Islam and the State*, Institute of Development Studies Discussion Paper, No. 268, Sussex, October 1989, pp.19-21.

<sup>3</sup> On the activities of these organisations, see N.M. WAHID (ed.), *The Grameen Bank : Poverty Relief in Bangladesh*, Boulder, Colorado, 1993, pp. 127-154; Naila KABEER, *Reversed Realities : Gender Hierarchies in Development Thought*, London, 1994, pp. 236-240.

Both under Zia and Ershad, state policy on women pulled in opposite directions. At one level, it supported development initiatives funded by foreign donors which aimed to empower women; at another, it capitulated to the forces of religious extremism which sought to reverse this process. Kabeer has argued that both Zia and Ershad played a "...blatant balancing act between the conflicting gender ideologies implicit in different aid packages...to accommodate the conflicting demands of the Saudis and the Americans by preaching Islam while practising population control."<sup>4</sup> While the principle underlying the argument is valid, the examples cited reflect a bias. The argument assumes the view that birth control is not sanctioned in Islam whereas in fact, this is the interpretation given by some groups, including the Jama'at-i-Islami, while others disagree on the grounds that the Koran makes no explicit statement on the issue.<sup>5</sup> Therefore, some believers would find no contradiction in the twin policies pursued.

With the fall of Ershad and the resumption of the electoral process at the popular level, a civilian government was installed in 1991. But, the party in power, the Bangladesh Nationalist Party (BNP), founded by General Ziaur Rahman, originated in the army and continued to maintain strong links with it. In addition to this, the acute crisis of governability faced by the state under Khaleda Zia because of a non-functioning parliament and escalating political violence made it unlikely to deviate from the path of Zia and Ershad in its internal and external policies. The approach, rather, was to muster the state machinery in a show of authority, notwithstanding the fact that it was a sign of weak government to muzzle opposition by force, instead of pursuing a path of political conciliation.

---

<sup>4</sup> Naila KABEER, "Subordination and Struggle : women in Bangladesh", *New Left Review*, No.168, pp. 114-15.

<sup>5</sup> Tazeen M. MURSHID, *The Sacred and the Secular : Bengal Muslim Discourses. 1871 - 1977*, Calcutta, Oxford University Press, 1995, chapter 7.

## **Socio-economic status of women**

Bangladesh is a low income developing country with a population of 114 million growing at the rate of 2% per annum. The female population is approximately 48.6%. 85% of the population is rural. The economy is primarily agrarian : 36% of the gross domestic product (GDP) originates in agriculture. The manufacturing sector accounts for only 10% of the GDP.<sup>6</sup> The country is dependent on aid for a large share of its development expenditure. This was 35% under Mujib, 40% under Zia and 48% under Ershad in the early years, 1881/82 to 1984/85; subsequently, this went down to 42% in the budget of 1986/87 to 1987/88.<sup>7</sup> Under the elected government of Khaled Zia, \$1,8 million in aid met two-third of the country's development expenditure in the early 1990s.<sup>8</sup>

The socio-economic indicators of female status reveal that women bear a disproportionately high share of the country's underdevelopment compared to men. The literacy rate for women, 15 years and above, is 24.2% compared to 45.5% for men of the same cohort. Their life expectancy is 55.4 years as against 56.4 years for men. The daily per capita calorie intake for women is 1,599 kcal while for men it is considerably higher, 1,927 kcal. The wage rates for women is 58% of men's for the same job, dropping to 43% during the slack season. As much as 43% women and only 8% men earn less than Tk 100 (\$2.5) per week.

Despite this bleak picture, there has been an increase in the levels of female participation in the national economy. Between 1983/84 and 1985/86, the economically active female

---

<sup>6</sup> Debapriya BHATTACHARYA, "Women and industrial employment in Bangladesh : challenges and opportunities in the era of new technologies", a paper prepared for the United Nations University Institute for New Technologies, Dhaka, July 1994, p. 10.

<sup>7</sup> Ben CROW, "The state in Bangladesh : the extension of a weak state", in Subrata K. MITRA (ed.), *The Post-Colonial State in Asia : dialectics of politics and culture*, New York, London, Harvester Wheatsheaf, 1990, p.207.

<sup>8</sup> D. BHATTACHARYA, op. cit., p. 10.

population rose from 2.4 to 3.1 million. Between the years 1985/86 and 1988/89 women contributed an annual increase of 4.2% to the labour force against the national average of 2.6%. More phenomenal changes occurred in urban areas : while the economically active population grew at the rate of 7.1% annually, this was 50% among the female population!<sup>9</sup>

There has been a steady transfer of the labour force from agricultural to non-agricultural occupations such as manufacturing and garment industries<sup>10</sup>, as well as some improvement in the working and living standards of women. With the changing pattern of female labour, increasing attention has been paid to the terms and conditions of work such as wages, working hours and child care facilities in the workplace as well as access to public resources like health care, education and training. However, it has also given rise to male hostility. *Waz Mahfils* have condemned women for the destruction of the soil and causing crop failure because they go out to work.<sup>11</sup> A more earthly reason for such censure is economic competition.

### **The subordination of women**

The subordination of the majority of women is illustrated by the attitudes of men derived from socially and culturally determined concepts of gender roles which prevent women from becoming self reliant : for example, belief in *purdah* reduces female mobility and the scope for full participation in national life, as in education and employment; hence, it

---

<sup>9</sup> Women's contribution to the agricultural labour force appears to rise from 0.4 million in 1985/86 to 18.8 million in 1989 as a result of this method of estimation. If the female household agricultural labour is discounted as per the earlier definition, the 1989 figure would be approximately 2 million, also indicating a significant increase in female participation since 1985/86. See WORLD BANK, *Bangladesh : from stabilization to growth*, March 1994, Table 1.8 p. 176.

<sup>10</sup> About 2000 garment industries employed 800,000 women who formerly worked as domestic maids or agricultural labourers. See Hameeda HUSSAIN, Roushan JAHAN and Salma SOBHAN, *No better option? Industrial women workers in Bangladesh*, Dhaka, 1990.

<sup>11</sup> Maleka Begum, *Nari andolan : samasya o bhabiswat*, Dhaka, Gyan Prakashani, 1989, p. 72.

enhances dependence. Women are considered inferior by most men, even in professions like journalism.<sup>12</sup> Women's work is undervalued both in terms of pay and status. Women are primarily expected to be wives and mothers engaged in undervalued work like reproducing and rearing children, cooking, cleaning and looking after the household. Otherwise, they are expected to work in areas considered suitable for women: in the agricultural sector, this includes sowing, husking, reaping etc. and in the non-agricultural sector, teaching, sewing, knitting, crafts and embroidery, etc. But, as Bhattacharya points out, it is in the non-traditional sector of manufacturing that women may expect changes in the sexual division of labour, higher incomes and a concomitant change in social attitudes.<sup>13</sup>

State inability to contain poverty, illiteracy and corruption has posed limitations on the civil rights of women and ensured their vulnerability. Their search for a better life frequently leads them to fall prey to unscrupulous men who traffic in women in the international scene.<sup>14</sup> Often, their lack of knowledge about their rights prevents them from exercising these despite the introduction of legal literacy programmes in 1986 to conscientise and empower women.<sup>15</sup> They are not sufficiently protected from domestic violence, including dowry deaths because these are not treated as criminal offences which come under the jurisdiction of secular state laws, but are defined as family quarrels to be resolved under customary laws adjudicated in family courts. But, family laws treat women unequally: marriage, divorce, custody of children, inheritance,

---

<sup>12</sup> Nahid BAKR "Problems faced by women journalists in Bangladesh", in Firdous Azim and Niaz Zaman (eds.), *Infinite Variety*, Dhaka, University Press Ltd., 1994, pp. 319-21.

<sup>13</sup> D. BHATTACHARYA, op. cit., pp. 13-14.

<sup>14</sup> Kazi Sufia AKHTER, "Shishu o nari pachar prasange", *Edesh Ekal*, No. 2, April 1988, pp.23-26.

<sup>15</sup> Fatema Rashid HASAN "Limits and Possibilities of law and legal literacy: experience of Bangladesh Women", *Economic and Political Weekly*, Oct. 29, 1994, pp. WS-69-76.

etc. are generally resolved in family courts through the application of *shariah* laws which usually favour men.

Women's subordination is also ensured by the policies of the patriarchal post-colonial state of Bangladesh which is not fully committed to female equality. On the contrary, it has endorsed violence and injustices against women, both in the private and public spheres, through its failure to enact and implement appropriate measures of deterrence. The existing legal system was bypassed by the *fatwa* courts which pronounced verdicts of death on the writer, Taslima Nasreen and others, whereas, in fact these institutions have no legal authority to do so under the constitution. Even so, the state took no action against them.

### **Resistance to subordination**

The history of women's resistance to their subordination has focussed largely on depicting how religion has been manipulated to ensure male domination followed by the advocacy of economic emancipation for women and revision of personal family laws. The women's movement in Bangladesh has been weak because it has largely been an urban, middle-class phenomenon. With increasing participation of rural women in the economy, the movement has acquired a wider support base. Between the fifties and nineties, women's interests have widened from concern with personal laws to issues of economic empowerment, countering domestic violence and ensuring their public roles.

The women's movement achieved some success in influencing state policy. In the fifties, the All Pakistan Women's Association successfully lobbied Ayub Khan to eventually enact the 1961 Family Laws Ordinance. This restricted polygamy in the face of orthodox opposition. The military could afford to dispense with the religious right because it was not the source of its legitimacy. Subsequently, the only other areas where feminists achieved some success were legal reforms in the rape and

dowry laws through the Dowry Prohibition Act 1983, and amendments to Muslim Family Law Act, 1961. Effectively, the law also sustains and perpetuates the capitalist and patriarchal system that does not facilitate women's empowerment.

In the eighties, the women's movement was only partially successful in obtaining a commitment from the state to eliminate inequality in accordance to the UN Resolution number 180 of 1976.<sup>16</sup> Articles 2, 13(a) and 16(d) were left out on the grounds that these were not in accordance to the *shariah*.<sup>17</sup> Article 2 stipulated that existing institutional structures such as the legal and judicial system as well as social norms and practices, should be modified in conformity with the provisions of the document. Article 13(a) laid down the principle whereby women would have equal opportunities to take out loans and mortgages, negotiate contracts and participate in sports and cultural activities. Article 16 provided for equal rights and responsibilities for women in relation to the family. In striking contrast to Ayub Khan, the military regimes of Zia and Ershad relied on religious sanction for their legitimacy; therefore, they were unable to fully endorse the document and risk the ire of the religious right.

It was thus no surprise that protests by the Oikya Badhya Nari Samaj against the State Religion Bill fell on deaf ears. Subsequently, Naripokkho filed a writ against the state claiming that the Bill was contrary to the fundamental rights of women. Nevertheless, Islam was given the status of state religion through a constitutional amendment in 1988. The state position is that women may achieve equality within the scope of the law

---

<sup>16</sup> The resolution underpinned the plan of action for the UN Decade of Women and was submitted in 1980 to national governments to endorse and implement. The military regimes of Zia and Ershad looked to religious sanction for legitimacy and the religious right for support. The men of political Islam do not approve of female emancipation and do not believe in equality. Hence state policy was opposed to signing the document. Faced with tremendous pressure from women's groups, the document was partially approved and endorsed.

<sup>17</sup> Meherunnisa ISLAM, "Narir somanadhikar prosanga", *Edesh Ekal*, No. 4, December 1986 - January 1987, p. 37.



currently in practice, or by bypassing the impact of some of these. For example, under personal laws, sisters inherit half the share of their brother's inheritance. It is argued that the impact of this could be offset by parents through the institution of *heba* or gift. Similarly, although women do not automatically have the right of divorce or the promise of monogamy from husbands, these could be ensured in the marriage contract. However, since the eighties, and in particular, after the Nairobi Conference of 1986, women's groups have campaigned for legal reforms using the discourse of legal rights, assuming that it is possible to achieve equality through the law. Foremost, in their agenda is the introduction of an uniform civil code that would be applicable to all persons regardless of their religious convictions. The strategy involved lobbying the legislatur for legal reforms, questioning constitutional provisions, using the discourse of rights in the courts, emphasizing the need to protect individual rights, and lobbying for "informal" rights. The success of this strategy is likely to depend to an extent on the nature of the state, the political alliances on which it depends and the ideology it espouses.

The post-colonial state of Bangladesh has played a role in re-enforcing gender inequality, the reasons for which are both structural and normative. As a weak state, Bangladesh has had to content with enormous problems. Decisions are frequently not based on dialogue or compromise. The lack of consensus also means that it is unable to enforce decisions, ensure accountability, contain violence or implement the rule of law. As a weak, aid-dependent state, it is unable to stand up to donors and foreign governments.<sup>18</sup> Similarly, it is loathe to shake the fragile superstructure of its ideologically fragmented power base.

---

<sup>18</sup> In the third Five Year Plan, Tk 870 crore was allocated to Family Planning, Tk 550 crore to Health, Tk 75 crore to Social Welfare and Tk 50 crore to Women's Affairs. It is estimated that another Tk 50 crore was allocated for women through other sectors. See Planning Commission *The Third Five Year Plan, 1985-90*, Ministry of Planning, Government of Bangladesh, Dhaka, December 1985, pp. 371, 391, 396, 401.

## Jama'at-i-Islami and feminism

The increasingly important political role played by the Jama'at-i-Islami party in the early 1990s as a third force exercising the balance of power ensured continued tension between the world views of the religious right and feminists. The latter campaigned for state laws, a uniform civil code and abolition of personal laws, whereas the former considered customary laws to be non negotiable. A clash was therefore inevitable. The foundations were laid during the Zia period for the rise of the Islamic right. The entry of the military in politics provoked a legitimacy crisis. In the search for new support bases, the leadership adopted measures of inclusion and exclusion whereby Islamists were ushered in while secularists were being rendered ineffective. The Eighth Amendment to the Constitution was a major gain for the Islamists. Other achievements include a rising influence in the sphere of education manifesting in the number of *madrasahs* and recruitment of teachers and students (see Table 1 below). During the period of Ershad's rule there was more than a hundred fold increase in the number of government and affiliated *madrasahs* and nearly 300% increase in the number of staff and enrolment of students.

**Table 1**  
**Number of Madrasahs with Teachers and Students**  
(1977/78 to 1991/92)

	1977/78	1981/82	1990/91	1991/92
Madrasahs a/	1 976	2 864	5 959	6 025
Students	375 000	388 000	1 028 000	1 735 000
Teachers	21 579	29 608	83 761	94 961

a/ from secondary level and above - government and affiliated

Source : Bureau of Statistics, *Statistical Pocketbook of Bangladesh*, various issues, based on information obtained from the Madrasah Board.

Another significant gain for the religious right occurred in the 1991 elections. None of the major parties achieved an absolute majority. A majority was achieved in parliament by the Bangladesh Nationalist Party (BNP) with the support of the Jama'at. Thus, for the first time in the history of the new nation,

the Jama'at achieved formal recognition and was placed in a position to influence government policy.

Although rehabilitated at the state level, the Jama'at was far from popular in the streets. The selection of Golam Azam as the *amir* of the Jama'at provoked a massive protest because he was accused of war crimes against Bengalis in 1971. The feminist writer Taslima Nasreen offered them a pretext to divert attention away from Golam Azam and increase the momentum of their campaign for the establishment of an Islamic state based on *shariah* laws. As a lone woman perceived to have stepped out of acceptable social bounds in a patriarchal society, she became a test-case in their campaign. Taslima was accused of subverting the cultural and religious values of the state and hence was depicted as a traitor to the state and religion, *rashtradrohi* and *dharmadrohi*. A process of "psychological manipulation" of the popular psyche was carefully orchestrated. Extracts from her works were presented out of context to portray her as one who insults Islam, hates men and is a woman of loose moral standards. In a leaflet, she is charged with accusing God to be a liar and of going against the dictates of religion by insinuating that the birth of a son or daughter has nothing to do with God's will but is determined by chromosomes.<sup>19</sup> By challenging existing codes and superstitions, she earned the censure of their upholders. Taslima rightly advocates the freedom of women to determine the size of their families. But, she provocatively describes it as the "freedom of the womb", *jarayur swadhinata*. Therefore, in the campaign of calumny against her she is accused of campaigning for free sex, a charge she vehemently refutes.<sup>20</sup>

Her harshest critiques were levelled against *pirs*, *mullahs* and *razakaars*. In her columns she wrote about their misdeeds and scathingly noted, "the image of a pir is no longer that of a good

---

<sup>19</sup> Leaflet, *Dharmadrohi o deshadrohi nastikder rukhe darao*, Dhaka, Oitijhya Sangsad, 26 June 1994.

<sup>20</sup> Taslima NASREEN *Nashta Meyer Nashta Gadya*, Dhaka, 1992, 1993, pp. 27-28. All translations of the extracts are by the author.

and pure Muslim - *pir* means evil, worthless and tremendously lustful men".<sup>21</sup> It is thus no wonder that these men of religion put a price on her head. Ostensibly, however, they were indignant at her suggestion that the Koran be revised, despite Taslima disclaimer to this offence, on the grounds that she advocated change *in shariah* laws only.

The Jama'at and its various front organizations took full advantage of the fact that Taslima's provocative message, language and style had alienated large segments of Bengali society, though for very different reasons.<sup>22</sup> Women accused her of "derailing the feminist movement". Politicians held her responsible for the bad press Bangladesh was receiving abroad. Religious bigots insinuated she was pandering to the West, India and the extremist rightwing party, the Bharatiya Janata Party (BJP). Intellectuals implied that she was after cheap publicity. Literary competitors considered her work shallow. Others envied her success, while most men were annoyed at her audacity : in one of her poems she urges women to flee from men in the way that one ran away from dogs which had rabies because men carried syphilis. In daring to confront society at many fronts, the audacious Taslima became isolated; she says in one of her columns : "Like a dot I am alone in the universe."

She was foolish and inconsequential in that her actions betrayed a lack of social responsibility and awareness of possible consequences. Hence, even the Awami League, historically a proponent of secular ideals, gave her no banking, nor even when *fatwas* were thrice declared by *mullahs* sentencing her to death on the ground that she had insulted

---

<sup>21</sup> Taslima NASREEN *Nirbachita Column* , Dhaka, Vidyaprakash, 1991, 1992, pp.27-28.

<sup>22</sup> One author has glossed over these differences insinuating that a general dissatisfaction with Taslima marked the actions of secularists and fundamentalists alike, who reacted to her violently. This would be a misreading of the complex reactions aroused by Taslima. See T.I. HASHMI "Women and Islam : Taslima Nasreen, Society and Politics in Bangladesh", *South Asia*, Vol. XVIII, No. 2, 1995, p. 37.

Islam.<sup>23</sup> It had other political priorities such as its common struggle with the Jama'at to force the BNP government to amend the constitution so that future elections could be held under neutral caretaker governments. The BNP government was compromised because of a strong pro-Jama'at lobby among its supporters. Therefore, it too was hostile. It withdrew the protection she had obtained through a court injunction. Instead, on the 4th of June 1994, the Home Ministry obtained a warrant for her arrest, but took no action against those who violated the law through incitement to murder. This provoked an outcry from foreign governments, which eventually led to her exile to Sweden. Nationally, however, the state had played into the hands of *mullahs*.

Interpreting government and opposition roles as tacit support for their stand, they believed that victory was within reach and intensified their campaign for Islamic rule at various fronts. There were demands for the introduction of blasphemy laws as in Pakistan, for the execution of all atheists and apostates (*nastik* and *murtad*), for the ban on all publications by such people, for Ahmadiyas to be decreed non-Muslims, etc. These were accompanied by massive demonstrations, meetings and the setting up of organizations such as the Sanmilita Sangram Parishad and branch committees with provocative names such as Student Soldiers of Islam or Islami Chhatra Sena to spread the message into villages.<sup>24</sup>

The controversy surrounding Taslima Nasreen makes sense if it is seen in the context of a wider struggle between the forces of religious extremism and secular liberalism, which were both vying for the hearts and minds of the people in Bangladesh. These forces were engaged in symbol manipulation to secure the social and political order they desired. The status and visibility of women formed an important element in the struggle

---

<sup>23</sup> Fatwas were pronounced in Sylhet in October 1993 and twice in June 1994 in Bogra and Khulna, Bangladesh. In Sylhet a price of Tk 50,000 (approximately US\$ 1,500) was put on her head.

<sup>24</sup> *Inquilab*, Dhaka, 12th of August, 1994.

as the orthodoxy had always viewed gender issues to lie within their jurisdiction. Feminists posed a threat to such territorial assertions because of their quest for gender equality. But Taslima was only one of the many victims of the vengeance of fanatical forces. She survived because of the publicity, the foreign interest and the support of a few who rose to defend the rule of law.<sup>25</sup> Others were less fortunate: one woman was stoned to death for alleged adultery whereas, in fact, the lustful gaze of a *mullah* had fallen on her.

A series of provocative actions by the religious right virtually led to the establishment of a parallel structure of authority in remote areas far from the reaches of officialdom. Various front organizations of the Jama'at supported by their own armed cadre had begun to impart Islamic justice. They derived their authority from the *fatwas* given by local *mullahs* and not from any court. Not only did thieves lose their limbs and "adulterers" be stoned, but opposition newspapers lost access to various distributors and their clients. Many rural women were divorced by *fatwa* for practicing birth control. Such a situation was novel in the history of the region. Several women also lost their marital status for taking bank loans for their small businesses. It was argued that economic independence for women was undesirable because it could give them a status superior to men, which was not God's design.<sup>26</sup> Non-government organizations like BRAC and their workers were attacked by *madrasah* students for allegedly spreading Christianity. BRAC schools for girls were burnt in protest against "westernized" female education. Here, coercion was a method of neutralising the sources of alternative ideologies. Various women's groups and local bodies have gathered evidence and successfully convicted some of the *fatwabaj mullahs*<sup>27</sup>. But the trend persists unabated

---

<sup>25</sup> Taslima went into hiding for she could not even present herself at court in safety. She emerged from hiding on the 4th of August 1994 after assurances and armed protection were secured.

<sup>26</sup> *Inquilab*, 12th and 19th of August, 1994.

<sup>27</sup> Ain-o-Shalish KENDRA, "Threats of violence and violations of human rights by imams of mosques and the religious right in Bangladesh" (a collection of cases for the period 1992-94, unpublished) Dhaka, 1994.

while the police find themselves inadequately armed to face the challenge.<sup>28</sup>

## **Conclusion**

The paper has attempted to examine the interplay of religion and politics in relation to its impact on the position and status of women. It demonstrates that the forces of religious "fundamentalism" do not endorse the concept of female equality and that an alliance between these forces and a weak state is particularly problematic for female emancipation. The patriarchal state is unable to play an effective role as a mediator between these forces and the women who are often their victims, because it effectively becomes a party to the perpetration of injustices against them.

---

<sup>28</sup> In Chittagong, the police confessed their inability to control the Shibir-Yuva Command because their own weapons were inferior. There was evidence to suggest that arms were coming to specific Shibir members from Pakistan by post. See *Dainik Sangbad*, Dhaka, Friday, 12 August 1994, p. 6.

## **CREATIVITE ET IDENTITE UN REGARD DISTANCIE POUR L'INTEGRATION**

**Emilienne MOUKARUSAGARA**

*"Nous cherchons l'identité comme nous  
cherchons le soleil, nous craignons  
l'anonymat comme nous craignons  
l'obscurité, et pour être dans la lumière  
nous créons" Gaston Bachelard*

Pourquoi lier la créativité à l'identité, en les plaçant dans une perspective d'intégration ?

La créativité en tant qu'expression des potentialités cachées de l'individu est indissociable de son identité car elle participe à l'édification et à l'unicité de cette dernière. De ce point de vue, elle est une manifestation propre à chaque individu et ce, indépendamment du sexe et d'autres signes distinctifs que la société peut fabriquer; d'autre part elle est une manière spécifique de marquer sa singularité, d'occuper sa place dans la société en s'adaptant aux conditions changeantes par des tentatives de prendre une part active à sa propre destinée. Par ailleurs, cette mobilisation des potentialités créatrices ne peut se faire indépendamment de la quête de sens, fondement de la motivation pour l'acte créateur ou innovateur. On ne crée pas pour créer.

Plus que tout autre acteur social, la femme semble toujours être en perpétuelle créativité, ne serait-ce que pour trouver l'équilibre entre ses aspirations profondes en tant que personnalité singulière et les différentes facettes de l'identité sociale dont elle est porteuse, et dont elle doit assumer les responsabilités. Il me semble alors que pour elle, créativité,



identité et intégration sont extrêmement imbriquées et font partie d'une seule et même dynamique, à la fois interne dans ce qu'elle a de quête de soi et externe dans ce qu'elle ouvre de perspective d'adaptation et d'intégration dans la société.

Cette réflexion est illustrée par des témoignages délibérément choisis pour corroborer cette hypothèse. Après un bref survol théorique, je présenterai trois témoignages de femmes. Le premier est une créativité qui s'exprime par l'écriture en tant que volonté de socialiser et d'immortaliser sa vie. D'après son auteure, l'expérience est vécue comme un défi face au déterminisme social. Le second est une créativité déclenchée par le souci de communication interculturelle vécue comme une volonté de donner un message à l'humanité et de marquer son passage sur le chemin de son voyage sur terre. Quant au dernier exemple, il s'agit d'une observation faite depuis quelque temps auprès de diverses associations de femmes émigrées, réfugiées, qui par le biais d'activités culturelles font le pont entre la société d'ici et leurs communautés d'origines, en inventant de nouvelles formes de solidarités. Une petite conclusion sous forme de questions clôture cette réflexion.

### **La créativité, de quoi parlons-nous ?**

Le concept de créativité est complexe pour être dispersé dans plusieurs domaines scientifiques, ce qui le rend difficile à percevoir.

En 1959, I.A. Taylor recensait plus d'une centaine de définitions qui mettaient en évidence à cette époque une posture épistémologique peu confortable. C'est une notion qui a fait l'objet de représentations sociales et économiques, dont l'image dominante a d'abord été l'idée de privilège qui a accompagné les explorateurs, les archéologues, les voyageurs. Dans ce sens, l'idée de créer signifie que l'on se déplace dans le temps et dans l'espace pour réaliser une rencontre avec l'objet qui existe mais caché au commun des mortels. La découverte

de cet objet est alors une réalisation de ceux qui acceptent l'aventure, dont le bénéfice est au bout du compte la célébrité.

La démarche heuristique se présente comme un déplacement dans une graphe. Pour M.L. Roquette "*la notion d'ensemble des possibles est en un sens une notion cartographique*" (1973,10). Cette idée de rencontre s'accompagne du mythe de la découverte comme révélation ou inspiration. Dans cette optique, la création est synonyme de découverte, invention et production, avec pour critères distinctifs l'originalité, l'ingéniosité et l'interaction entre savoir et expérience. Prise d'une manière plus générale, la créativité est considérée, notamment par les psychologues, comme une caractéristique dont les individus sont porteurs à des niveaux différents et qui s'exprime également de manière différente selon la personnalité de chacun.

Maslow (1959) distingue deux sortes de créativité : d'un côté, une créativité primaire, ludique, spontanée et jaillissante et de l'autre, une créativité secondaire contrôlée et disciplinée. Cette dernière a cinq niveaux hiérarchisés pouvant plutôt correspondre à des formes que prend le chemin de la créativité :

- la créativité expressive, la plus originelle chez l'individu parce qu'elle permet de mettre en exergue la personne plus que le produit,
- la créativité productive qui est une mise en œuvre de talents et d'aptitudes développés, maîtrisés et contrôlés,
- la créativité inventive qui est une mise en relation de nouvelles originalités,
- la créativité innovante qui est une capacité d'abstraction élevée, et enfin
- la créativité émergente qui est une conception de principes fondamentaux totalement nouveaux.

En tant que processus, la créativité suit quatre étapes essentielles et interactives. D'abord apparaît une phase de préparation durant laquelle l'idée du projet se met en route; cette

phase est suivie par une période d'incubation plus ou moins longue durant laquelle le projet prend forme suivant l'illumination, c'est-à-dire les moyens et les stratégies de sa réalisation et enfin la vérification qui procède du contrôle et du réajustement du quoi, du comment et avec quoi. Autrement dit, un va-et-vient se fait d'une étape à l'autre en vue d'un ajustement des stratégies aux moyens et selon le sens du projet.

Harris (1959) discerne six phases dans ce processus, à savoir la reconnaissance du besoin et le recueil de l'information, l'activité de penser cette information, l'imagination des solutions et la vérification de leur applicabilité ainsi que le passage à l'application. Le cœur du processus créatif se trouve dans l'imagination des solutions.

Si pour des raisons de clarification théorique, ces auteurs nous montrent les différentes étapes du processus créatif ou des différentes formes que peut prendre la créativité, dans les faits, les choses sont beaucoup plus imbriquées que ne le laissent apparaître ces études. En effet, si le cœur du processus est dans l'imagination des solutions à donner à un problème posé, à chaque solution du problème correspond une forme de créativité porteuse d'une marque identaire de celui qui donne la solution. Car cette dernière est l'expression la plus originale de la personnalité singulière en tant qu'unicité dans la mesure où la démarche heuristique consiste à trier, dans un ensemble des voies possibles qui apparaissent dans l'imagination de cet individu, les meilleures solutions réalisables compte tenu des moyens en vue de mieux répondre au problème qui se pose. Il y a donc autant de formes de créativités qu'il y a d'individus.

Par ailleurs, la créativité en tant qu'acte original ne se manifeste qu'à la suite d'une succession de facteurs à la fois sociaux, culturels et cognitifs qui interagissent dans un contexte spécifique. Toute innovation s'inscrit nécessairement dans une trame socio-historique qui lui confère sa signification véritable.

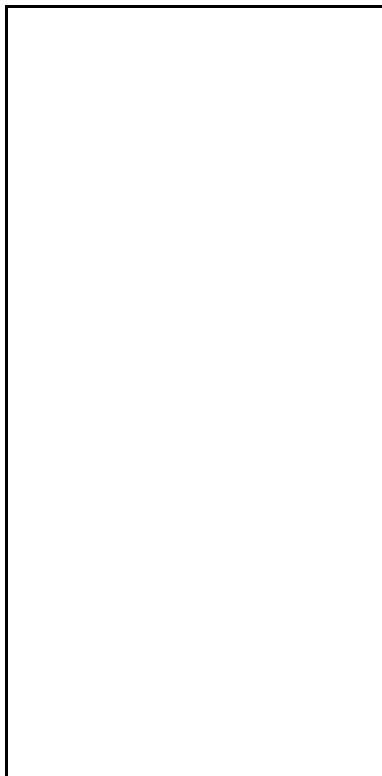
Ce lien ombilical avec le contexte socio-culturel nous amène à penser que la créativité en tant que quête de sens et expression de ce sens est inséparable de l'identité. Notons que la créativité n'est pas une affaire de sexe mais de personnalité et de quête de sens dont est pourvu tout un chacun. Cependant plusieurs auteurs notamment américains (Osborn, Edwin, MacFwer, de Paterson etc.) ont observé dans leurs études que les femmes étaient plus créatives que les hommes. Pour Osborn, le fait que les femmes (femmes au foyer ou obligées de coordonner activités professionnelles et responsabilités familiales) sont laissées à elles-mêmes, stimule leur imagination plus que chez l'homme dont le travail est plus souvent routinier.

On peut donc avancer que les multiples identités sociales de la femme (épouse, mère, tante, etc.) auxquelles s'ajoute l'identité liée à la profession que cette même femme exerce concourent toutes à augmenter ses capacités à faire face aux responsabilités inhérentes à ces divers rôles et que par conséquent sa créativité adaptative et intégrante s'en trouve enrichie. Bien évidemment cette créativité est moins spectaculaire et moins importante aux yeux de ceux qui envisagent la "célébrité sociale", non pas parce qu'il y aurait une différence innée mais parce que les femmes, emprisonnées dans ces différentes identités et préoccupées de remplir les rôles y attendant, ont eu moins de possibilité d'élargir leur horizon; la société n'a pas cherché à les y aider non plus. En les confinant dans ces rôles qui sont liés au pouvoir et à l'organisation de la société, les femmes ont peu de possibilités de mobiliser leurs potentialités créatives dans ce qu'elles ont de plus spécifique et original. C'est pourquoi lorsque des occasions se présentent, elles ont des activités qui ébranlent la plupart du temps les stéréotypes bien intégrés dans un imaginaire social habitué à ce que la créativité soit justement un privilège destiné à ceux qui "seraient au-dessus de la moyenne".

Et pourtant ce n'est qu'à travers la créativité que les femmes peuvent se montrer sous leur véritable identité d'individus

singuliers. C'est très dommage que des occasions ne se présentent la plupart du temps que dans des conditions extrêmes de perte de repères sociaux et que les femmes doivent faire face à des situations inédites pour inventer non pas la poudre mais la vie, donc tout ce qu'il y a de plus simple, pourrait-on dire, mais tout ce qu'il a de plus sacré assurément.

### **La créativité expressive : casser les stéréotypes, la plume à la main**



Nous sommes abreuvés de stéréotypes et de mythes qui font barrière au changement en entretenant le déterminisme. Celles qui ont le courage d'y faire face deviennent objet de curiosité scientifique, sociale et autre. Il se peut qu'avec les trois histoires que je vais vous raconter, je sois moi-même prise dans ce jeu de représentations sociales, mais j'assume et je témoigne. A travers ces récits, il s'agit de sortir de la réflexion théorique pour l'illustrer avec le vécu quotidien qui ne manque pas de charge émotionnelle. La rigueur cède alors la place à un style simplement raconté. Ecoutez plutôt.

#### *Socialiser et universaliser la vie par l'écriture : l'exemple d'une octogénaire genevoise*

Cette première histoire se passe dans cette cité de Calvin aux mille visages. Elle est celle d'une femme comme toutes les femmes du monde, une mère qui a passé toute sa vie à "bouloter" pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle fait partie du monde des ouvriers qui au début de ce siècle déclinant ont labouré et bêché à la sueur de leur front, ont travaillé dans les usines pour vivre et faire vivre les leurs. Pour ces gens-là et à cette époque, "ce n'est pas tous les jours dimanche".

Née dans une famille modeste, mariée à un architecte ruiné, puis veuve, rien ne prédisait que cette femme allait se consacrer à l'écriture. Elle n'avait pas le temps car la survie était son unique préoccupation. Ce n'est pas pour autant qu'elle n'avait pas de prédisposition à l'écriture. A quatre-vingts ans, l'idée de l'écriture lui vient, d'abord pour passer le temps puis par volonté de léguer à la société les souvenirs de son passage sur la terre. Aujourd'hui, elle se lève chaque jour à huit heures du matin et travaille jusqu'à la tombée de la nuit à immobiliser son existence durant ce siècle.

Je suis entrée dans sa vie au hasard d'une annonce pour lui saisir et corriger son texte et j'ai été surprise de sa profondeur et de sa capacité de mise en lien des événements et des contextes. Ses récits sont des mines d'informations sur une tranche historique de l'humanité, des visions de la vie d'une époque, des points de vue, des prises de position et surtout des échanges et des rencontres entre les peuples et les cultures. Ceux qui se mettent à écrire leur vie racontent aussi celle de leur famille, de leur village, de leur région, de leur pays, parlent de leurs voyages, des découvertes et des rencontres réalisées. Des sociologues, des psychologues, des historiens, etc. peuvent y puiser des informations non dénuées d'intérêt. Ces personnes âgées sont des bibliothèques et des musées vivants qui s'ignorent et sont souvent ignorés.

La capacité organisationnelle et la ténacité qui défie les âges sont les marques spécifiques d'une personnalité hors du commun, qui, au-delà des rôles et des catégories dans lesquelles la société la confine, montre une créativité expressive intense et donne un sens à sa vie. L'histoire de cette vieille dame ouvrière qui s'empare de la plume pour universaliser et socialiser son existence montre que l'humain, en tant que personnalité singulière, a des ressources et des capacités innovantes pour sortir des déterminismes sociaux.

*La communication interculturelle et le passage obligé au langage universalisé : l'exemple d'une rescapée rwandaise septantenaire*

Cette seconde histoire est celle d'une vieille dame septantenaire, épouse, mère puis grand-mère, tante, sœur et amie, etc. Elle avait rempli dans la société rwandaise tous les rôles sociaux que l'on attendait d'elle. Elle devait tranquillement passer du côté de ceux qui racontent des histoires aux enfants, qui rassurent, qui s'adressent aux plus jeunes et professent les vertus de la vie en attendant de "passer de l'autre côté". Cette femme avait vaguement appris à lire et écrire chez les missionnaires. Elle n'avait pourtant ni le besoin, ni le temps de mobiliser ce savoir pour remplir ses divers rôles sociaux et vivre dans une culture essentiellement orale. Elle pouvait toujours, le cas échéant, faire appel à son mari ou à l'un de ses enfants, dont elle surveillait sévèrement l'acquisition et la maîtrise de l'écriture.

Un jour maudit, la folie meutrière s'organise dans son pays. On tue ses hommes, ses filles, ses amis, toute sa famille et ses voisins. Elle se retrouve seule comme venant de nulle part, elle n'est plus rien, plus épouse, ni mère, ni sœur, etc. Selon les valeurs sociales et culturelles dans lesquelles elle a vécu, aucun lien ne justifie encore sa présence sur cette terre. C'est d'ailleurs la mort qui lui était destinée, celle de la perte de sens, celle de la perte de la vie. Pourtant, elle devait plus que jamais résister pour témoigner à l'humanité, montrer qu'au-delà de la force physique, la personne humaine cache d'autres richesses qui méritent le respect. Dans des conditions indescriptibles, elle va survivre une année entière en lisant sa bible.

Un matin, elle arrive à Genève, chez moi, pour passer quelques mois afin de se soigner. La communication avec les Genevois est difficile car elle ne parle pas le français. Avec ses médecins, je dois assurer l'interprétariat. Cependant, elle voulait tant dire des choses à ses médecins et à ses nouveaux amis, spécialement à la veille de Noël. Son objectif était d'écrire des cartes

de vœux de paix. Je lui donne alors des cours intensifs d'écriture et en moins d'un mois, elle acquiert l'essentiel pour écrire ses cartes. A 72 ans, se mettre à apprendre à lire et à écrire, apprendre les rudiments d'une nouvelle langue, pour s'adapter, s'intégrer et communiquer, correspond certes à de la créativité expressive et communicante mais aussi adaptative et intégratrice. A Genève, c'était sa manière de s'adapter à sa nouvelle situation et de s'intégrer dans ce monde nouveau, où l'oralité devait céder à l'écriture.

La créativité participe à l'expression des potentialités de l'individu en quête de son soi. Ses potentialités en sommeil attendent que les conditions maximales soient réunies pour s'épanouir. La créativité des femmes enrôlées dans diverses tâches ne se manifeste de manière spectaculaire que dans des conditions extrêmes. Les femmes créent et imaginent en permanence dans des contextes socio-économiques et politiques difficiles, voire dans des situations inédites. Ne serait-ce que pour maintenir une sorte d'équilibre entre leurs divers rôles, elles apportent des idées novatrices lorsque des changements surviennent brutalement, notamment afin de trouver le difficile équilibre entre les cultures d'origine et d'accueil, la sauvegarde des identités, la nécessité d'intégration ainsi que la quête de sens pour les déracinés.

*Créativité expressive, productrice et intégration : les femmes émigrées s'associent pour inventer de nouvelles solidarités*

Les femmes émigrées sont encore un cas de figure où la créativité est inscrite dans un projet de vie et de quête de sens. Les activités culturelles nous le prouvent. En effet, ces femmes réunissent leurs énergies pour se sentir vivre en tant que minorité sans voix et afin de revendiquer leurs spécificités culturelles.

Les activités associatives réunissent la créativité expressive, productrice, innovante et inventive, pour former un tout porteur de signification. Cette signification est notamment de favoriser



la rencontre et la communication avec les autres, la fête étant une invitation au partage avec les voisins, les amis, les connaissances. C'est un espace pour mieux se connaître et s'apprécier et laisser se développer des nouvelles formes de solidarités respectueuses des identités des uns et des autres. Elles sont conçues et gérées par la base et sont plus proches des bénéficiaires que ne le sont les Etats ou les organisations non gouvernementales. La société civile se rencontre dans les sous-sols des immeubles pour danser, chanter, manger, etc. mais aussi pour s'approprier et peut-être s'adopter. Toute personne qui a déjà participé à de telles manifestations n'ignore pas l'ingéniosité organisatrice et créatrice des femmes : des menus sont confectionnés avec les meilleures compétences culinaires pour bien marquer l'identité-mère des régals. Les plats présentés aux convives sont le résultat de métissages culturels des quartiers, des signes d'échanges et de richesses. Les artistes se dépassent pour vibrer du fond d'eux-mêmes comme pour se dire et dire aux autres qu'ils existent.

Des personnes non averties croient voir du folklore alors que les choses sortent des profondeurs des peuples. La vie associative montre que les femmes émigrées font de cet espace un lieu de toutes les expressions créatrices de vie et de sens mais aussi une pépinière de nouvelles bases de solidarité entre les peuples... C'est là que naissent des projets d'appui aux autres femmes, des micro-entreprises génératrices de revenu, des ateliers de couture, des projets de recomposition familiale comme ceux du Rwanda, etc. De l'Europe de l'Est à l'Amérique latine en passant par l'Asie et l'Afrique, sans oublier les laissés pour compte du Nord, les femmes inventent, innovent dans un souci de s'intégrer dans un monde qui bouge et construire des ponts entre l'ici-domicile et l'ailleurs-origine. S'intégrer en intégrant ces deux mondes dans leur quotidien consiste aussi à les construire. Dans ce nouvel ordre mondial au marché unique et en panne d'idées, ces nouvelles formes de solidarités peuvent peut-être contribuer à fléchir les tendances.

## **En guise de conclusion**

Que dire au-delà de ces témoignages si ce n'est que les femmes ont des talents créatifs qu'elles mobilisent tous les jours pour concilier les différentes identités que la société leur fait porter et d'autres qui restent en veilleuse parce que les opportunités de les exprimer ne se présentent pas fréquemment.

Que conclure au sujet de cette créativité donnée à tout un chacun et que la société, au nom du pouvoir, ne laisse pas toujours s'épanouir si ce n'est qu'il faut arrêter ce déterminisme qui confine les personnes et particulièrement les femmes, dans des fonctions et des classes. On oublie alors que les potentialités créatrices dont chaque humain est doté ne demandent qu'à s'extérioriser pour épanouir l'individu dans son unicité et dans sa singularité pour lui-même et pour la société dont il est membre. Formateurs d'adultes, animateurs, développeurs, alphabétiseurs et autres intervenants de tout genre en faveur des femmes, sommes-nous suffisamment à l'affût de cette lumière qui jaillit au fond de chacune d'elles comme signe manifeste de la créativité émergente ou sommes-nous trop pressés pour voir ces forces profondes de la créativité ?

Dans ce monde en mutation, où les valeurs sont à réorganiser, la créativité en tant que caractéristique personnelle, en tant que propriété intellectuelle, permet de développer des mécanismes et des stratégies adaptatives et intégratrices porteuses de signification et de sens. Dans cette quête de sens et d'identité, les femmes sont des anciennes combattantes en la matière et presque habituées à gérer l'insolite. Mais l'enjeu est de leur permettre d'être entendues en tant que femmes, mères, épouses, etc., mais aussi et surtout dans ce qu'elles ont en elles de profondément spécifique, dans ce qu'elles sont en tant que singularité.

## Références bibliographiques

- MARLOW A., *Vers une psychologie de l'être*, 1959.
- OSBORN, *L'imagination constructive*, Dunod Entreprise, 1974.
- ROQUETTE M.L., *La créativité*, PUF, 1995.
- TAYLOR I.A., *Group participation when using brainstorming facilities or inhibit creative thinking*, Teaching Report, n°1, Yale University, Office of Naval Research, 1959.

## **DEUX GENERATIONS DE PAYSANNES LUCERNOISES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Corinne WACKER**

Le principe 20 de la Déclaration de Rio, 1992, maintient que "les femmes ont un rôle vital dans la gestion et le développement de l'environnement. Leur pleine participation est donc essentielle pour le développement durable".

En Suisse déjà dans les années d'après-guerre, des femmes paysannes ont eu un rôle important dans la promotion de l'agriculture biologique et, à travers l'association des consommatrices suisses, des femmes ont revendiqué déjà dans les années soixante une internalisation des coûts environnementaux dans les prix ainsi que la réduction de production de déchets et d'utilisation d'engrais chimiques dans la nourriture commercialisée.

Or en 1996, encore beaucoup de barrières institutionnelles et politiques ne permettent pas de réaliser une pleine participation des femmes et de leurs organisations à tous les niveaux de prise de décision concernant l'environnement et le développement. La conférence de la FAO à Rome en 1996 a souligné - comme les grandes conférences précédentes : Rio, le Caire, Copenhague, Vienne et Pékin - qu'il est nécessaire de développer des politiques *bottom-up*, fondées sur les expériences et les perceptions des femmes dans leurs communautés et dans leur environnement, pour réaliser un développement durable qui inclut la pleine participation des productrices et consommatrices féminines. Après avoir participé à la conférence de Rio en 1992, j'ai eu l'occasion d'accompagner des paysannes suisses pour présenter leurs politiques et leurs visions d'un engagement pour un développement durable à la

conférence des ONG à Pékin en 1995, qui s'est tenue parallèlement à la quatrième conférence mondiale des femmes. J'ai également assisté à la rencontre des ONG lors du sommet mondial de la FAO sur l'alimentation à Rome en 1996 en tant que porte-parole des paysannes suisses et des associations féminines et féministes helvétiques qui s'engagent pour un développement durable.

Une analyse de la situation suisse, réalisée en dialogue avec Wendy Peter, paysanne biologique, lors d'un atelier<sup>1</sup> commun à la conférence parallèle des ONG de la conférence de la FAO sur l'alimentation à Rome en 1996, a permis de formuler quatre thèses sur la participation des femmes à un développement durable en Suisse :

1. En Suisse une politique de participation égale des femmes pour un développement durable devrait placer la paysanne comme productrice agraire au centre de l'analyse, au côté d'une analyse de non-paysannes (96% de la population Suisse) comme femmes entrepreneurs dans l'économie monétaire et non monétaire.
2. Les changements structurels et la "révolution silencieuse" de l'agriculture suite à l'ouverture aux marchés mondiaux engendrent une nécessité et une chance pour les paysannes suisses d'élargir leur participation économique et politique pour un développement durable.
3. Pour que les femmes puissent intervenir en faveur d'une politique de développement durable dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, il est nécessaire de forger de nouveaux liens entre les productrices et les consommatrices.
4. Le développement d'une politique féministe des femmes entrepreneurs agraires et non agraires pour un développement durable est fondé sur une analyse économique qui inclut le

---

<sup>1</sup> L'atelier a été organisé par le Conseil International des Femmes CIF et soutenu par l'Alliance des organisation féminines, l'Association des paysannes Suisses et l'association des consommatrices suisses, qui ont soutenu en commun une politique formulée comme annexe au rapport national de la Suisse pour la quatrième conférence mondiale des femmes en 1995.

travail et la production non monétaire et qui vise à internaliser les coûts écologiques dans la formation des prix.

Nous pensons que les paysannes suisses doivent être au centre d'une politique de développement durable en Suisse. La trajectoire de vie de la paysanne Wendy Peter démontre l'importance de la culture locale, de "l'agri-culture", comme base d'une politique *bottom-up* qui encourage une culture de participation politique des productrices suisses pour un développement durable. Les quelques données statistiques sur la "crise agraire", ou la "révolution silencieuse" de l'agriculture en Europe suite à l'ouverture aux marchés mondiaux présentées dans la deuxième section de l'article démontrent la nécessité mais aussi la chance d'un *empowerment* des paysannes dans la situation actuelle; la voie s'ouvre alors pour l'analyse d'alliances possibles entre les associations de productrices et de consommatrices pour une politique commune d'internalisation des coûts écologiques dans le prix des produits de consommation et la promotion d'initiatives environnementales des femmes entrepreneurs dans le secteur monétaire et non monétaire de l'économie.

### **L'enjeu de la participation des femmes dans un développement durable pour une sécurité alimentaire mondiale**

La conférence de la FAO (13-17 novembre 1996) sur la sécurité alimentaire mondiale à Rome a été empreinte, comme au début de l'existence de la FAO, en 1943, par la dimension visionnaire d'une sécurité alimentaire comme droit de l'humanité. Des chiffres publiés indiquent qu'aujourd'hui il y a encore dans le monde 839 millions de personnes sous-alimentées, surtout parce qu'elles n'ont pas accès à l'alimentation (NZZ 12.11.1996). Or, selon l'analyse de la FAO, la demande des marchés pour l'alimentation va diminuer dans le futur, car les pays et les gens qui ont besoin de nourriture ne seront pas à même de la payer

(Alexandros 1995)<sup>2</sup>. La production agricole et le marché libre n'assurent pas à eux seuls la sécurité alimentaire pour tous. Le rôle important des femmes dans la production agricole a été souligné à la conférence de la FAO à Rome : en Afrique les femmes produisent 80% de l'alimentation, en Asie 50-60%, en Amérique latine 40% (UN 1985). Mais une grande partie du travail de cette majorité des producteurs agricoles reste statistiquement invisible, car leur travail n'est pas rémunéré. Les contraintes rencontrées par les femmes dans les législations concernant le droit aux ressources, dans les politiques de développement agraire, dans la recherche agricole, dans les politiques environnementales contribuent à la réalité actuelle : parmi les 1,3 milliard de gens pauvres au monde 70% sont des femmes.

Pour assurer une participation égale des femmes dans la politique, la production et la consommation de l'alimentation, il est nécessaire de faire une analyse de genre ("gender") des contraintes rencontrées par les femmes, comme le souligne Marleen Karl (1996)<sup>3</sup>. C'est précisément ce que les centaines d'ONG présentes à la journée de la femme dans le cadre de la rencontre parallèle à la conférence de la FAO ont fait. Au centre du débat du grand nombre d'organisations de productrices et de consommatrices du monde entier, il y a la vision d'un développement alternatif pour assurer la sécurité alimentaire pour tous : le droit aux ressources productives, la terre, l'eau, la biodiversité; le droit des productrices à l'utilisation de ces ressources basé sur le savoir traditionnel, l'effet du système de distribution alimentaire sur les consommateurs; le développement d'une production alimentaire locale et écologiquement durable fondée sur l'aménagement et la biodiversité adaptée au contexte écologique et l'identification d'actions communes entre productrices et consommatrices pour promouvoir leur

---

<sup>2</sup> Alexandros, Nikos (ed.), *World Agriculture Towards 2000: An FAO Study*, Chichester, John Wiley and Sons, 1995.

<sup>3</sup> Marleen, Karl, *Inseparable, The Crucial Role of Women in Food Security*, Isis International, Manila, 1996.

participation aux prises de décision concernant l'alimentation. Il faut intégrer les femmes dans le développement du marché, postule Vandana Shiva<sup>4</sup> en dépassant une analyse des effets de la globalisation des marchés sur les femmes mais pour transformer les structures en mobilisant les organisations et les associations féminines pour arriver à une sécurité alimentaire pour tous. Dans son analyse du rôle de la consommatrice et maîtresse de maison en vue de la sécurité alimentaire, Maria Mies<sup>5</sup> a souligné le droit de la consommatrice de savoir ce qu'elle mange. Selon elle, le marché global de l'alimentation ne permet pas de réaliser une transparence concernant la déclaration de produits génétiquement manipulés : il faut développer une politique de production et de consommation régionale, où les productrices et consommatrices se sentent mutuellement responsables pour l'environnement, les conditions écologiques et sociales de la production, de la distribution et de la consommation des produits alimentaires.

Parmi les multiples initiatives et actions discutées et présentées entre productrices et consommatrices à la conférence des ONG à Rome, pour la région européenne, ce sont surtout des organisations de paysannes qui se sont exprimées sur la valeur de l'exploitation familiale et de la production de nourriture saine et écologiquement durable. Parmi elles, notre atelier suisse a souligné la nécessité de réaliser des alliances et politiques communes entre productrices et consommatrices pour arriver à une participation politique des femmes dans les prises de décision concernant la politique environnementale et agricole en Suisse, d'encourager une politique d'internalisation des "vrais" coûts (écologiques et sociaux) dans les prix des produits alimentaires et de promouvoir les nouveaux réseaux de vente directe et indirecte de produits biologiques entre paysannes et consommatrices comme entrepreneurs innovatrices.

---

<sup>4</sup> Shiva, Vandana. *Trading our Lives away: An Ecological and Gender Analysis of Free Trade and the WTO*. Research Foundation for Science, India, 1995.

<sup>5</sup> Mies, Maria, *A Breakdown in Relations : Women, Food Security and Trade*. ISIS, Manila, 1996.



## **Mettre la paysanne suisse au centre d'une politique environnementale féministe ?**

Il a été dit et redit dans le contexte des politiques internationales qu'il faut reconnaître, valoriser et promouvoir le savoir et les compétences des femmes dans la gestion des ressources naturelles, la maintenance de la biodiversité, l'assurance de l'alimentation et dans l'éducation et l'engagement pour un développement écologiquement durable.

Ceci nécessite une politique de développement agricole du bas vers le haut (*bottom-up*), fondée sur les réseaux des femmes dans leurs communautés et dans leur environnement, comme le souligne la politique de l'UNESCO pour la décennie du développement culturel<sup>6</sup>. Ainsi, les cultures locales peuvent inclure l'existence de cultures de résistance, à travers lesquelles les femmes peuvent articuler leurs revendications et développer un support politique créatif et une participation dans les prises de décision politiques par leurs associations et leurs organisations.

En mettant les paysannes suisses, leur gestion de ressources, leur savoir et leurs réseaux au centre d'une politique, les organisations féminines et féministes pourraient développer une analyse économique et politique de la participation des femmes aux ressources naturelles et aux prises de décisions et développer une politique d'*empowerment* des paysannes ainsi que des 96% des femmes qui ne sont pas paysannes en Suisse.

Dans notre pays plus de 90% des exploitations agricoles sont familiales et fondées sur une division du travail et un contrôle des ressources entre homme et femme et entre les générations; des changements sont intervenus avec la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture et le développement de marchés plus globaux. Ayant été plus importante jusqu'au dix-neuvième siècle la production agricole de la paysanne et la

---

<sup>6</sup> UNESCO, *Our Creative Diversity*, Report of the World Commission on Culture and Development, Paris, Unesco Publishing, 1995-1996.

vente directe ont été réduites suite à l'élargissement des marchés agricoles et au développement de coopératives agricoles suivies par le déploiement des grandes chaînes commerciales alimentaires (Migros et Coop) après la deuxième guerre mondiale. Reléguée à un rôle de femme de ménage, d'aide aux champs et de productrice d'alimentation de subsistance pour la famille, la paysanne est devenue invisible dans les statistiques et dans les politiques agraires en Suisse jusqu'à aujourd'hui (par exemple dans le septième Rapport sur l'agriculture suisse et dans la nouvelle politique agraire 2001).

Or la libéralisation des marchés agricoles en Suisse amène une concentration des propriétés et un appauvrissement des petites et moyennes entreprises, dont un nombre grandissant développe de nouvelles stratégies en diversifiant la production, en se mettant à la production biologique et en réanimant la production et la vente directe des paysannes dans les exploitations familiales. Ce sont souvent les femmes paysannes qui s'embarquent dans une production biologique et diversifiée, innovatrice, puisque leur secteur de production est plus flexible que la production du paysan qui a subi plus d'investissements lourds est qui est donc moins flexible à une adaptation et une diversification. En Suisse ce ne sont que 2% des entreprises agricoles à plein temps et 9% des entreprises auxiliaires qui sont gérées par des femmes, mais dans toutes les exploitations le nombre d'heures de travail des paysannes a augmenté pendant les dernières dix années et leur contribution à la production et au revenu familial est devenu plus important<sup>7</sup>.

En analysant l'engagement possible des femmes en Suisse pour la réalisation d'un développement écologiquement durable suite à un questionnaire déterminant quelles ressources naturelles sont contrôlées par des femmes en Suisse, un aperçu des statistiques suggère que les paysannes sont les acteurs féminins

---

<sup>7</sup> *Siebter Landwirtschaftsbericht 1995*: 25,26,254. Bundesamt für Landwirtschaft: Bern. En 1990 le taux de la main d'oeuvre féminine dans l'agriculture était de 14% pour la main d'oeuvre permanente et de 53% pour la main d'oeuvre occasionnelle (*Statistisches Jahrbuch der Schweiz 1996*:189).

les plus importants. La moitié environ du territoire suisse est aménagé par 4% de sa population organisée en 108'000 exploitations agricoles<sup>8</sup>. Parmi le reste de la population, la grande partie travaille comme employé à plein temps ou à temps partiel (87% de la population) et un petit nombre comme entrepreneurs indépendants (10%), dont une minorité sont des femmes<sup>9</sup>. La majorité habite dans des appartements loués (62%) et n'est pas propriétaire de ressources productives pendant la plus grande partie de leur vie<sup>10</sup>. Leur accès aux ressources naturelles est donc médiatisée par l'achat de biens de consommation comme la nourriture, sans que cette position leur permette d'influencer directement le mode de gestion des ressources naturelles en Suisse; elles n'ont qu'une influence indirecte par leur pouvoir d'achat et par l'influence médiatisée par les partis politiques, syndicats, associations professionnelles et autres organisations non gouvernementales, dans lesquelles les femmes sont une minorité.

Concernant le contrôle direct de la gestion et de l'aménagement des ressources naturelles en Suisse, quelque 70'000 paysannes travaillent et gèrent à travers leurs exploitations familiales environ 50% de la surface du pays; elles ont numériquement un rôle primordial dans une politique féminine pour un développement durable. Or leur faible visibilité politique et statistique dans les structures de la politique agraire et environnementale soulève la question suivante : ne serait-il pas

---

<sup>8</sup> Les chiffres sont de 1990. Les exploitations agricoles disposent en moyenne de 10 hectares de terre, dont 59% sont des terres en propriété et 41% des terres prises à bail; 58% de ces entreprises sont tenues par des agriculteurs à titre principal (*Statistisches Jahrbuch der Schweiz 1996*: 183, 188).

<sup>9</sup> Regula Glatz et Christophe Voegeli mentionnent dans leur thèse sur les "nouveaux entrepreneurs" un pourcentage grandissant de femmes parmi les entrepreneurs et les producteurs autonomes (self employed) en Suisse. Glatz, R. und Voegeli Ch, *Die "Neuen Selbständigen" - ein Phantom?*, Lizentiatsarbeit vorgelegt am Soziologischen Institut der Universität Zürich, Dezember 1995.

<sup>10</sup> La croissance économique de moins de 1% en Suisse et la coutume parmi la population non paysanne d'accéder aux biens d'héritage après le décès de la personne concernée ainsi que le fait d'un vieillissement de la population font que la grande majorité des Suisses ne possèdent jamais de propriété (maisons, terre, industries etc.) ou seulement après leur période active de la vie, à l'âge de 55-60 ans et au-delà.

raisonnable et nécessaire de forger des liens entre productrices agraires et non-paysannes pour un engagement commun dans une politique de développement durable, spécifiquement dans la production alimentaire ? Une politique commune des femmes - actives surtout au début et à la fin de la chaîne alimentaire - devrait, selon cette analyse, prendre comme point de départ la productrice agricole, les initiatives économiques des paysannes, comme la vente directe de produits biologiques et les initiatives politiques des paysannes au sein de leurs organisations et associations. Nos recherches et nos séminaires avec des paysannes dans le groupe WISA (Women in Swiss Agriculture) lors des préparations pour la quatrième Conférence mondiale des Femmes à Pékin en 1995 ainsi que pour la cinquième Conférence nationale des Femmes à Berne en 1996 ont eu comme but de rendre visible les aspirations, les initiatives et les politiques des paysannes pour la promotion de la femme et pour le développement durable<sup>11</sup>.

### **Nouvelle culture politique des paysannes dans le changement structurel de l'agriculture**

Le changement structurel de l'agriculture en Europe depuis les années cinquante a développé une dimension révolutionnaire, sans pour cela avoir engendré un mouvement politique unifié du paysannat. Trois quarts des entreprises agricoles qui existaient en Europe dans les années cinquante ont disparu. Parmi les entreprises survivantes, les disparités sociales s'agrandissent - entre les régions et entre les entreprises agro-industrielles d'une part, produisant beaucoup de surplus et étant en même temps une source importante de dégradation environnementale, et les petites entreprises et les régions marginales d'autre part. Le développement de la disparité sociale est lié au processus de la globalisation des marchés agricoles, du développement technologique, de la rationalisation et de la

---

<sup>11</sup> Women in Swiss Agriculture (WISA) D. Clemens, R. Helfensberger, E. Joris, R. Rossier und C. Wacker, *Bäuerinnen und Strukturwandel: Eine Reihe von Portraits*, Landw. Beratungsstelle, Lindau, 1995.

spécialisation des entreprises, tout cela dans un contexte économique où la demande de produits agricoles n'augmente guère et où les millions de paysans et d'employés agricoles rationalisés par ce développement ont de la peine à trouver de l'emploi et une intégration dans les autres secteurs de l'économie. Avant tout, c'est la relation des prix des produits agricoles par rapport à ceux des produits industriels et du secteur tertiaire qui amène la disparition dramatique des entreprises agricoles. En Europe la production agricole est traditionnellement familiale, enracinée dans l'écologie et le contexte socioculturel dans lequel l'agriculture a développé des économies multiples et régionales fondées en principe sur l'emploi des membres de la famille selon une division du travail flexible entre les sexes et les générations, adaptée au rythme irrégulier du travail des saisons et donc de l'écologie. Cette structure fondamentale de l'agriculture est liée à l'écologie et s'oppose aux critères d'une rationalisation capitaliste et industrielle de production.

Or l'intégration des exploitations dans un marché global relie la ferme à des centres de décision hors de l'entreprise familiale et diminue la flexibilité d'adaptation qui est un élément primordial de survie de l'économie familiale. Ces changements structurels de l'agriculture engendrent une nouvelle situation pour les paysannes.

En Suisse le nombre d'exploitations agricoles diminue de 1,3% par an depuis 1975, ou de 3-4 exploitations par jour en 1995 et

1996. Le processus de concentration des terres<sup>12</sup> est accompagné par une réduction du taux d'occupation générale qui a diminué de 50% depuis 1960, et en dix ans (1980-1990) de 14%, tandis que la contribution du travail des paysannes a augmenté dans la même période. La baisse relative des prix pour les produits agricoles depuis vingt ans diminue la capacité des entreprises de se moderniser et amène une adaptation des entreprises familiales de sorte que le nombre d'employés est réduit et le travail du couple paysan augmente. Le nombre d'entreprises de production biologique - en 1996 5% des entreprises agricoles - augmente suite à la demande plus élevée de produits sains et à l'engagement récent des grandes chaînes commerciales de vendre des produits "bio". En nécessitant un tiers de plus de travail par surface cultivée, les exploitations biologiques - souvent des petites et moyennes entreprises - ont en général un rendement économique plus élevé<sup>13</sup>.

Pour leur survie, la production et le travail de la paysanne sont primordiales. Lié à l'utilisation mineure de machines dans les exploitations biologiques et à la demande en augmentation des consommateurs de légumes et de fruits - produits traditionnels de la paysanne - et de produits variés et sains, le rôle de la paysanne devient plus important dans l'agriculture.

Les changements structurels permettent-ils aux paysannes de développer des innovations créatives dans le domaine de la production, de la vente et de la politique agraire ? Nous nous sommes demandé quels facteurs relatifs à la division du travail et à la spécialisation de l'entreprise permettent aux paysannes de développer des innovations dans la production et dans la politique et d'augmenter leurs poids dans le processus de prise

---

<sup>12</sup> Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui diminuent, tandis que le nombre des propriétés de plus de 15 ha augmente (petites entreprises 1985 = 19'538, 1990 = 14'558, *Siebter Landwirtschaftsbericht 1995*: 16,17, tabl. 6 et 7)

<sup>13</sup> Le rendement plus élevé est dû à la politique de déclaration, au contrôle des produits et aux subventions de l'Etat. Freyer B., Lehmann B. (eds.), *Betriebswirtschaft im biologischen Landbau*. Stiftung Oekologie und Landbau, Sonderausgabe Nr. 57, 1995.

de décisions agraire en Suisse en vue d'un développement durable.

### **Paysannes innovatrices - un portrait**

Le portrait de la paysanne Wendy Peter développé lors d'interviews et de discussions approfondies en 1995 et 1996 essaye de montrer comment le changement structurel de l'agriculture en Europe (et en Suisse) engendre la nécessité et aussi la chance de développer une nouvelle culture politique pour un engagement des femmes pour un développement durable fondé sur la culture vivante de "l'agri-culture" enracinée dans la tradition de la division du travail entre les générations dans l'exploitation familiale paysanne.

Dans la famille Peter deux paysannes de deux générations ont réalisé des innovations agricoles, développé des initiatives d'entrepreneurs dans l'exploitation et assumé une influence au-delà de la famille en faveur de l'agriculture biologique et la promotion et gestion de la biodiversité tout en maintenant la culture paysanne traditionnelle. Ce développement commença trente ans avant la conférence de Rio, en 1962 suite à la visite de la paysanne - de quatre vingts ans aujourd'hui - à un séminaire du Dr. Muller sur l'agriculture organique (=biologique). Cela l'inspira de changer son mode de production dans le jardin potager. Puis elle a convaincu son mari de la suivre pour toute l'exploitation qui a été ainsi transformée en une belle exploitation biologique, où la famille plante plus de cent variétés de fruits, céréales et légumes, produit du lait, du fromage et de la viande, le bois pour le chauffage toute l'année et presque toute la nourriture de la famille. Provenant de leur propre source, l'eau est recyclée après usage et le composte intégré dans l'aménagement des terres. Ainsi, l'exploitation et le ménage sont intégrés dans les cycles écologiques. La belle-fille, d'origine urbaine, a appris l'agriculture de sa belle mère paysanne, puis elle a développé avec son mari - une personne intéressée par les nouvelles

découvertes écologiques ainsi qu'ouverte aux innovations sociales et préférant l'entreprise individuelle et autonome - des innovations dans la division du travail, ce qui lui a permis de s'engager dans la politique agraire comme membre de l'Association suisse des organisations d'agriculture biologique.

Unique comme chaque histoire de vie, le portrait de cette famille de paysans est un exemple de complémentarité entre générations en vue de développer une créativité et une influence dans l'exploitation ainsi qu'au-delà dans la politique agraire. Située dans un milieu agricole conservateur en Suisse, la famille connaît un succès économique, politique et personnel. Le portrait tente de définir les éléments clefs qui ont permis aux femmes des deux générations de réaliser leur créativité et d'élargir leur influence de la sphère privée à la sphère économique et politique.

Avec le taux de terre agricole le plus élevé en Suisse (54% de la surface) où 90% du rendement agricole provient de la viande et du lait, et avec une augmentation de la productivité agricole de facteur 5 en une génération - surtout avec la production intense de viande de porc et de boeuf - le canton de Lucerne connaît aujourd'hui une crise agraire qui a fait disparaître 30% des exploitations (7'200 unités en 1996) en quarante ans. Cette évolution a en outre amené des coûts écologiques élevés pour l'Etat liés au fait qu'un quart des producteurs de viande surpasse les limites définies de décharges en matière organique dans les eaux publiques (Landwirtschaftsbericht des Kantons Luzern 1996:26)<sup>14</sup>. Connue pour son festival de Jazz, la commune de Willisau, située à la périphérie des grands axes de transport au pied du Napf, est une région de production agricole intensive. Phénomène symptomatique pour la région le nombre de petites et moyennes entreprises a diminué rapidement, celle des grandes a augmenté, le nombre d'ouvriers agricoles a diminué

---

<sup>14</sup> L'eutrophication du lac de Sempach résulte largement du taux de purin trop élevé provenant de la production intense de viande dans la région. Cette situation a amené des coûts élevés de purification de l'eau du lac, payés par les impôts.



avec la mécanisation lourde et ce sont le parti radical (FDP) et le parti catholique (CVP) qui dirigent les affaires de la commune.

Une demi-heure de marche de la ville de Willisau à travers une forêt mixte nous amène à la ferme de la famille Peter au Wellberg. Ici se développèrent successivement des entreprises individuelles de subsistance, puis des productions intégrées de blé, d'élevage, d'arbres fruitiers, de bois. A la fin du siècle dernier, suite à la dépopulation de la région liée à l'industrialisation, la ferme de la famille Peter comprenait 34 hectares, une fromagerie, un atelier de tissage, une fabrication de pain, de boiserie d'art et d'eau-de-vie ainsi qu'un domaine de chasse étendu. Avant la division de la propriété pendant la crise économique de la première guerre mondiale, l'entreprise avait occupé les 16 frères et soeurs de la famille, leurs dépendants et quatre employés. Aujourd'hui les 24 hectares de terre arables et les deux hectares de forêt sont gérés uniquement par le jeune couple Peter et la grand-maman. Leur voisin d'un côté, une famille allemande, ne produit que des chevaux de course; de l'autre côté un producteur de viande à haut degré de mécanisation travaille la nuit à l'usine pour faire face à son surendettement, tandis que sa femme, une Thaïlandaise et son fils de dix ans s'occupent du bétail et du lait.

C'est suite à l'initiative de la grand-maman que la famille Peter a choisi un autre développement. Originaire d'une famille paysanne pauvre, Pauli Peter, la grand-maman, avait voulu devenir religieuse dans sa jeunesse; elle alla travailler chez le prêtre, où elle entendit des discours religieux. Plus tard, elle se maria dans la famille Peter et devint mère de six enfants. Après la deuxième guerre mondiale, les enfants avaient grandi et l'économie était favorable. C'est là que Pauli Peter a trouvé le temps d'aller écouter parfois des conférences sur des thèmes religieux et philosophiques. En rentrant d'un séminaire tenu par Maria Muller (promotrice de l'agriculture biologique et de la nourriture saine 1894-1969), sans pouvoir s'endormir ce soir là,

elle raconta sa découverte des cycles écologiques à son mari et changea sa partie de la production de subsistance - le potager, les arbres fruitiers, les légumes - en production biologique. Son succès et sa passion pour la découverte des forces de la nature ont convaincu son mari, qui transforma toute l'exploitation en 1962 en production biologique organique. Une maladie, puis la mort trop jeune du mari laissèrent la paysanne mener l'entreprise avec son fils cadet de dix ans et développer la production avec grand succès. Les autres cinq enfants ont tous fait de bonnes écoles et ont quitté la maison. Quand son fils se maria, elle continua de gérer les travaux féminins de l'exploitation : le jardin potager, la production de subsistance et les travaux domestiques. Aujourd'hui elle mout encore le grain et fait le pain, prépare la nourriture et la viande pour la famille, les fruits et légumes, et les produits laitiers pour la subsistance de l'année.

Depuis son jeune âge Alois Peter, le fils, n'a jamais quitté la maison. Quand il prit en charge l'exploitation dans les années soixante, période où la mécanisation de l'agriculture et l'augmentation des salaires de base des ouvriers agricoles amenèrent la concentration des entreprises agricoles en Suisse, il n'acheta qu'un tracteur et licencia l'ouvrier. Puis il développa la diversité biologique et la production intégrée de l'exploitation : la semence de grain provient de la maison, ainsi que le bois de chauffage, le bétail, le lait, les légumes, les fruits. Toutes les constructions modernes comme une nouvelle étable ont été faites par lui-même et, pour chacun de ses cinq enfants, il planta un noyer symbolique autour de la maison. Alois Peter explique qu'il a peu appris à l'école agricole et beaucoup par l'observation de la nature, des animaux sauvages, des arbres et de la terre. Il suit avec passion les débats écologiques et participe aux réunions mensuelles des cercles de production biologique de la région. Pour lui, l'agriculture est enracinée dans la religion vivante; une croix dans l'étable, la visite d'un naturaliste pour expliquer une maladie du bétail et la tradition de semer une croix dans les champs après la semence du blé

appartiennent au rythme de la saison agricole. Grâce à une politique d'investissements modernes bien choisis, comme un chauffage à bois de haut rendement, la modernisation de l'étable et deux à trois autres moyens mécaniques, il gère une entreprise biologique prospère. En 1985 il se maria avec Wendy Peter. Fille d'un entrepreneur urbain et d'une mère anglaise, le trajet de vie de Wendy avant son mariage à 35 ans était celui d'une jeune fille indépendante. Elle avait parcouru le monde, connaissait l'Amérique et l'Australie et gagnait sa vie comme institutrice d'une école renommée. Elle ne voulait pas devenir une ménagère au foyer comme sa maman, qui avait fait une carrière de pilote et d'officier de guerre en Angleterre et puis était restée à la maison après son mariage en Suisse. La connaissance du monde et l'indépendance économique lui valurent plus que les longues études que sa soeur, une féministe engagée, avait poursuivies sans jamais aboutir à une vraie carrière intellectuelle. Mais à 35 ans, la vie lui semblait être figée. Ne s'occupant pas de la crise économique, qui menaçait, elle quitta son poste, voyagea de nouveau et rencontra lors d'une promenade ce paysan biologique, Alois, qui devint par la suite son mari.

Wendy Peter commença une nouvelle étape de sa vie en apprentissage chez sa belle-mère paysanne. Loin de lui laisser prendre en main le jardin et le ménage<sup>15</sup> la vieille paysanne lui apprit pas à pas la production et la préparation des cent produits de subsistance de l'entreprise. Suite à sa formation de paysanne, Wendy aida aussi son mari aux champs et elle continua de gagner une partie du revenu familial comme institutrice à temps partiel ainsi qu'avec la vente directe de légumes et de fruits. Ce n'est que quand le dernier des cinq enfants a commencé à aller au jardin d'enfants qu'elle retrouva du temps pour lire et développer ses intérêts politiques. Aujourd'hui, elle s'est engagée dans l'association des produc-

---

<sup>15</sup> La jeune paysanne a dû faire son propre jardin potager à côté de celui de sa belle-mère en ouvrant la terre d'un coin du pâturage. Le ménage de la famille a été divisé en deux cuisines, mais à cause de l'aide nécessaire de Wendy dans le travail des champs, c'est la belle-mère qui a continué de faire les repas pour tous et qui s'est occupée des petits enfants.

teurs biologiques pour la promotion d'une agriculture durable et participe souvent à des débats télévisés et publics sur ces thèmes. Le savoir sur la production biologique et la gestion de la biodiversité lui ont été transmis par sa belle-mère : un savoir pratique ainsi qu'une dimension philosophique et contemplative des cycles écologiques.

L'analyse de la division du travail entre l'homme et la femme et entre les générations indique une flexibilité dans la division du travail selon la phase de vie des membres de la famille et selon les travaux des saisons. Son mari est fier de la carrière politique de sa femme et lui aide au ménage quand elle part faire de la politique. Elle prépare ses prises de position politiques avec son mari et représente les idées développées en commun en public. Mais c'est surtout grâce à l'engagement et à la personnalité de sa belle-mère qu'elle a été poussée à développer ses ambitions au-delà du domaine privé du foyer. C'est la grand-maman qui fait la cuisine et garde les enfants plusieurs heures par jour. Cette année elle fête ses 80 ans. Elle encourage sa belle-fille dans ses ambitions politiques et dans ses initiatives de continuer ses études pour le développement de la production agricole. Les discussions politiques touchent les questions suivantes : comment promouvoir et réaliser un développement écologiquement durable basé sur une production agricole biologique des entreprises familiales enracinées dans "l'agriculture", dans le savoir et la gestion de la biodiversité transmis d'une génération à l'autre, comment s'allier aux innovateurs de technologies écologiques et de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs pour promouvoir une agriculture et une consommation économiquement et écologiquement durable. Selon l'opinion de Wendy Peter il faudrait réduire les interventions de l'Etat dans l'agriculture et continuer à développer des innovations, comme l'utilisation de l'énergie solaire dans une production biologique innovatrice. Il faudrait aussi internaliser les coûts écologiques dans le prix des produits agricoles conventionnels. Pour combien d'années

encore le citoyen sera-t-il prêt à payer pour la purification des lacs eutrophiés par la production industrielle de viande ?

Aussi, explique Wendy, les produits biologiques devraient être vendus à bon marché pour permettre aux employés et ouvriers à faible revenus une nourriture saine. La paysanne réfléchit à la formation de nouveaux liens entre les consommatrices et les productrices agraires. Selon elle, l'engagement positif des grandes chaînes de commercialisation de produits agricoles, la Migros, la Coop, ne devrait pas créer des dépendances dans la vente de produits biologiques et on peut se demander si les produits biologiques, comme la carotte, devraient être vendus en boîte de conserve "bio" pour faire suite à la demande d'un marché industrialisé.

Or, même si cette histoire de vie et l'histoire de l'entreprise représentent un succès peut-être exceptionnel et des conditions favorables comme le fait d'être une grande entreprise de 24 hectares, d'avoir une génération de tradition de production biologique et d'être une unité de production où les trois adultes, la vieille paysanne, son fils et sa belle-fille semblent être des personnalités heureuses qui se déploient dans leurs activités, cette histoire de succès, traduite en chiffres économiques, est une entreprise qui maintient le niveau de vie grâce aux subventions (un tiers du revenu) et un revenu monétaire de 2500 francs par mois pour les trois adultes ensemble et nécessite donc la contribution économique de la paysanne par la vente directe de légumes et par son salaire gagné comme institutrice à temps partiel. Les trois adultes travaillent beaucoup pendant toute l'année et économisent sur leurs dépenses. Mais ils arrivent à maintenir une qualité de vie élevée et continuent de développer leur entreprise ainsi que de se former dans la gestion et dans la politique agraire. Selon elle, Wendy Peter a une possibilité maximale de se développer personnellement, et la connaissant déjà depuis deux années, je vois comme cette femme élargit son initiative de façon continue - sans pour autant abandonner son enracinement

dans une philosophie et une routine quotidienne définie par la gestion complexe d'une entreprise enracinée dans la dynamique du milieu écologique.

Parmi les multiples facteurs qui forgent cette histoire de vie, ce sont trois éléments principaux qui ont permis à la jeune paysanne d'élargir sa sphère de la culture familiale à la sphère publique.

1. La révolution structurelle de l'agriculture en Europe a engendré une situation où la paysanne innovatrice contribue essentiellement à la production familiale : la hausse des salaires des ouvriers agricoles a rendu nécessaire une participation plus active de la paysanne dans l'entreprise; en Suisse le niveau d'éducation général des paysannes est comparativement élevé et leur revenu d'un salaire à mi-temps dans les autres secteurs de l'économie est souvent une nécessité de survie des entreprises agraires. En plus, le changement des préférences des consommateurs pour des produits biologiques et des secteurs de productions traditionnellement féminins dans l'agriculture comme les légumes et les fruits ont amplifié le rôle de la paysanne dans la production et sa contribution au revenu familial avec la vente directe.

2. La famille Peter respecte et reproduit la culture traditionnelle de "l'agri-culture" d'une production fondée en priorité sur la subsistance et le potentiel écologique des terres ainsi que des saisons. L'attitude traditionaliste de la famille concernant les saisons, les valeurs paysannes, la religion vécue au quotidien dans les travaux agricoles et la division traditionnelle du travail entre les sexes a permis le développement de la créativité féminine dans l'entreprise ainsi que celui d'une alliance entre les femmes des deux générations. Ceci a permis ensuite à la jeune paysanne de déployer ses capacités en dehors de la production dans la politique.

3. Dans les discussions, les membres de la famille Peter expliquent que la production biologique est une attitude philosophique plus qu'une option économique : ils resteraient

tous paysans biologiques même si la conjoncture économique leur était défavorable. L'isolement politique et personnel vécu dans la commune conservatrice de Willisau a politisé la famille qui se définit en parenté idéale avec d'autres producteurs biologiques plus qu'avec le milieu local et a forgé un engagement politique de changer les structures de la commercialisation et du rôle de l'Etat dans le développement agricole en Suisse, se sentant partie d'un mouvement social pour un développement meilleur de la société en général.

Pour promouvoir la participation des femmes à un développement écologiquement durable, il serait important de créer des réseaux d'action politique et d'activités concrètes entre le mouvement des femmes non paysannes et les productrices agricoles innovatrices. La base de ces nouveaux liens serait une analyse critique des politiques féminines et féministes pendant les première et deuxième guerres mondiales, où les femmes ont participé en minorité aux politiques opposées des partis politiques des paysans et des ouvriers, fondées des deux côtés sur une interprétation paternaliste de la femme comme "consommatrice" et "femme au foyer". Au centre des nouvelles alliances entre femmes pour un développement écologiquement durable, une articulation active des femmes comme entrepreneurs dans le secteur de la production agricole ainsi que dans les autres secteurs de l'économie est à créer.

*Photos: Auteur*

# LA CREATIVITE DES FEMMES DANS LE NOUVEAU PAYSAGE SOCIO-ECONOMIQUE SENEGALAIS

Ousmane DIANOR

La crise durable que traverse l'Afrique a démontré l'inaptitude des stratégies de développement à apporter des solutions concrètes au processus de "rattrapage du Nord par le Sud". Dans cette politique de rattrapage du "*lièvre par la tortue*", les premières théories<sup>1</sup> sur le développement avaient donné une place centrale à l'Etat nouvellement indépendant. Cet Etat post colonial était censé assurer le passage de la tradition (marquée par la prédominance de l'économie de subsistance) vers la "modernité", dans un contexte marqué par l'absence d'acteurs privés et par l'inexistence et/ou la faible taille du marché. En Afrique, il avait pour rôle la planification des investissements, la régulation de l'économie par un système de prix administré et la mise en place d'instruments de politique keynésienne<sup>2</sup>. Pour le Sénégal indépendant, cette politique s'est traduite par l'application des principes du socialisme africain<sup>3</sup>.

Après plus de trente années d'indépendance, l'inefficacité des politiques mises en œuvre a entraîné le pays (il en est de même

---

<sup>1</sup>Voir à ce sujet les travaux de Lewis, Singer, Myrdal, Prébisch, Hirschmann, Chenery qui ont mis l'accent sur les aspects culturel et politique du changement social. Ils seront détronés par le néo-libéralisme (Hayek, Friedman... ) qui propose une autre stratégie de changement, en misant sur le dynamisme du marché, par opposition à l'Etat et à sa planification.

<sup>2</sup>Hugon, Ph : "Trente années de pensée africaniste sur le développement", in J. Alibert (sous dir), *Afrique contemporaine, trente années*, la Documentation française, No 164, oct-déc 1992, p. 213.

<sup>3</sup>L'idéologie du socialisme africain donnait à l'Etat la responsabilité de réaliser l'Etat-nation qui n'a pas existé ou qui a disparu sous l'effet de la colonisation. Dans le cas de l'agriculture, secteur qui nous concerne dans cet article, l'Etat a œuvré pour sa socialisation, c'est-à-dire pour encadrer les agriculteurs en vue d'augmenter leur production et leur niveau de vie et par voie de conséquence, celui de toute la Nation.



pour l'ensemble des pays d'Afrique) dans le cercle vicieux du surendettement. Sous la "conditionnalité" des bailleurs de fonds, le Sénégal a vu son économie mise en crise<sup>4</sup> par le programme d'ajustement structurel (PAS). Schématiquement, le PAS consiste à transformer l'économie sénégalaise en profondeur, en réduisant ses dépenses et en augmentant ses recettes, le solde devant contribuer au remboursement de la dette. Quant à l'Etat sénégalais, il a été jugé incapable de gérer les affaires économiques et doit laisser la place aux acteurs privés (la "société civile" en général) qui sont censés assurer la transition vers l'économie de marché, situation jugée optimale pour atteindre le bien-être de la population.

Dans cette société civile en plein retournement - car elle n'a jamais été consultée depuis l'accession du pays à l'indépendance - les études de genre mettent l'accent sur la femme en tant qu'actrice du développement. Elles essaient de prouver que les stratégies de développement seraient plus opérantes si un rapport plus égalitaire entre hommes et femmes était mis au centre de la vie économique, politique et sociale. C'est oublier que l'Afrique (le Sénégal en particulier), avant de s'insérer dans les échanges mondiaux, accordait une place centrale à la femme, que ce soit au niveau politique, économique ou social<sup>5</sup>. Cette hypothèse qui va à l'encontre de la pensée dominante, rend difficile tout exercice intellectuel sur le genre. Pour un Africain, cet exercice est d'autant plus ardu que son continent d'origine est considéré comme celui qui "exploite" le plus les femmes, à cause de certaines pratiques culturelles traditionnelles qui y ont encore cours et qui ne se justifient plus dans la modernité. Il ne s'agit pas de combattre ici ce préjugé qui prend de plus en plus d'ampleur. Je voudrais par contre montrer que l'exploitation des femmes africaines, qui a fait l'objet de nombreuses publications, est un fait récent.

---

<sup>4</sup> Diagne P., *Sénégal : Crise économique et devenir de la démocratie*, Dakar, Ed Sankoré, 1984.

<sup>5</sup>Voir à ce sujet : Diouf, M : *Le kajor au 19ème siècle. Pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala, 1990, p. 619 et Boserup, E : *Woman's role in economic development*, Londres, Earthscan Publications, 1989, pp. 16-19.

Dans l'Afrique traditionnelle, les rapports sociaux de production n'étaient pas régis par l'exploitation de la femme par l'homme. Les rapports de travail étaient plutôt complémentaires et c'est l'avènement des cultures de rente qui a bouleversé la division du travail en évinçant les femmes des activités rémunératrices. Après les indépendances, le flou juridique créé par la juxtaposition de la législation moderne et du droit coutumier va leur conférer un statut social qui les évince du pouvoir politique et économique. Le PAS va renforcer cette éviction en mettant en place des politiques qui les affectent en premier. Paradoxalement, en restructurant le secteur public qui est à dominante masculine, le PAS va créer des opportunités pour les femmes, surtout dans les secteurs agricole et informel.

Pour illustrer ce processus, je voudrais, après une brève présentation de la politique de modernisation agricole du Sénégal, illustrer à travers une analyse économique, la contribution réelle des femmes au développement économique et social de leur pays, malgré leur marginalisation due à leur statut social et à l'application du PAS. Ensuite, je montrerai que le PAS, de par les politiques dites nouvelles qu'il a introduites, a créé un "espace de liberté, créateur d'initiatives", que les femmes ont saisi au détriment des hommes. Par la suite, je proposerai quelques pistes de réflexion qui vont dans le sens du renforcement du nouveau rôle de la femme au Sénégal et en Afrique.

J'essayerai par contre de ne pas tomber dans le piège des critères de performances, qui pour des raisons d'efficacité, prônent la prise de pouvoir par les femmes, ce qui risque de déstabiliser des sociétés qui n'ont pas encore fini de panser leurs plaies. Pour étayer ces propos, je m'inspirerai de la politique de modernisation agricole en cours dans la vallée du fleuve Sénégal depuis 1984. L'accent a été mis sur ce site parce qu'il a été choisi pour des raisons historique, technique et politique pour être le berceau de l'autosuffisance alimentaire nationale.

## **La politique sénégalaise de modernisation agricole**

En 1984, suite à l'échec des stratégies de développement mises en œuvre par le Sénégal nouvellement indépendant, les bailleurs de fonds se sont lassés de financer des déficits structurels du pays. Ils recommandent alors de substituer les importations par des biens de consommation produits sur place.

Dans le domaine agricole, il s'agit de réaliser l'autosuffisance alimentaire nationale à hauteur de 75% en l'an 2000, le tout dans un contexte libéral. C'est ainsi qu'en 1984, l'Etat a investi plus de 70% du budget d'investissement de l'agriculture dans la construction du barrage de Diama, à l'embouchure du fleuve Sénégal. Le barrage est fonctionnel depuis 1987 et son rôle est d'empêcher la remontée de la langue salée et de permettre l'irrigation de 375'000 hectares sur la rive gauche du fleuve. Le financement de cette politique d'autosuffisance alimentaire est assorti de conditionnalités des bailleurs de fonds telles que le lancement d'une nouvelle politique agricole (NPA). La NPA met en place le processus de désengagement de l'Etat des filières agricoles. Cet outil économique peut se résumer en une politique de réduction des subventions agricoles et d'application des prix réels (prix reflétant la rareté relative) pour le crédit, les consommations intermédiaires et les produits agricoles. En même temps, l'Etat tente de responsabiliser les agriculteurs pour une augmentation sensible du niveau de la production rizicole à travers l'augmentation des superficies cultivées et l'intensification des systèmes de culture.

A la lecture de ces nouvelles données, j'ai cherché une compatibilité entre le désengagement de l'Etat et la recherche de l'autosuffisance alimentaire qui nécessite tant soit peu, un soutien des pouvoirs publics. J'ai tenté de répondre à cette question en partant de l'hypothèse de base selon laquelle, *toute innovation technique et institutionnelle entraîne des changements de pratiques*. Cette hypothèse est renforcée par

celle énoncée par Konraï <sup>6</sup> dans sa théorie de l'économie de pénurie contrainte par les ressources. Il y stipule que *les agriculteurs prennent des décisions logiques compte tenu de leur environnement. Ils font des choix en fonction des ressources disponibles et du temps d'attente pour les obtenir.* Ainsi, en partant du postulat que les agriculteurs ont une "rationalité économique", est-il probable que les objectifs de l'Etat coïncident avec ceux des agriculteurs dans ce contexte de désengagement.

Ce questionnement m'a permis d'identifier quelques pratiques paysannes, formulées sous forme de stratégies<sup>7</sup> d'accès aux ressources (terre et crédit), de mise en valeur et de commercialisation. A partir de ces stratégies et tout en distinguant le niveau de responsabilité et d'actions des hommes et des femmes, j'ai tenté de montrer la prépondérance du travail féminin dans la nutrition de même que l'éviction des femmes de l'accès aux ressources naturelles, technologiques et financières.

### **Les femmes, victimes d'un "racket" économique**

Le "racket" dont les femmes font l'objet ne pouvait être décelé qu'en découplant la filière rizicole en 6 séquences temporelles : labour, semis, culture, récolte, transformation, commercialisation. Les résultats d'enquête ont montré qu'en dehors du labour qui est de plus en plus mécanisé et de la culture qui nécessite un effort physique important (et dans ce domaine, les hommes ont un avantage comparatif certain), c'est le travail féminin qui prédomine.

Il n'y a pas l'unanimité sur la quantification du travail féminin dans ce domaine. Selon les sources réputées sérieuses comme

---

<sup>6</sup>Konraï, Martin, F., Calkins, P., Gherzi, G. : "Les théories économiques du développement face à la réalité au Sahel" Centre du Sahel, série conférence no 20, Université de Laval, novembre 1989, p. 6.

<sup>7</sup>Dianor, O : "Les paysans face à la Nouvelle Politique agricole. Stratégies d'adaptation des riziculteurs de la communauté rurale de Ross-Béthio", Mémoire de diplôme de recherche, Genève, IUED, décembre 1994, 108 pages.

celles de la F.A.O., 75% du travail sur l'ensemble des filières agricoles est féminin. Ester Boserup, dans ses travaux qui ont inspiré la décennie des Nations Unies pour la femme, parle d'un taux de participation féminine dans les travaux agricoles de 80%. Cela veut dire concrètement que les femmes de la vallée du fleuve Sénégal (on pourrait généraliser à l'ensemble du pays) sèment, repiquent, désherbent, surveillent, récoltent, transforment et commercialisent et tout cela manuellement. Certains détracteurs, surpris par le fort taux d'activité féminine, veulent en réduire la portée en mettant en avant la dimension de la "pénibilité". Selon eux, si les femmes sont plus actives, il n'en demeure pas moins que leur activité est liée aux tâches faciles alors que les hommes font les travaux les plus pénibles.

Les visites de terrain prouvent que cette affirmation est sans fondement car dans les travaux agricoles, le rôle de l'homme consiste en général à surveiller sa femme qui travaille. Les travaux faciles comme la surveillance des champs de la prédation des oiseaux et des insectes sont du ressort des enfants et aucune femme en bonne santé n'est dispensée des travaux agricoles qui sont dans l'ensemble tous pénibles. Le travail des femmes est d'autant plus pénible, que, en plus des travaux dans les champs de famille, elles sont responsables des jardins de case. Dans ces petits lopins de terre, elles y pratiquent le maraîchage qui sert plus à l'équilibre alimentaire de la population qu'à générer des revenus. Cette situation leur confère un rôle fondamental dans la détermination de l'état nutritionnel de la population grâce à leurs habitudes alimentaires et par les soins qu'elles prodiguent en particulier aux enfants et aux groupes vulnérables.

Un autre rôle important joué par les femmes dans l'amélioration de la sécurité alimentaire familiale est leur contribution dans les revenus familiaux. Ce complément monétaire prend de l'importance depuis l'application de la politique de "vérité des prix" qui empêche bon nombre d'agriculteurs de mettre en valeur leurs terres. Ainsi, grâce au travail rémunéré qu'elles

exercent dans le secteur informel, elles aident pendant les périodes de soudure, à l'achat de denrées alimentaires. Dans le même sens, des expériences de terrain ont prouvé qu'elles ont plus de compétences pour la gestion des ressources naturelles et qu'elles restent les dernières détentrices du savoir lié aux espèces sauvages.

Malgré ce rôle que joue la femme dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition, "on ne lui donne pas souvent la parole" et elle n'est guère impliquée dans les décisions importantes, notamment dans l'élaboration des politiques ou lors de l'introduction de nouvelles technologies agricoles. Cette éviction de la femme est non seulement due à son statut social qui ne lui reconnaît pas les mêmes droits que l'homme mais aussi à l'application du PAS, problème qui n'est pas souvent évoqué.

#### *Le statut de la femme dans la société sénégalaise*

L'analyse des stratégies d'accès aux facteurs de production (terre, crédits, intrants, équipement) a montré, à l'opposé de l'opinion la plus répandue, que la législation foncière au Sénégal ne fait pas de distinction de sexe pour ce qui est de l'accès à la terre.

*"L'affectation des terres peut être prononcée en faveur, soit d'un membre de la communauté, soit de plusieurs membres groupés en association ou coopérative. Elle est prononcée en fonction de la capacité des bénéficiaires d'assurer, directement ou avec l'aide de la famille, la mise en valeur de ces terres conformément aux programmes établis par le conseil rural." <sup>8</sup>*

Depuis 1984, l'affectation des terres est prononcée en faveur des groupements d'intérêt économique (GIE). Dans le monde rural,

---

<sup>8</sup>Article 3 du décret 7-1288 du 27 octobre 1972, relatif aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national comprises dans les communautés rurales.

le GIE correspond le plus souvent à l'unité de production qu'est le ménage, d'où le terme de "GIE familial".

*“ C'est une convention passée entre plusieurs membres de la famille afin de permettre aux initiatives les plus modestes de s'organiser et d'accéder éventuellement aux organismes de crédit spécialisé. ”*<sup>9</sup>

Par contre, un mélange flou entre le code de la famille sénégalaise (qui fait de l'homme le chef de famille), les différentes formes d'organisation sociale (qui codifient les rapports entre la terre et les individus) et la dissociation entre les principes juridiques et leur application, exclut les femmes de l'accès au foncier. Les terres sont affectées au GIE familial. Puisque la famille est l'unité de base du GIE, la terre revient implicitement au chef de famille donc à l'homme. Le mari est le chef de famille. Il exerce ce pouvoir dans l'intérêt du ménage et des enfants<sup>10</sup>. Et puisque c'est la possession de la terre qui conditionne l'accès au crédit de campagne et d'équipement, les femmes sont exclues des différents inputs en vue de la production agricole.

Malgré l'accroissement des migrations masculines ces 20 dernières années au Sénégal, situation qui rend les femmes de plus en plus responsables de la survie familiale et villageoise, ces dernières ne peuvent prétendre aux champs de leur mari, à l'exception de quelques lopins de terre prêtés par les communautés villageoises ou rurales en quête de voix électorales. Des rumeurs "non contrôlées" attribuent cette discrimination envers les femmes à la tradition sénégalaise. Il n'en est rien car la nouvelle version de l'histoire africaine<sup>11</sup> démontre qu'au 15ème siècle, dans le royaume du Cayor, ce sont des femmes, les *lingээр* (femme, sœur ou mère du

---

<sup>9</sup>Loi No 84-37 du 11 mai 1984 sur les groupements d'intérêt économique.

<sup>10</sup>Art 153 de la loi No 72-61 du 12 juin 1972, portant code de la famille sénégalaise.

<sup>11</sup>En plus de l'ouvrage de Diouf cité ci-dessus, voir Diop, C.A. : *L'Afrique précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1960, sans oublier la tradition orale.

souverain) qui furent les plus grandes bénéficiaires des concessions territoriales (apanages). Ce don du souverain leur conférait un titre et la responsabilité d'administrer et de collecter l'impôt sur ces communautés<sup>12</sup>. Pour cette époque, H. Baumann<sup>13</sup> décrit les tribus africaines où prédominait l'économie de subsistance. L'auteur parle de "division complémentaire du travail", l'homme ayant pour rôle la chasse, la préparation des champs et la protection des membres de la communauté des invasions tribales. Quant à la femme, son rôle consistait à cultiver la terre pour nourrir la famille. Une analyse croisée de Baumann, de Diouf et de la tradition orale permettrait d'affirmer que l'accès à la terre dans la tradition africaine était déterminée à la fois par la hiérarchisation de la société, les rapports de production au niveau du ménage et le système de production. Les femmes ayant accédé aux hautes sphères dans les sociétés traditionnelles du Sénégal, travaillant en complémentarité avec les hommes, rien ne laisse alors supposer qu'elles étaient exclues de l'accès à la terre, à l'exception des sociétés castées où les classes au bas de l'échelle n'avaient pas de droit foncier.

L'arrivée des Européens a marqué le déclin de la chasse et la domination coloniale a imposé la paix entre les différentes communautés, d'où la fin des guerres tribales. Dans ce nouveau contexte, la tâche de l'homme se trouva réduite à la seule préparation des champs, d'où l'image du "Lazy African Man" (homme africain paresseux), préjugé transmis par l'histoire coloniale aux générations actuelles. La colonisation agricole va trouver une occupation au "Lazy African Man" en le spécialisant dans les cultures d'exportation (arachide, coton, etc.) qui doivent approvisionner les industries de la métropole. C'est ainsi qu'a commencé la division sexuelle du travail en Afrique, les hommes tant spécialisés dans les cultures de rente (économie marchande) et les femmes, dans les cultures vivrières

---

<sup>12</sup>Diouf, op cit, p. 68.

<sup>13</sup>Baumann, H : "The division of work according to sex in African Hœ culture", in *Africa*, vol I, 1928.



(économie non marchande). L'intéressement matériel et l'appétit du gain qui règnent dans ces sociétés<sup>14</sup>, ont poussé les hommes à accaparer toutes les terres et à ne plus en affecter aux femmes. Cette situation est encore d'actualité au Sénégal et "si de manière générale, la femme ne souffre pas d'ostracisme pour son accès à la terre, on ne lui en concède pas souvent la propriété ou même la gestion."<sup>15</sup> La différence entre le droit et la pratique, ainsi que l'analyse des codes régissant les rapports entre les individus et la terre, expliquent plus en détail les causes de l'éviction et de l'inéligibilité des femmes de l'héritage des terres de leurs parents.

*"Le seul problème auquel est confronté la femme est celui de l'héritage de la terre, même si elle a servi de courroie de transmission de celle-ci entre générations : la femme en effet, devant rejoindre une autre famille, risque de transférer la terre familiale en d'autres mains---Ainsi, elle n'avait pas toujours le droit d'hériter de la terre. L'homme a tout le temps cherché à maintenir cette dernière dans les liens masculins, ceci tenant au fait qu'il détient en même temps le pouvoir économique et le pouvoir de décision, mais constitue aussi la principale force de travail dans la famille"<sup>16</sup>.*

La monétarisation de l'économie sénégalaise a encore rendu plus importante et plus forte la mainmise de l'homme sur les terres. Après trente années d'indépendance et malgré la détérioration des termes de l'échange que connaissent les cultures d'exportation (et la dégradation des sols qui accompagne cette pratique), les autorités publiques hésitent pour des raisons politico-électorales à rétablir un équilibre dans cette division coloniale du travail qui, dans le contexte actuel, se fait au détriment de l'économie nationale en général et des

---

<sup>14</sup> Bathily, A., "Aux origines de l'africanisme. Le rôle de l'œuvre ethno-historique de Faïdherbe dans la conquête française du Sénégal", *Cahiers de Jussieu*, No 2, Paris 1976, p. 96.

<sup>15</sup> Samb, M. : "Problèmes de l'accès des groupements de femmes à la terre. Proposition et étude", Dakar, DAT, Ministère de l'Intérieur, juillet 1990.

<sup>16</sup> Samb, op cit.

femmes en particulier. Il aura fallu les invectives des organisations internationales pour que les Sénégalais (les Africains en général) se rendent compte de l'efficacité et de la créativité féminine et mettent en place des stratégies qui intègrent les préoccupations des femmes. Mais avant de parler des femmes en tant que groupe cible, voyons en quoi le PAS en a fait des victimes.

### *Les femmes et le programme d'ajustement structurel*

Le PAS a mis en place la formule du moins d'Etat pour mieux d'Etat, pour libérer l'initiative individuelle, favoriser les secteurs orientés vers l'exportation et rembourser la dette. La politique de privatisation en ce domaine et qui s'accompagne de vérité des prix et de l'arrêt des subventions est un des aspects les plus importants de la "mise en crise".

Dans le domaine agricole, les réformes économiques donnent la priorité aux cultures d'exportation. Les femmes jouent un rôle important dans la culture de ces produits d'exportation (le riz dans le cas qui nous concerne et qui est aussi bien une culture vivrière que d'exportation), mais le revenu en revient souvent intégralement aux hommes. L'introduction de ces principes du marché va alors renforcer une situation déjà créée par la colonisation agricole, en spécialisant davantage les hommes dans les cultures de rapport, et les femmes dans les cultures vivrières. N'étant pas produites pour le marché, ces cultures vivrières n'ont pas de valeur marchande dans une société où règne actuellement la règle de la demande solvable et du profit.

En encourageant tous les secteurs rentables à court terme, le PAS a obligé l'Etat sénégalais à donner la priorité au secteur économique (stratégie d'exportation) au détriment du social (réduction des dépenses de santé, éducation...). Cette contraction des dépenses sociales affecte les femmes en premier dans la mesure où elle se traduit par la réduction des initiatives en leur faveur (tant au niveau matériel que financier) et où la

dégradation des services de santé et d'éducation les affectent particulièrement. A titre d'exemple, du fait des réductions du budget de l'éducation nationale, le Sénégal est obligé de reporter les frais d'école sur les parents. Ceux-ci doivent donc décider quels enfants envoyer à l'école et souvent ce sont les filles qui sont écartées, ce qui explique un taux d'analphabétisme féminin de 58,4% au niveau régional. Cette dérive fait des femmes en général et des paysannes en particulier, "un groupe vulnérable" pour reprendre l'expression des organisations internationales.

Face aux contraintes de survie, les femmes vont trouver dans cette impasse économique, un espace de possibilités et de libertés nouvelles qui les rend plus agissantes, plus créatives et certainement plus visibles .

### **Femmes et créativité**

J'ai évoqué plus haut les nouveaux rôles attribués à la femme par les migrations masculines. Les études<sup>17</sup> menées dans la vallée du fleuve montrent en une dizaine d'années un changement aussi bien dans la situation des femmes que dans leur comportement, l'accroissement de leurs responsabilités dans une société aussi patriarcale que celle du Sénégal <sup>18</sup>. Elles ont traditionnellement participé à l'économie avec notamment la production de cultures nécessaires à la consommation familiale et leurs revenus provenaient de la transformation et de la commercialisation d'une partie de ces produits. Aujourd'hui, avec la crise et les migrations internes et externes qui en découlent, la position de la femme dans la famille s'est renforcée. Dans l'ère de l'Après Barrage, on voit leur nombre

---

<sup>17</sup>Voir à ce sujet : Lavigne Delville, Ph. : *La rizière et la valise : Irrigation, migrations et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve* et Sow, F : "Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor", Rapport de base, In *Amélioration des conditions de la femme dans le département du fleuve*, Dakar, ORGATEC, Secrétariat d'Etat chargé de la condition féminine, 1979, 6 vol.

<sup>18</sup>Sow, F. : *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, Cellule Après Barrage, Dakar, IFAN, 1991.

augmenter aussi bien dans les jardins de case que dans les périmètres irrigués où elles participent à titre de main-d'œuvre familiale. A travers les GIE et le groupement féminin de producteurs, elles développent des activités à caractère économique (production pour le marché et la satisfaction des besoins de base), collectif (mise en place d'équipement collectifs, banque de céréales) et écologique (programme de reboisement...). Elles rencontrent encore des difficultés liées à l'accès à la terre, au crédit, ce qui témoigne du faible intérêt que leur portent les autorités qui ne les considèrent pas comme partie utile de l'économie nationale. Face à cette contrainte, les femmes ont élaboré des stratégies de diversification dans le secteur informel.

### *Les femmes dans le secteur informel*

Bien que le phénomène ait débuté en ville, nous assistons dans les villages au développement d'activités commerciales (revente de produits manufacturés, ouverture de cabines téléphoniques...), domaines jusque-là accaparés par les hommes. D'autres ont des activités de *bana-bana* (marchand ambulant) : en jouant sur le mouvement ville-campagne, elles achètent des produits du terroir qu'elles revendent dans les marchés urbains. Avec les gains, elles rapportent des produits industriels qu'on ne peut trouver à la campagne. Ce commerce "pendulaire" leur confère un statut et des revenus tout à fait différents. Certaines parmi elles ont pu atteindre un niveau exceptionnel jusqu'à exporter du riz dans la sous-région et concurrencer les grands monopoles du sucre (par les importations frauduleuses en provenance de la Gambie) et de l'huile d'arachide (par la trituration artisanale).

Certaines ONG et organisations internationales les appuient dans ces activités avec le développement des tontines et la mise en place des micro-crédits. L'esprit de groupement, fondé sur l'appartenance à des associations traditionnelles, met ces femmes en situation de "créatique" comme on le verra dans le cas des femmes d'affaires.

### *Les femmes, homme d'affaires*

Ce titre choisi à propos montre que les femmes, au même titre que les hommes et en dehors des circuits étatique et bancaire, se sont lancées massivement dans le monde des affaires. Les statistiques font défaut pour juger du poids des femmes dans cette nouvelle activité. Le seul indicateur utilisé ici est la crise qui s'accompagne d'un changement de mentalité et qui pousse tout le monde à accumuler. En effet, l'application des mécanismes de prix a exclu un bon nombre de chefs de famille de l'exploitation agricole, pour défaut d'intrants qu'il faut maintenant payer au prix coûtant. Cette situation aurait accentué le besoin des femmes de travailler. Celles qui étaient déjà présentes dans le secteur informel, ont agrandi et diversifié leurs activités. C'est ainsi que, profitant de la dévaluation qui rend les produits sénégalais plus compétitifs sur le marché international (elle renchérit par contre les coûts à l'importation), on les trouve de plus en plus nombreuses dans les activités d'import-export, le syndicalisme agricole... A titre d'exemple, c'est un groupement féminin qui assure les exportations de produits agricoles frais (poisson, légumes, fruits) sur le marché européen. C'est aussi une femme qui se trouve à la tête de la plus grande fédération des ONG du Sénégal et sa tâche consiste à régler collectivement les problèmes des agriculteurs qui ne pourraient le faire de façon individuelle.

Certaines femmes ont si bien réussi dans le monde des affaires (bâtiment, couture, assainissement urbain...) que la littérature populaire sénégalaise sur le genre parle de "domination économique des hommes par les femmes". La question n'est pas d'établir une domination économique des femmes mais de savoir comment elles utilisent leur pouvoir pour gagner leur vie et améliorer leurs rapports avec les hommes. Certaines femmes interrogées sur la question préfèrent ne pas parler de domination, mais plutôt d'autonomie. Ce concept d'autonomie est perçu non pas comme plus de pouvoir, mais comme la possibilité de se prendre en charge en cas d'indisponibilité du

conjoint, ce qui fait référence à une division complémentaire du travail qui existait dans la tradition.

Cette division du travail est "révolutionnaire" car, dans un contexte où les mutations ont remis en cause la distribution du pouvoir entre sexes dans la famille et la société, il faut faire accepter cette autonomie féminine sans froisser les maris. Cette mutation économique et sociale que traverse le Sénégal donne la preuve de la nécessité de libérer l'initiative féminine pour amorcer le développement économique et social du pays. Cela suppose que les femmes participent à l'économie comme entrepreneuses au même titre que les hommes et qu'aucune politique de développement durable ne se fasse à leur détriment.

Pour aider les femmes à s'acquitter de ces nouveaux rôles et responsabilités, plusieurs types d'action prioritaires ont été établis par le Sénégal et les organisations internationales. On pourrait les résumer en une politique de santé et d'éducation, en une formulation plus précise du droit en ce qui concerne les femmes pour ce qui est de l'accès aux ressources financières, technologiques et naturelles.

Vu le rôle prépondérant de la femme dans la nutrition (production agricole, transformation, commercialisation), vu sa créativité (diversification et initiation d'activités génératrices de revenus) dans un contexte d'incertitude et d'instabilité créé par le PAS, je ne peux faire l'économie d'une digression sur le sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Rome en novembre 1996. Sans se soucier des impacts du PAS sur la dégradation des conditions de vie des populations, le sommet a voulu poser les bases de la réduction du chiffre alarmant de 800 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde. En guise de recommandation, il conseille aux différents Etats de

mettre en place la stratégie de la "double révolution verte"<sup>19</sup>, qui doit être décentralisée, participative, éthique et écologique. Par contre, les débats ont évité la question - pourtant urgente - de la création de fonds pour financer cette "double révolution verte", qui nul ne l'ignore, n'est pas à la portée des pays pauvres.

Si la F.A.O. ne veut pas que le sommet mondial de l'alimentation soit une conférence de plus à l'image de Rio, de Pékin, du Caire ou de Copenhague, si comme elle le prétend, la nutrition est une précondition pour le développement, si manger à sa faim est un principe fondamental des droits de l'homme, des projets valables en nutrition communautaire, donnant une place stratégique à la femme, existent déjà en Afrique, mais souffrent de manque de financement. Si la F.A.O. a relevé le défi de la sécurité alimentaire mondiale pour les décennies à venir, il faudra en même temps qu'elle relève celui relatif à la mobilisation des fonds nécessaires au niveau international, national et local, pour financer cette "double révolution agricole et culturelle" et qui ne se fera pas sans les femmes.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

- BOSERUP, E. : *Woman's role in economic development*, Londres, Earthscan Publications, 1989.

- DIAGNE, P. : *Sénégal : Crise économique et devenir de la démocratie*, Dakar, Ed Sankoré, 1984.

---

<sup>19</sup>La révolution "doublement verte" veut utiliser des acquis, dépasser et corriger la "révolution verte" des années 60 et 70 : en atteignant les pays, zones, plantes et animaux non touchés par la révolution verte; en préservant la viabilité des systèmes de production, la diversité des agricultures et la qualité des ressources naturelles; en étant plus équitable socialement; en mettant en avant la prise de décision à l'échelle locale.

-DIOUF, M. : *Le kajoor au 19ème siècle. Pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala, 1990.

- CROUSSE, B., MATTHIEU, P. & SECK, S.M. : *La vallée du fleuve Sénégal : Evaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Paris, Karthala, 1992.

- DIOP, C.A. : *L'Afrique précoloniale* , Paris, Présence Africaine, 1960.

- LAVIGNE DELVILLE, Ph. : *La rizière et la valise : Irrigation, migrations et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve*, Paris, Edition Syros, 1991.

#### **Articles et documents**

- BATHILY, A. : "Aux origines de l'africanisme. Le rôle de l'œuvre ethno-historique de Faidherbe dans la conquête française du Sénégal", *Cahiers de Jussieu*, No 2, Paris 1976.

- BAUMANN, H. : "The division of work according to sex in African Hoe culture", in *Africa*, vol I, 1928.

- CRAWFORD, E. & MARTIN, F. : *Les producteurs face à la nouvelle politique agricole sénégalaise*, Centre Sahel, Université de Laval, Série conférence, No 21, Nov 1989.

- DIANOR, O. : *Les paysans face à la Nouvelle Politique agricole. Stratégies d'adaptation des riziculteurs de la communauté rurale de Ross-Béthio*, Mémoire de diplôme de recherche, Genève, IUED, décembre 1994, 108 p.

- HUGON, Ph. : "Trente années de pensée africaniste sur le développement", in J. Alibert (sous dir.), *Afrique contemporaine, trente années*, la Documentation française, No 164, oct-déc 1992.



- GRIFFIN, K. : *Stratégies de développement*, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Paris, Economica, 1989.
  
- LE GAL, P.Y. : *Le désengagement de l'Etat et ses conséquences dans le delta du fleuve Sénégal*, ISRA, Saint-Louis, 1992.
  
- SAMB, M. : *Problèmes de l'accès des groupements de femmes à la terre. Proposition et étude*, Dakar, DAT, Ministère de l'Intérieur, juillet 1990.
  
- SOW, F. : "Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor", Rapport de base, In *Amélioration des conditions de la femme dans le département du fleuve*, Dakar, ORGATEC, Secrétariat d'Etat chargé de la condition féminine, 1979, 6 vol.
  
- SOW, F. : *Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor*, Cellule Après Barrage, Dakar, IFAN, 1991.

## **FEMMES, INITIATIVES ET CITOYENNETE TEMOIGNAGES ET OBSERVATIONS**

**Sarah KHALFALLAH**

Mondial Contact est une association genevoise travaillant sur les échanges interculturels et la participation du résident et du citoyen d'origine étrangère à la vie de la cité.

Dans le cadre de ce forum, il s'agit pour Mondial Contact, de se pencher sur un aspect de la problématique des femmes dans le milieu associatif pluriculturel à Genève. J'ai donc été amenée à me poser cette question que très franchement je ne m'étais jamais posée. Dans le cadre de notre travail, environ la moitié des associations agissant dans le domaine de la pluriculturalité sont gérées par des équipes de femmes, l'autre moitié l'étant par une mixité assez équilibrée. Après une présentation de notre association, j'essayerai de dégager les spécificités féminines dans cette partie de l'associatif genevois.

Je suis de père tunisien et née à Tunis; ma mère est franco-anglaise et s'est remariée avec un américain de religion juive. Ma conscience culturelle s'est donc effritée de par le métissage et des événements de ma vie, l'immigration en étant forcément un. Dès la fin de mon adolescence, j'étais souvent confrontée à la question identitaire qui ne facilitait pas mes relations avec Genève. "Ici mais d'ailleurs", c'était bien l'ambiguïté que l'on m'imposait et qui, je l'ai bien compris par la suite, était imposée aux autres étrangers en général. Je suis une tunisienne d'"origine", habitant à Genève, s'y sentant bien même après une période de ras-le-bol qui m'a envoyée au bout de la planète "où l'herbe serait forcément plus verte". Cette image de Tunisienne étant omniprésente dans mes relations avec les

autres, j'ai opéré un retour au pays, une redécouverte de mes racines, de ma famille pour laquelle nous étions mon frère et moi les moutons égarés. Sur place, on découvre aussi que l'on est pas non plus tunisienne; c'est de ces synthèses culturelles qu'est née Mondial Contact. Je suis à Genève, de parcours culturels multiples et j'ai envie de participer à la vie locale tout en revendiquant cette "interculturalité" personnelle. J'ai trois passeports à présent, je suis une pluricitoyenne, et au travers de l'association, j'ai choisi de favoriser, développer, faciliter l'accès à la vie locale, sociale et civique. J'ai donc décidé de ne plus être victime ou de fuir une étiquette, mais bel et bien de l'intégrer dans une réflexion novatrice sur les rapports entre cultures différentes. Ce qui m'aurait bien aidé à l'époque était de prouver en milieu occidental, les apports des personnes d'origine étrangère. Je cherchais à me reconnaître dans des modèles quasi inexistantes: présentateurs de télévision d'origine étrangère, professeurs de lycée d'origine étrangère, maire ou élus d'origine étrangère, fonctionnaires d'origine étrangère. J'ai rapidement associé la non-visibilité des personnes d'origine étrangère à une exclusion organisée. Je me suis sentie rapidement aussi exclue de certains systèmes sauf que cette exclusion était d'autant plus difficile à vivre que j'avais grandi dans la région. Encore le poids des étiquettes...

Devenir suisse n'est pas chose facile. On peut s'instrumentaliser du passeport et devenir actif dans le cadre de la société genevoise sans pour autant intégrer les données culturelles et historiques de la région à laquelle on aimerait contribuer. On devient suisse sans forcément voter, sans adhérer à un parti, sans faire connaître une réflexion qui touche la collectivité.

Au-delà des instruments légaux, les citoyens d'origine étrangère disposent rarement d'instruments psycho-culturels nécessaires à une véritable identification à la cité d'accueil. La création de Mondial Contact est née de ce constat de vide au niveau des services nécessaires à l'insertion culturelle. Les conditions d'insertion se composent de démarches

administratives mais également d'une démarche psychosociale. Les citoyens d'origine étrangère ou les migrants n'arrivent pas toujours à surmonter de manière autonome les chocs culturels issus de leurs situations particulières.

Le discours sur l'immigration, brut par sa structure extrêmement précise sur les conditions à remplir pour pouvoir vivre à Genève de façon harmonieuse, mène directement au droit de vote. L'espace entre ce discours "administratif" et le droit de vote restait à occuper. Il est de nature interculturelle, intègre les recherches identitaires, les questions relatives aux rapports avec la cité mais surtout doit proposer des instruments participatifs... L'association Mondial Contact a été créée avec l'ambition d'occuper cet espace, ce qui nécessitait de créer de nouveaux instruments de communication interculturelle et de participation. Par exemple, au niveau des médias, c'est très rare, même pour une Vietnamiennne qui est née à Genève, de pouvoir s'exprimer en tant que genevoise sur la problématique régionale. Il est encore plus rare de voir un Zaïrois parler d'enjeux locaux, même s'il adhère à un parti politique. Ce manque d'apparitions s'appuie sur des clichés pas toujours identifiés, mais très présents au niveau de l'instrument média. Il était donc indispensable de sensibiliser et faire apparaître des visages et des témoignages nouveaux.

Les clichés à déconstruire sont très importants. Par exemple, si un Genevois allant s'installer à Bangkok est perçu comme un aventurier, une Thaïlandaise venant s'installer à Genève se confrontera inmanquablement à des étiquettes extrêmement violentes. Elle ne pourra mettre en valeur sa culture que si elle s'inscrit dans un groupe associatif la valorisant. Le Club Thai, comme les autres (haitiens, etc.) a des activités communautaires, des regroupements autour d'une fête religieuse, d'un baptême... La volonté parallèle est bien de communiquer avec les autres composantes de la société et de véhiculer d'autres images et connaissances pour lutter contre les stéréotypes mais celle-ci est souvent mal structurée.

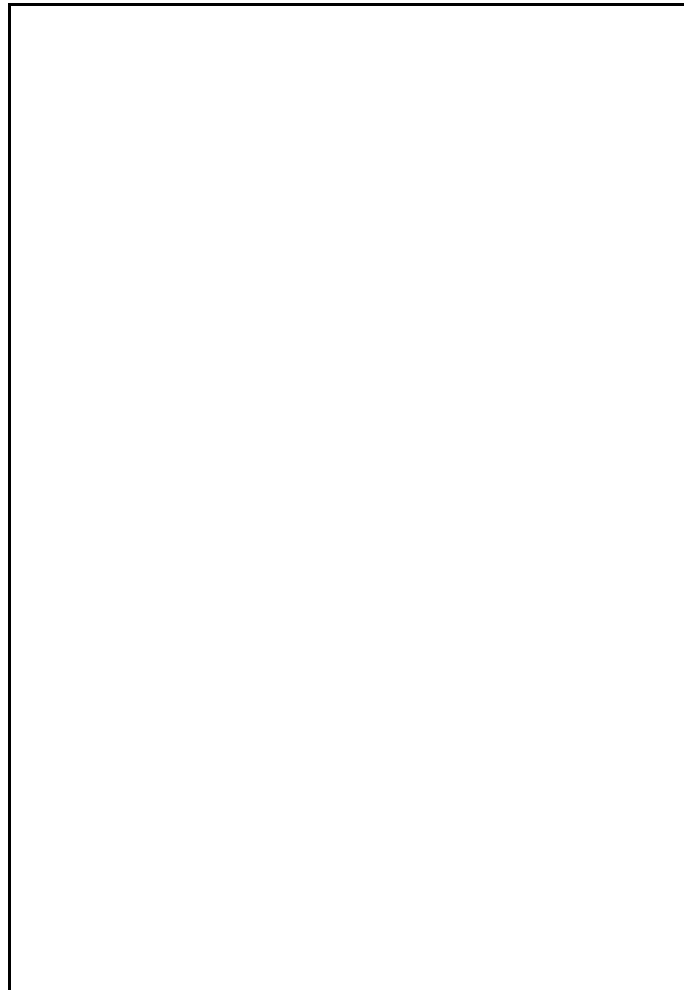
Bien que le citoyen suisse montre de la bonne volonté vis-à-vis de ses co-citoyens d'origine étrangère, cette attention est souvent conditionnée par un sentiment de culpabilisation: "il faut absolument que je parle en son nom, que je l'aide". Cette relation à l'étranger, que l'on pourrait appeler "barrage de l'inconscient", occulte le fait que le citoyen d'origine étrangère dispose de moyens intellectuels, relationnels et de vécus pour exprimer sa situation et ses réflexions. Il faut surtout aujourd'hui faciliter d'une part l'accès à la communication de cette réflexion et sensibiliser d'autre part l'écoute de cette réflexion, l'intégrer dans le fonctionnement de la cité.

### **La création d'espaces novateurs pour la participation citoyenne**

L'objectif général de Mondial Contact est de promouvoir la participation du citoyen d'origine étrangère et du résident dans la vie de la cité. Les Civic'Cafés et les Cultures Cafés veulent être des lieux de décroisement entre les différents milieux de la société genevoise. Ils doivent permettre aux uns et aux autres, étrangers, naturalisés et Genevois, de bénéficier de lieux accessibles et conviviaux de dialogue et de débats traitant de la vie politique, économique et culturelle de la cité.

Une des ambitions de ces échanges interculturels est de déconstruire l'idée d'étranger comme notion globalisante pour mettre en exergue la diversité des individus, en terme de convictions politiques, d'engagements sociaux... Il s'agit finalement de montrer que les étrangers de Genève constituent une population variée au même titre que tout autre groupe humain. Cette réalité devrait être à la base des restructurations des relations entre les uns et les autres et d'une redéfinition du concept de société multiculturelle dans laquelle nous vivons. De même, les étiquettes qui accompagnent l'interculturel sont généralement les vertus de la tolérance et de la solidarité. L'enjeu est que le rapport culturel soit dénué de préjugés

négatifs ou positifs, afin que les rapports humains puissent se construire sur des bases réelles, des faits.



La promotion associative constitue une importante part du travail de Mondial Contact. Il s'agit de fortifier les nombreuses associations de cultures, d'origines et de religions multiples et leur permettre d'apparaître sur la scène genevoise pour diffuser leurs différentes facettes culturelles mais aussi leurs préoccupations culturelles ou professionnelles. Le développement d'un réseau associatif permet de créer un espace multiculturel pour organiser des manifestations et des séminaires sur des thèmes touchant la vie des différentes communautés étrangères. L'échange et le partage d'expériences doivent aider à évacuer des tensions interculturelles vécues individuellement. Si Mondial Contact n'a pas la faculté

de répondre aux tensions psychologiques individuelles, ses permanences contribuent à évacuer des tensions refoulées par les personnes en prise à des contradictions interculturelles. Ces interventions font appel à la dimension citoyenne de chaque individu pour le projeter en tant qu'acteur dans la cité et non plus en tant que demandeur/receveur.

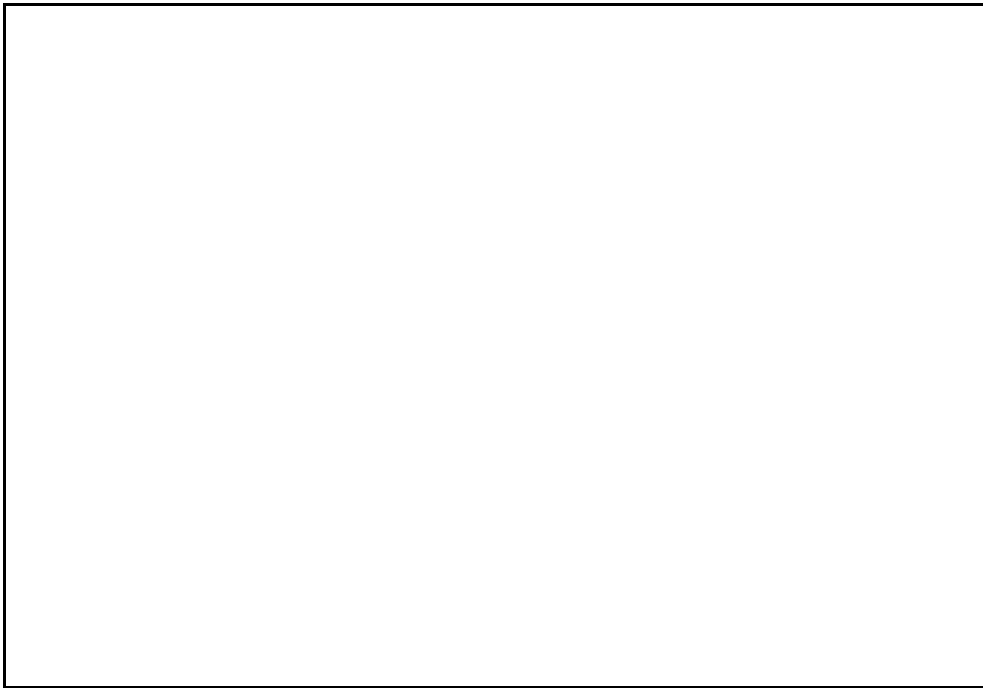
Mondial Contact édite par ailleurs une revue trimestrielle afin d'offrir un média genevois aux personnes d'origine étrangère pour qu'ils puissent y exprimer leurs multiples opinions et activités. *Cité-Connexion* veut représenter la société multiculturelle dans sa complexité, en évitant les clichés simplificateurs de "Cité internationale, Ville de paix et de tolérance".

### **La femme dans la vie associative**

La vie associative offre de multiples plates-formes à la femme, pour s'exprimer et mener des projets à bien. C'est un premier pas pour constituer des repères en dehors des "carcans traditionnels" et construire de nouveaux rapports avec la cité.

Le monde associatif genevois est révélateur de différents aspects. Premièrement, le recours associatif est très important pour les femmes qui désirent s'investir et créer des liens nouveaux avec leur société d'accueil. Dans le nid de l'immigration, il peut y avoir des carcans qui se perpétuent, notamment les carcans religieux. Deux jeunes filles de 17 ans ont récemment témoigné sur ce qu'elles vivent à la fois à l'école et dans la famille, deux mondes, totalement différents. Leur problème est de faire le lien entre ces deux mondes l'un étant fermé, le second véhiculant de nombreux stéréotypes sur ce que doit être l'adolescence féminine à Genève. Elles ont elles-mêmes spontanément parlé du recours associatif en demandant ce qu'elles pourraient faire pour pallier les tensions interculturelles qu'elles vivent. C'était encore une question que la structure associative peut prendre à sa charge.

Un autre exemple est une membre sénégallo-malienne, qui a eu d'énormes problèmes pour créer une entreprise dans son pays d'origine à cause de blocages culturels et religieux. Elle a finalement monté son entreprise commerciale à Genève. Bien que cette initiative soit éloignée de la vie associative, le recours à l'activité associative peut offrir des repères aux femmes pour créer et faire valoir leurs idées, notamment par rapport au vécu familial en situation d'immigration.



Le milieu associatif permet de constater une chaîne de tensions, d'ouvertures et de nécessités pour les femmes d'origine étrangère. La première ouverture est le milieu scolaire importé par les enfants au domicile. Ce vécu scolaire injecte des idées, des sensations et des perceptions nouvelles dans la culture familiale. De nombreuses initiatives associatives naissent de cette confrontation à d'autres repères culturels, qui peuvent remettre en question ses propres croyances. Ces expériences individuelles mènent à la création d'écoles de langues pour les générations nouvelles ou la mise sur pied de réseaux de rencontres féminines pour approfondir des problématiques communes. De même, la nécessité de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille confronte la femme avec



d'autres milieux et éveille des nécessités de formation. Les types de relations entretenues avec le pays d'origine et la nécessité de faire valoir sa propre culture ou d'aider son pays mènent également à des activités, par des actions de solidarité avec la région d'origine ou par des mouvements ayant des implications plus politiques.

Toutes cette vie structurée en associations amène les femmes à réfléchir sur leur rôle en général et particulièrement en situation d'immigration. C'est devenu un peu banal de dire que la créativité associative permet d'agir en adéquation avec les véritables préoccupations des femmes. Après avoir repéré les enjeux locaux, l'association permet d'abord d'établir des relations plus ou moins fiables, de s'affirmer et de rencontrer d'autres personnes. L'implication associative facilite en fait la libération de concepts, d'idées, d'impressions, développe l'action collective et permet de se mesurer dans la société d'accueil. Elle favorise également la prise en compte d'éléments sociaux qui expliquent un vécu mal intégré et le développement d'intérêts personnels en relation avec l'association ou la cité. La marge entre ce que l'on défend par l'initiative personnelle et l'expression associative devient alors extrêmement faible.

Les rôles des associations par rapport à l'immigration sont multiples et ne concernent pas uniquement les femmes. Pendant la crise du Golfe, par exemple, les communautés liées à cette problématique, soit par leur engagement politique, soit par leur appartenance culturelle, avaient un rôle déterminant à jouer afin de lutter contre la montée des clichés dans la conscience collective. L'association doit alors tenir un rôle pédagogique vis-à-vis de la société d'accueil pour maintenir des relations entre les uns et les autres et atténuer les ressentiments.

Dans le cadre de nos activités, nous avons souvent été amenés à constater à quel point l'action de personnes d'origine étrangère en milieu d'immigration pouvait avoir un impact sur la région

d'origine. En effet, en ce qui me concerne par exemple, mes activités m'amènent de plus en plus à me rapprocher de Tunis : la réflexion métisse, "immigrée" soulève de nombreux enjeux et les aller-retour entre Tunis et Genève font de gens comme nous non seulement des médiateurs mais développent notre sensibilité à l'échange adapté de valeurs, d'idées, d'initiatives, etc.

Quelles que soient les actions que les femmes d'origine étrangère développent ici à Genève, que ce soit dans le milieu associatif ou dans un parti politique, elles y intègrent tous leurs vécus culturels, leurs confrontations religieuses, etc. Ces actions ont parfois des répercussions inattendues sur la cité d'accueil comme sur les régions d'origine, par la création de nouveaux réseaux d'échange.

*Photos: Johnathan Watts, Musée d'ethnographie, Genève & Mondial Contact*

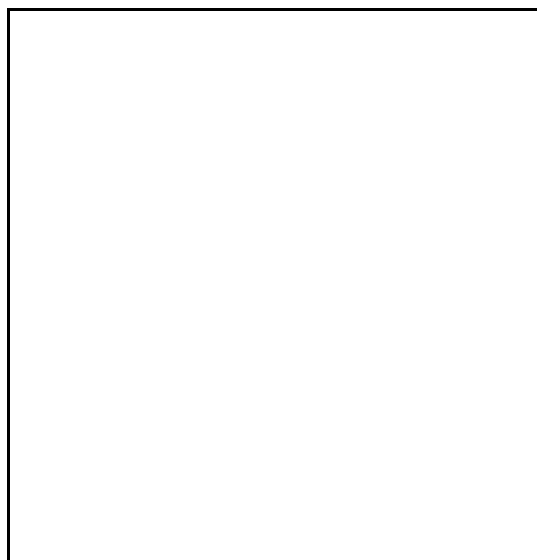
**L'IDENTITE PAR LA CUISINE DES AFRICAINES DE  
GENEVE  
LA DOUBLE MATERNITE BIOLOGIQUE ET SOCIALE**

**Kinja MIGABO-MULEGWA**

L'Association des femmes d'origine africaine a été fondée en 1981, suite à la fusion des groupes de femmes francophones et anglophones de Genève. Partant du constat de son absence dans la vie de la cité, l'association a pour préoccupation d'encourager la réflexion concernant la femme africaine à Genève.

Ce texte intègre une partie de cette réflexion. Il traite de la mémoire et de l'identité de la femme africaine, notamment la transmission des savoirs d'une génération à l'autre à travers le privilège de la maternité.

"Eduquer un homme, c'est éduquer une personne; éduquer une femme, c'est éduquer tout un peuple." Cette phrase connue de tous est une vérité quotidienne concernant les femmes africaines. Dans la société africaine traditionnelle, le notable ou le chef propageait ses vœux et les nouvelles à travers les femmes, qui se chargeaient



ensuite de les transmettre à toutes les classes d'âges, hommes et femmes. Les normes de comportement familiales étaient véhiculées par les femmes. Les grands-mères conscientisent

leurs petits enfants des traditions et du vécu de leur peuple, jusqu'aux traditions très négatives pour les femmes elles-mêmes, comme par exemple la circoncision.

### **La notion de double maternité**

En octobre 1985, la Société Suisse d'Etudes Africaines avait organisé une conférence-débat sur la faim en Afrique. Le professeur Eya Nchama avait alors introduit la notion de double maternité et du développement. Nous, les femmes africaines alors militantes féministes, étions choquées d'entendre cette notion, en soupçonnant le conférencier de vouloir réduire la femme à sa seule tâche maternelle. Aujourd'hui, et après avoir mené une réflexion sur le thème de la maternité et du développement, nous reconnaissons la valeur de cette notion.

La maternité donne certains privilèges à la femme: elle est enceinte pendant neuf mois, elle accouche et voit ce petit enfant, ce petit être humain qui grandit en lui donnant une existence concrète. Ce phénomène n'est pas théorique mais fait partie de la vie quotidienne des femmes et que nous considérons comme un privilège.

La notion de double maternité est difficile à saisir dans le contexte suisse, où l'Etat fonctionne et la sécurité sociale est efficace. Lorsque la paix est rompue, la double maternité prend tout son sens. La femme doit alors se battre, chercher, inventer, trouver les moyens pour assurer la survie de ses enfants et donc de la sienne. J'ai vécu cette situation lors de la révolution de 1967 au Zaïre, dont je suis originaire. Notre mère et nous, enfants, avons dû fuir Goma. Ma mère a lutté pour nous nourrir, pour nous sortir de cette situation. La double maternité jouait alors pleinement son rôle.

La double maternité est la décision de la femme africaine d'assurer la continuité de la mémoire et de l'identité. Les Noires-américaines, par exemple, sont devenues le centre de la

cellule familiale malgré un héritage culturel patriarcal. L'esclavagisme a transformé la société afro-américaine sur des lignes matriarcales. Nous retrouvons un phénomène semblable en Afrique, où la situation économique pousse les hommes à abandonner leurs rôles. La femme remplit ces rôles pour devenir le parent dans sa totalité. D'un mélange de sociétés matriarcales et patriarcales, on tend de plus en plus vers une société totalement matriarcale, situation que l'on peut notamment constater en Afrique du Sud, suite à l'Apartheid.

### **La cuisine comme lien culturel**

La cuisine - ou l'identité culinaire - a un important rôle de mémoire pour la continuité dans la vie sociale. A partir des années 60, lorsque la plupart des Etats africains ont acquis leur indépendance politique, la Suisse a commencé à établir des contacts avec les populations, par l'intermédiaire de la coopération technique. Beaucoup de mariages mixtes entre Suisses et Africains ont suivi. Nous constatons que dans les ménages où les femmes sont africaines, la nourriture ordinaire est africaine tandis que si la femme est suisse, les mets de base sont suisses. On retrouve cette même règle dans les mariages panafricains: là où la femme est togolaise et le mari zaïrois, les mets principaux sont togolais, etc.

Dans les années 60, il n'y avait pas de magasins qui vendaient de la nourriture africaine et les Genevoises africaines se rendaient dans les anciennes métropoles coloniales - Paris, Bruxelles, Londres - pour accéder à ces produits. Aujourd'hui, et grâce à la volonté des femmes de garder leur identité culinaire, plusieurs magasins proposent ces produits à Genève. Ces exemples montrent la volonté de la femme de conserver l'essentiel de la survie biologique et sociale. Cette double maternité biologique et sociale est très dynamique mais est une volonté permanente, que la femme habite dans le milieu urbain ou rural, dans son pays d'origine ou à l'étranger...

## **Pour une confiance retrouvée**

Le rôle historique de la femme n'est pourtant comptabilisé dans aucun document et nombreuses sont les sociétés qui ne veulent pas en tenir compte. Les Africaines doivent faire savoir que les femmes ont joué un rôle fondamental dans les progrès de développement. Elles ne veulent pas de médailles mais seulement la confiance de leur société.

La réponse à la question "les femmes ont-elles le pouvoir de transformer leur histoire, sont-elles novatrices ?" se complique du fait de l'histoire coloniale et des invasions des puissances extérieures dans les champs politiques et juridiques. Dans *Femmes africaines et pouvoir*, Gertrude Mianda écrit :

*"A l'époque pré-coloniale, les épouses n'attendaient pas l'autorisation de leurs conjoints pour entreprendre la production agricole. Celle-ci s'effectuant dans un cadre lignager, était considérée comme une charge traditionnelle des femmes en vertu de la division socio-sexuée du travail. Mais l'intrusion coloniale s'opère avec des bouleversements socio-économiques et culturels, qui ont eu des incidences autant sur l'organisation de la production agricole que sur la structure familiale traditionnelle.*

*Je veux dire par là que l'administration coloniale désigna ainsi l'homme comme sujet de droit au point que l'épouse n'avait d'existence légale que par l'intermédiaire de son conjoint. Ce dernier détenait en effet un livret d'identité qui contenait toutes les informations concernant son épouse. L'entreprise coloniale légitima et renforça de cette manière l'autorité économique et morale de l'homme sur la femme."*<sup>1</sup>

*"Elle établit l'homme comme le seul et unique pourvoyeur de la famille et relégua la femme au foyer. En fait, elle s'appliqua à transposer dans la colonie, la situation de l'épouse dans la métropole. Elle reproduisait ainsi le code napoléonien"*<sup>2</sup>

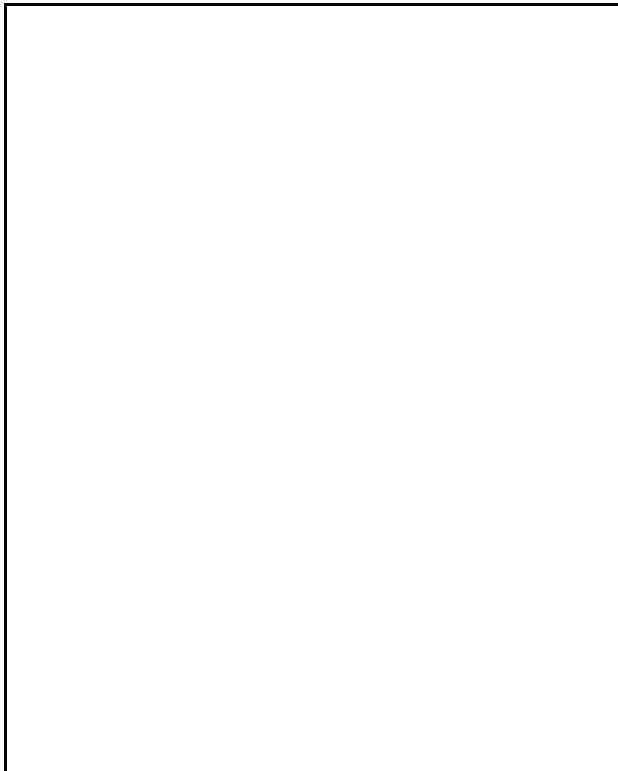
---

<sup>1</sup> MIANDA Gertrude *Femme africaine et pouvoir*, Harmattan, Paris, 1996, p. 80

<sup>2</sup> MIANDA Gertrude, op. cit., p. 24

Ce que montre cet extrait est que la femme africaine - et le citoyen africain en général - rencontre aujourd'hui des obstacles à son développement, en rapport avec l'époque coloniale. Sans pour autant affirmer que la société pré-coloniale était un "eldorado", il faut reconnaître que la femme pouvait alors entreprendre des activités de développement puisque la jurisprudence de l'époque lui faisait confiance. Aujourd'hui, nous avons besoin de cette confiance, qui nous est refusée en Afrique comme dans les sphères internationales. Si les femmes africaines avaient reçu la moitié des crédits pour le développement, le continent africain ne serait-il pas plus avancé aujourd'hui ?

## **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES FEMMES D'ORIGINE AFRICAINE**



L'association des femmes d'origine africaine est le résultat de la fusion des femmes africaines d'expression française et celles d'expression anglaise. Notre Association re-groupe en son sein, comme son nom l'indique, toutes les femmes africaines et d'origine africaine (Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine, Haïti, les Antilles).

Elle est sans but lucratif, apolitique et se veut culturelle et humanitaire. Notre association a tout particulièrement pour but d'établir le contact, l'unité

et la coopération parmi les femmes d'origine africaine, qui veulent garder grâce à ces contacts leur identité culturelle et promouvoir une meilleure connaissance de l'Afrique et de sa culture au sein des communautés helvétique et internationale.

Notre association vise également à entreprendre et soutenir des actions humanitaires, de secours, sans distinction religieuse, politique, sociale ou nationale en mettant un accent particulier sur l'entraide entre membres.

Nous, les femmes africaines conscientes que la connaissance de notre culture et de nos traditions est essentielle à tous les aspects de notre vie, nous considérons que la transmission à nos enfants de notre héritage



culturel africain est un des principaux objectifs que nous poursuivons, car nous avons compris que l'instruction, l'éducation était la base de tout et, que, lorsqu'une femme est instruite, elle peut arriver à changer et à éduquer son milieu.

L'existence en Suisse de plusieurs femmes venues du continent africain a permis la rencontre de plusieurs cultures différentes; c'est un facteur d'union qui nous permet de nous concentrer essentiellement à l'éducation des enfants et à la transmission des valeurs traditionnelles.

Plusieurs actions ont été déployées dans ce sens depuis la création de notre association en 1981. En voici quelques exemples :

Il s'agit de manifestations culturelles diverses sur l'Afrique : projection de films, musique traditionnelle, danses folkloriques de tel ou tel pays d'Afrique ou tout simplement invitation d'une personnalité de passage à Genève, ayant dans ses attributions, l'éducation ou les questions sociales dans un des pays africains, à nous parler du développement des femmes dans son pays, de l'éducation et de la scolarisation des enfants y compris la santé.

De plus, depuis quelques années, l'Association des Femmes d'Origine Africaine a parfaitement intégré la vie culturelle genevoise et a trouvé sa place dans le concert international, en participant activement à plusieurs manifestations culturelles dans le canton de Genève et dans les autres cantons suisses dont notamment :

#### *En Suisse*

1. Fête de la diversité culturelle, organisé par la Ville de Genève, avec la collaboration de l'association Mondial Contact en juin 1995,
2. Fête de la culture, organisé par la Ville de Genève en collaboration avec l'association Mondial Contact du 28 novembre au 2 décembre 1995,
3. Participation au 5ème Congrès suisse des femmes du 19 au 21 janvier 1996,
4. Participation à l'invitation de la Ville de Zurich en collaboration avec l'association Mondial Contact du 13 au 15 avril 1996,
5. Déjeuner-débat à l'Hôtel Richmond pour la présentation de la nouvelle association "Alliance de Francophonie de Suisse",
6. Conférence de Lugano, organisée par l'Institut Panafricain de Lugano du 8 au 9 juin 1996,

7. Invitation de l'Institut d'Etudes Sociales de Genève, pour présenter l'Association des femmes d'origine africaine et conférence débat sur le rôle de la femme africaine dans l'éducation de leurs enfants à l'étranger,  
8. Participation à la conférence: café-débat, organisé par la Fédération des femmes pour la paix mondiale, sur le thème "Situation de la femme africaine en Afrique" le 22 juin 1997.

#### *A l'Etranger*

1. Participation à la 4ème Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes à Beijing Chine,
2. Participation en Hollande à l'Assemblée générale de l'Association "South Hope without Barrier in Europa (SHEBA)",
3. Participanon à Bruxelles à l'Assemblée générale de "Black Women in Europa Network (BWEN)".

#### *Actions futures*

Un programme biennal 1997-1998 a été approuvé. En plus des activités traditionnelles de soutien aux groupes de femmes et des actions de solidarité, ce programme prévoit l'organisation de plusieurs conférences et séminaires sur des thèmes aussi variés que :

- a) femmes et éducation,
- b) situation des femmes migrantes d'origine africaine en Europe,
- c) problèmes de santé spécifiques à la femme,
- d) accès de la femme rurale africaine au droit et à la justice, problèmes des violences faites aux femmes, etc.

## **SANITATION AND CREATIVITY THE CASE OF THE DINDOSHI SLUM'S FAMILIES**

**Mahua RAY CHAUDHURI**

The Society for Promotion of Area Resource Centre (SPARC) is a registered non-profit society (NGO) based in Bombay, which began work in 1984 with communities to improve their homes, neighbourhoods and employment opportunities. Its name derives from one of its founding objectives, "Society for Promotion of Area Resource Centre" that serve the needs and priorities of local inhabitants.

SPARC works towards fulfilling four basic objectives :

- to support organisation of the poor both by creating and strengthening community-based organisation, to look to their rights, with and for them;
- to undertake training to strengthen the collective leadership capacities of organisations of urban poor;
- to ensure that women have equal rights to participate in decision making;
- to create an information base, through participatory research on the poor and their problems, so that it can become the basis for dialogue, planning and action for change.

### **Working with pavement dwellers in Bombay**

Pavement dwelling is probably as old as cities themselves. Bombay has around 1,5 million pavement dwellers who literally stay on the pavements, erecting small temporary shelders. Most of

these people come from rural areas, where driven out by hunger and poverty, they leave for the big city with dreams in their eyes. Dreams do not take long however, to turn to dust, as they hover on the borderline of survival. They take to staying on the pavements as a temporary measure and they end up spending their whole life there.

SPARC's first interaction with these communities was through Mahila Milan (Women Together), a women pavement dwellers organisation of Central Bombay, which whom we are working closely since 1985. This first contact led to the census of pavement dwellers. Through a process of debates and discussions, possible solutions emerged. This process has created a battery of trainers who impart training to other communities. For instance, an early problem identified was the lack of ration cards. Women of one of these communities learned how to obtain them and demonstrated to the others what to do. SPARC's role has been to clarify Government's regulation, supporting women to identify a successful strategy and giving them confidence to carry it out.

### **Saving and credit**

Saving and credit are an important element of development efforts. Poor communities have a never-ending requirement for crisis credit : medical and health related, for travel to get employment, to start a business, to pay a fine or even to buy the day's vegetables. Looking around for sources to borrow money, they invariably fall into the evil hands of the money lender. While Mahila Milan was exploring options for shelter, women worked out, among other things, how much money they would need to put aside for the payment of a loan. Since ongoing crisis always ate into their savings, they decided to start a crisis credit scheme. They started collecting 1-2 Roupies (3-4 US Cents) which gradually turned into a fund, from which an individual could borrow money when in

crisis. Since the women were illiterate, they used different colored slips for counting (1Rs=pink...etc.), so that the collection could be registered, with the help of SPARC representatives. Gradually, a loan committee was formed which decided, among other things, on the rules and regulations. Mahila Milan has trained women in other Indian cities to initiate such saving programmes. This has given them the confidence to handle external credits more knowledgably and efficiently. Women have been encouraged to have bank saving accounts for their housing.

Housing is critical for the urban poor and an urban address is the basis of asset accumulation for those living in the city. For over 20 years the pavement dwellers invest in the equivalent of a mortgage on a small apartment, by repairing their shelders. At the end of this period, they are unable to obtain a credit and are left with nothing more than what they started with. The idea of saving exclusively for housing works is based on the principle that communities should create elasticity in their monthly expenditure to put aside a sum of money. Initially, this served the purpose of down payment for loans they might take. By putting this house savings in the bank, it served the purpose of developing linkage with a large number of banks who now consider the alliance to be an important client, to whom they might consider lending money for house construction.

SPARC, along with its partners, has created 5 housing cooperatives with loan finance being provided through formal housing finance institutions. The alliance has identified minimum requirement essential for developing a solution for shelters. People will build houses financed by saving and loan capital. Loan capital pays for building material and skilled workers. Anyone earning less than the minimum wage can work on the site, thereby receiving income and upgrading skills.

## **The initiatives of women in Dindoshi : the case of sanitation**

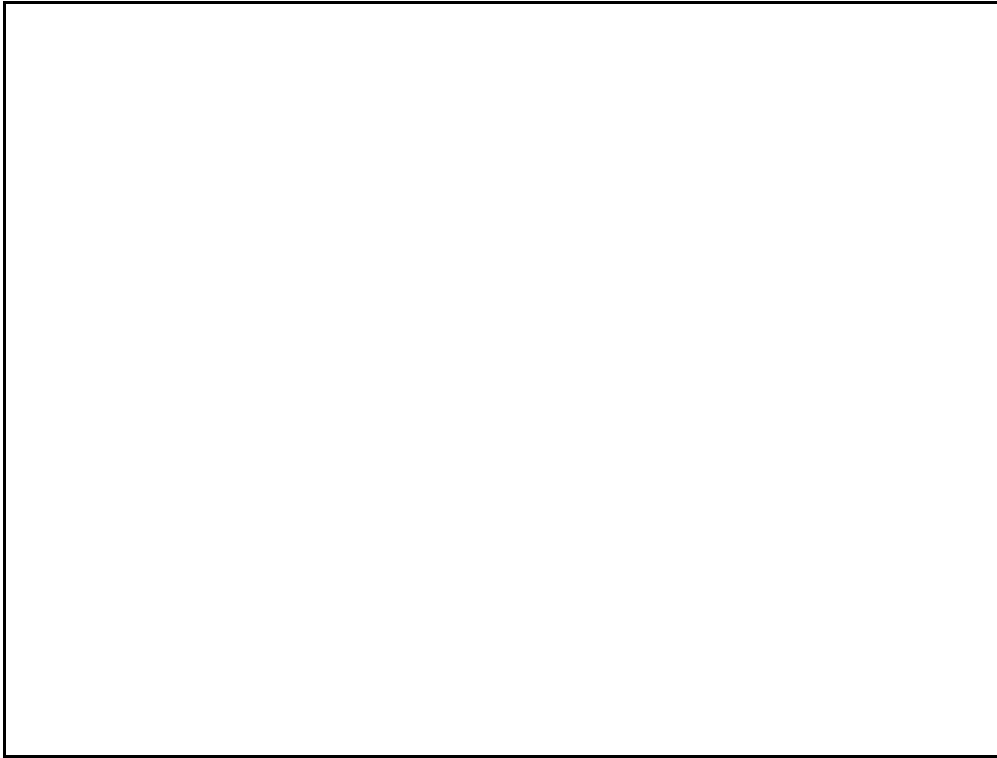
Dindoshi is a Bombay Municipal Corporation resettlement colony. In 1986, people squatting a BMC land all over Bombay, were brought into Dindoshi which seemed as it was : the middle of nowhere. Plots were marked out on open land and allotted to families. There was no electricity, no pathways, no drains, though water taps and toilets were being provided on an adhoc basis. Mahila Milan created a women's collective and explored options for better living conditions. Mahila Milan has, since, grown stronger and has negotiated with city authorities for provision of basic amenities (and obtained them in some cases). Today Dindoshi continues to grow and will slowly merge with other informal settlements surrounding it. However, as it grows, a lot of problems remain unsolved and new problems crop up. One nagging problem remains the toilets : the toilet blocks are surrounded by garbage over which there hovers a cloud of flies and rats. Septic tanks overflow and ventilation pipes are broken.

A survey conducted by SPARC gives some quantitative data about the real condition : with 4038 dwellings, there are an estimated 30,119 individuals. 36 toilet blocks with a total of 362 seats have been provided by the BMC, which means 83 person/seat. This is even higher, if one takes into consideration that some toilets are completely unusable; the real situation varies between 170 and 222 person/seat, depending on the sector. BMC has a service of 24 people for cleaning and maintaining the 36 toilet blocks; they are efficient workers but the perception of the problem by the women is that there are "too many people who use the toilets and nobody responsible for what happens".

Facing these problems, some of the Mahila Milan women thought of a very simple solution : forming toilet committees who assume full responsibility for the management of it and on the other hand

restrict number of users (on an average of 3-4 women/family for a single toilet), by locking the doors. There are now 45-60 people for each seat who are responsible for any damage to their asset. Along the same lines, some families collect 10-15 Roupies in order to clean, repair and lock the toilets, providing acid water and some extra money when some deep clearing is required.

Thus there is a strict control by the women, it guarantees regular cleaning and maintainance of the assets and buildings. Moreover, lockable full length doors have been put up by the community, assuring security and privacy. For works of exceptional maintenance, BMC personnel are put under pressure from toilet committees. Moreover, new toilets are being locked, new committees are formed and new toilets for construction are identified in collaboration with the rest of the community. The women keep continuous contact with the administrators to contribute to the construction of toilets and take charge of the future.



Keeping in mind that a lot of basic design related problems are impossible to overcome, the hygienic standard of the community is now much higher than average. There have been tangible changes, changes for everyone to see and appreciate. Women have taken a first step towards solving the problem. They have demonstrated that their idea of community management of toilets is viable and sustainable.

But to be sustainable on the long term, every actor has to play his role. These women do not want to substitute the municipality but to take part in the process by contributing whatever is in their reach. On the other hand, administration have shown evidence of realising that a flexible attitude ought to be adopted towards people's solutions.

### **Women and the local government**

Women in Dindoshi have managed to build a direct channel of communication with the officials in charge of sanitation. They



started by applying to the local BMC office for maintenance. Subsequently, they obtained official support from the BMC and the police for locking the toilets. Women are now negotiating at higher administrative levels. On their side, the officials have recently started encouraging women to constitute toilet committees and managing the blocks. Thus, a way seems to be prepared for a new symbiotic relation between people and the administration. The municipality is realising that traditional systems of delivery are unsustainable and unappropriated. A possible solution consists in leaving more space to develop and sustain people's initiatives. Ultimately, this means participation in decision making at all the stages of the service delivery.

Through their role in maintenance of toilets, women's attitude is changing and they are ready to bear more responsibilities since they have learned how to manage them:

- their credibility has increased at the community and governmental levels;
- they are exploring other areas for management such as garbage disposal and water supply;
- finally, by struggling to lock toilets, women are learning procedures, are growing stronger in their statements and gaining new experience, which help them find practical solutions to other problems.

In the long term, these women with necessary help from SPARC, intend to adopt a three-pronged strategy :

- facilitate women collectives to manage blocks and ensure full coverage of Dindoshi;
- seek construction of new toilets, repair of unused blocks and general upgrading of all others, so that no one is excluded;
- help settlements around Dindoshi to do the same.

However, even though people are ready to step forward - contribute to the cost of the construction of new toilets, decide on

the site and the appropriate design, give labour for the construction - unflexible BMC regulations still stop them.

On the brighter side, new solutions are emerging at grassroot level. People are realising that instead of depending on traditional agencies to deliver, they can live a better life if they take a small step forward to find solutions to problems but long term solutions need the administration to work in closer collaboration with the people, keeping in mind a wider context than just the settlement itself. When solutions are emerging from people, it is for the government to sustain their initiatives to initiate better lives for them.

## **MUJERES TRABAJANDO SALUD, MEDIO AMBIENTE Y GENERO EN CUERNAVACA**

**Estela BELLO SOTO<sup>1</sup>**

El presente trabajo da cuenta de la experiencia de un equipo de mujeres que se encuentran en un proceso de transición, de renunciar el rol tradicional de la mujer al de asumir la conducción de su propio destino. Así, nuestra experiencia, bajo la perspectiva de género, considera a la mujer como sujeto de cambio, en búsqueda de un proyecto de desarrollo sustentable y una nueva cultura de organización institucional.

El trabajo que realizamos se desarrolla en torno a tres temas fundamentales : género, salud y medio ambiente. Sin embargo, debido al desfavorable contexto económico por el que atravesamos, fue necesario incorporar en nuestra práctica la capacitación de temas como calidad de vida y proyectos productivos. Estos últimos, con tecnología apropiada y de acuerdo a las características particulares de cada comunidad. De este modo, pretendemos cambiar la calidad de vida de la comunidad, teniendo un visión más amplia del concepto de género. En este sentido pensamos que sólo tratando de mejorar la calidad de vida del hábitat y las relaciones entre los individuos, se podrá ir creando un mundo más armónico con el género humano y la naturaleza.

Confiamos que nuestra experiencia pueda multiplicarse y sirvan a otros grupos de mujeres, como una herramienta de trabajo y testigo vivencial del largo camino a recorrer para lograr crear los procesos necesarios que conlleven a la emancipación de la

---

<sup>1</sup> Texte revu et traduit par Miriam GRANADOS

mujer, a su participación institucional y a la propuesta de un modelo de desarrollo alternativo.

### **El contexto Geográfico**

Nuestro trabajo se desarrolla en la Comunidad de Tejalpa, ubicada en el Municipio de Jiutepec, Estado de Morelos. Esta comunidad cuenta con una población de 50 mil habitantes y forma parte de la Bioregión Cuauhnáhuac, de clima templado y vegetación de selva baja caducifolia.

#### *El proceso de urbanización y los nuevos pobladores*

En los años 60's, Jiutepec fue un municipio predominantemente agrícola y, es en la década del 70, cuando se instala La Ciudad Industrial del Valle de Cuernavaca (CIVAC), que se origina el acelerado crecimiento de la población y el consiguiente proceso de urbanización y desplazamiento de los campesinos de sus tierras agrícolas. Llegada la década de los 80, la composición de la población había sufrido un gran cambio, así, entre sus pobladores se encuentran habitantes procedentes de tres diferentes sectores : campesinos, obreros y colonos.

#### *Surgimiento de las organizaciones sociales y políticas*

El crecimiento acelerado de la población y de la urbanización generó nuevos problemas y nuevas necesidades, generando la agrupación de los diferentes sectores para luchar por sus respectivas reivindicaciones. Los obreros luchaban por mejoras en las condiciones de trabajo, los campesinos por las tierras que eran desplazadas por fraccionamientos y los colonos por más y mejores servicios.

Con la finalidad de dar solución a los problemas que planteaba esta nueva realidad, las luchas conjuntas que impulsaron estos tres sectores, hicieron posible su fortalecimiento y la unificación de esfuerzos para coordinar y planear la forma más óptima de organización. Este proceso, provoca un clima de intensa actividad político-social, surgiendo diversas organizaciones

como, las Comunidades Eclesiales de Base (CEB'S), los Grupos de Comuneros, los trabajadores sindicalizados de las fábricas de CIVAC, las organizaciones políticas y sociales "Unión de Pueblos de Morelos" (UPM) y, el Partido Revolucionario de los Trabajadores (PRT).

### *Inicios del proceso organizativo de la mujer*

Las organizaciones mencionadas, particularmente las CEB'S, aglutinaban en su mayoría a mujeres que luchaban al lado de sus cónyuges, por la demanda de servicios, de reivindicaciones sindicales y de tierras. Esta constante participación de las mujeres en las luchas, motivó a CIDHAL (Comunicación Información y Desarrollo Humano en América Latina, institución feminista, creada para promover y capacitar a grupos de mujeres en busca de alternativas desde una visión de género) la iniciación de un trabajo de organización de las mujeres que conformaban las mencionadas organizaciones sociales y políticas. El objetivo era formar líderes naturales de esta región y trabajar la problemática de la mujer, desde la perspectiva de género.

### *Organización y capacitación de la mujer*

En ese entonces, trabajar las cuestiones de género y feminismo era bastante problemático. Consiguientemente, se intentan otras formas de organización de la mujer que, ligadas al interés de género, promuevan el análisis de la situación económica, política y social de la mujer. Así, con el apoyo de CIDHAL desde 1981, se inicia el trabajo de organización a través de los siguientes talleres de capacitación :

- Género
- Situación política y social de la Mujer y aspectos agrarios
- Metodología de educación popular feminista
- Salud comunitaria, nutrición, sexualidad y maternidad
- Medicina herbolaria, alimentos integrales y hortalizas
- Corte y confección y tejido industrial.

### *La "Casa de Estudio de la Mujer"*

El trabajo de capacitación que desarrollamos produjo un importante movimiento de mujeres y, la creación de un espacio para su organización como grupo se hace indispensable. Así, en 1988 con el apoyo de CIDHAL, fundamos la "Casa de Estudio de la mujer", como espacio de organización, capacitación y prestación de servicio para la mujer. Esta nueva situación, nos permitió llegar a un grupo más amplio de mujeres y la capacitación directa a través de nuestras propias promotoras. De este forma, CIDHAL pasa a ser sólo una instancia de asesoramiento.

Continuando con nuestro trabajo de género y situación política y económica de la mujer, la Casa de Estudio de la Mujer, facilitó la coordinación con otros grupos de mujeres para participar en las diversas manifestaciones y acciones concernientes a los derechos de la mujer. Estas se realizaron de manera conjunta con los demás movimientos sociales a nivel local, estatal y nacional. Se reclama la maternidad libre y voluntaria, la no violencia de la mujer, el encuentro de mujeres y, salud comunitaria. Al mismo tiempo, hemos organizado y participado en diversos eventos de conmemoración como, el "Día Internacional de la Mujer", el "Día de la Salud de las Mujeres", el "Día de la madre" y el "Día de la no Violencia de la Mujer".

Otra de nuestras actividades, fue la participación en las luchas de la comunidad para la obtención de ciertos servicios básicos, como agua, desagüe, luz y pavimentación. Asimismo, desde la perspectiva "Salud y Mujer", se abre el servicio de consultas médicas particulares con terapéuticas alternativas (acupuntura, homeopatía, herbolaria y masaje holístico), retribuyendo los pacientes una mínima cuota ya que la terapeuta era pagaba por CIDHAL.

Frente a la carencia de recursos financieros y a las protestas de nuestros esposos, por emplear gran parte de nuestro tiempo en actividades sin ningún beneficio económico, se hace

imprescindible la concepción e implementación de proyectos de carácter productivo. De este modo, se organizaron diversos talleres que generaran ingresos rentables (medicinas herbolarias, confección de piñatas, vestimentas tejidas, producción de pan y, venta de papelería). Sin embargo, éstos proyectos no tuvieron el resultado esperado, el trabajo era arduo y las ganancias exiguas. La razón principal de este fracaso es que en el diseño no se tuvo en cuenta un factor clave : el mercado.

*Nuevos desafíos : un proyecto productivo y las relaciones de trabajo con los hombres*

Durante el transcurso de nuestro trabajo tuvimos que enfrentarnos a la idea generalizada del rol tradicional de la mujer. En este sentido, siendo el hogar el lugar de la mujer, su ausencia, con fines de capacitación, sólo sería justificable si ésta suponía beneficios económicos para la familia. De este modo, se hizo necesario la realización de algún proyecto productivo que generara ganancias. Es así que y esta vez con la participación de los hombres, se crea una panadería<sup>2</sup>. El objetivo era ofrecer un pan de buena calidad, económico y nutritivo, y la producción se realizaría en cantidades significativas.

Esta nueva modalidad de trabajo con los hombres, crea situaciones conflictivas y ocasiona el fracaso del proyecto. En efecto, los hombres, sin conocimiento del avance que habían tenido las mujeres respecto a la concepción de género, trataron de manipularlas y explotarlas; las mujeres, evidentemente, rechazaron estos comportamientos tradicionales. El resultado es que, después de un año de procesos legales para retirar a los hombres del proyecto, se tiene un local sin utilización alguna<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup>Este proyecto se inició en 1987 y la construcción del local se realizó con el financiamiento de la embajada de Holanda.

<sup>3</sup>Dicho local, como veremos más adelante, será usado para el proyecto de basura.

## Los problemas del medio ambiente

A inicios de la década del 90, el acelerado proceso de urbanización de Tejalpa generó graves problemas de contaminación ambiental (en aguas, suelos y atmósfera). El problema se agrava aún más debido a la contaminación creada por las industrias de CIVAC. Así, en los cursos de salud comunitaria que dábamos, se hizo evidente que muchos de los problemas de salud eran originados por la contaminación ambiental. Este hecho, y la indiferencia de las autoridades por solucionar dichos problemas, nos impulsó a trabajar temas relacionados al medio ambiente y, en particular, por ser el problema más grave, el del tratamiento de la basura.

### *El proyecto "Recuperación de Basura"*

Con el propósito de encontrar soluciones al perjuicio de la basura y observando que gran parte de las 200 toneladas diarias que se generaban en el municipio, podía ser recuperable, realizamos un diagnóstico al respecto y se llega a la conclusión de la necesidad y la factibilidad de un proyecto de recuperación de basura. Proyecto, que consistiría en brindar a la comunidad los servicios de recolección y acopio de la basura, para canalizarla posteriormente a la industria recicladora. Paralelamente, era indispensable realizar un trabajo de concientización con la población, sobre la necesidad y los beneficios de este proyecto. Con dicho objetivo, se inicia campañas de educación ambiental y, particularmente, sobre la recuperación de la basura y el aprovechamiento de nuestro centro de acopio.

En 1992, con el apoyo de diversas organizaciones y una fundación alemana (Stinfung Unvertailen), se logra acondicionar el local, anteriormente abandonado por el proyecto de la panadería, y se instala el "Centro de Acopio de los Desechos Inorgánicos Domésticos"<sup>4</sup>. Servicio que tendría en el futuro un

---

<sup>4</sup>En la actualidad, contamos con una camioneta, una compactadora y un molino para



gran impacto social. Es importante destacar que el centro de acopio beneficia a toda la población del Municipio y al Estado de Morelos, por lo tanto, se trata de una empresa de vocación comunitaria que busca mejorar el bienestar de los habitantes y no, como algunos piensan, de una empresa de carácter capitalista. En efecto, muchas personas creen que el proyecto genera beneficios económicos importantes, pero en realidad sólo se obtiene los ingresos necesarios para garantizar los servicios mínimos de funcionamiento y de capacitación<sup>5</sup>. Los beneficios que se logran, o que se lograrán en el futuro - esperamos sin el apoyo externo-, servirán, por ejemplo, para la compra de un camión que haga más eficiente nuestro trabajo.

### **Origen y líneas de trabajo del "Equipo de Promotora Ambientales de Tejalpa" (EPAT)**

El trabajo que realizábamos a tiempo parcial en la Casa de la Mujer, resultaba insuficiente para brindar un servicio más estable a la comunidad, además, los recursos con los que contábamos eran gracias al apoyo de CIDHAL<sup>6</sup>. Frente a esta situación, en 1993 nos constituimos como EPAT y, siempre con la asesoría de CIDHAL, comenzamos a buscar financiamiento para lograr de esta forma la autonomía e independencia que requería nuestro grupo.

Desde nuestra creación hasta la fecha, hemos participado en los diversos proyectos de la Casa de la Mujer y el Centro de Acopio. Asimismo, hemos realizado diversas campañas de educación ambiental y talleres de capacitación (genero y salud y, medio ambiente y manejo de desechos). Actualmente, ofrecemos dos servicios, la recolección de los desechos (orgánicos e inorgánicos) y, las consultas médicas integrales (herbolaria, acupuntura y homeopatía). Finalmente, estamos implementando los proyectos de reciclaje (plástico, vidrio) y, el

---

triturar plástico.

<sup>5</sup>Chofer, pasajes, campañas, trípticos, folletos.

<sup>6</sup>Quien financiaba los gastos de asesoría, de la camioneta que recolectaba los desechos y, de la renta del local de la casa de la mujer.

de procesamiento de los desechos orgánicos (para obtener forraje de animales). Ambos, con tecnología apropiada y con el objetivo de lograr el respectivo autofinanciamiento y sustentabilidad.

### **El marco teórico y la metodología empleada**

Nuestra experiencia se inscribe en dos grandes marcos conceptuales, el del feminismo y las teorías críticas al actual modelo de desarrollo, y la metodología de educación popular feminista.

Los conceptos centrales del feminismo son, de un lado, el de patriarcado y la categoría de género y, de otro, el de la mujer como grupo político y la necesidad de su autonomía. Así, el feminismo, en tanto movimiento social y político, supone la toma de conciencia de las mujeres como grupo humano, de la opresión, dominación, subordinación y explotación de las que son objeto. Bajo esta perspectiva, el feminismo significa una forma de concebir la sociedad.

Las teorías críticas de los modelos de desarrollo se dirigen al actual modelo de desarrollo de nuestro país, de corte industrialista y que reduce el desarrollo al sólo crecimiento económico. Este modelo, de carácter centralista, concentrador y patriarcal, impulsado a costa del desarrollo rural, ha generado niveles de pobreza inesperados, afectando de manera particular a las mujeres y a la naturaleza. En este sentido, concordamos con Vandana Shiva quien afirma que el mal desarrollo, es un proceso en el cual la sociedad humana marginaliza la relación del principio femenino, tanto en la naturaleza como en la sociedad. La destrucción ecológica y la desigualdad social, están pues relacionadas intrínsecamente con el desarrollo dominante, que pone a los hombres contra y encima las mujeres y de la naturaleza.

Estos conceptos, comprenden a la naturaleza como un organismo vivo, a las mujeres como sujetos activos y productivos y, a los hombres como elementos de cambio (reubicando sus acciones y actividades). En el actual contexto internacional, creemos que es posible iniciar esta transformación, creando espacios dentro de la sociedad que fortalezcan la organización de la sociedad civil, y en ella, adjudicando a las mujeres una participación más activa (empoderamiento) en las esferas donde se toman las decisiones. Sólo de esta forma, se podrán construir sociedades que mejoren la vida y no que la deterioren ni la amenacen

La metodología de educación popular feminista que acompaña nuestro proceso de trabajo. En general, incluye la visión de género y, pretende adaptarla a la condición específica de la mujer. En consecuencia, tiene en cuenta tres aspectos fundamentalmente: sujetarse a los momentos típicos de participación de las mujeres, incluir en los objetivos educacionales la transformación del mundo individual y social y, finalmente, desarrollar el movimiento dialéctico de la praxis tanto en la esfera de lo público como lo privado.

Estos fueron los conceptos que fundamentaron nuestra experiencia que nos permitió identificar a los sujetos participantes del proyecto y los procedimientos para la formulación y ejecución del proyecto :

#### *Los sujetos participantes del proyecto*

1. Las promotoras
2. Los que hicieron posible la realización del proyecto, las financieras
3. y los grupos de apoyo (asesoría, difusión y trabajo voluntario)
4. Los beneficiarios, directos e indirectos y,
5. Las personas con las que se entra en contacto para el funcionamiento del proyecto.

### *Los procedimientos para la formulación y ejecución del proyecto*

1. Detección del problema y la necesidad sentida por el grupo
2. Elaboración del diagnóstico
3. Diseño y formulación del proyecto
4. Desarrollo de las técnicas, instrumentos y procedimientos del trabajo
5. Ejecución, evaluación y sistematización del Proyecto.

### **Los problemas enfrentados**

Desde los años en que participábamos organizadamente en los diversos grupos de mujeres hasta la constitución del proyecto EPAT, surgieron diferentes dificultades, las que se fueron resolviendo sucesivamente.

### *Las organizaciones en las que participábamos*

Los problemas que surgieron con diversas organizaciones se originaron debido a la concepción patriarcal, el de delegar a las mujeres sólo las tareas tradicionales. Así, nos enfrentábamos a la doble militancia, la de la organización y, la de los trabajos y actividades de las mujeres. Luchamos y logramos tener voz y voto y representatividad en las direcciones.

### *El proceso de aceptación del nuevo rol de las mujeres*

El reconocimiento y la aceptación de los hijos, los cónyuges y, la comunidad, del acepten nuevo rol de la mujer, respetando su propio espacio y rechazando el rol tradicional (tener hijos y trabajo doméstico), fue un proceso largo y complejo. Que, sin embargo, nos permitió el aprendizaje y la valoración de nuestra participación como grupo.

### *De ser grupo de mujeres a ser Institución*

La independencia como grupo, ya que teníamos mucho tiempo trabajando con CIDHAL, fue un proceso necesario y de significativa importancia. Ello implicaba hacer frente a los nuevos desafíos en las tareas administrativas, a nuevas

relaciones y, la capacitación y operación directa del Centro. Con este propósito, tuvimos que dedicarle más tiempo de trabajo, asumir tareas en las que no teníamos mucha experiencia y, adaptar las aptitudes y destrezas de cada una de nosotras para desarrollar esta nueva forma de organización.

### *La búsqueda de financiamiento*

La búsqueda de financiamiento para el funcionamiento del centro de acopio y la Casa de la Mujer fue una tarea laboriosa. Los cambios de la cooperación internacional y el hecho de que no se considera a México un país con necesidades dificultaron esta gestión. Actualmente, contamos con el financiamiento de la Federación Ginebrina de Cooperación (FGC), resolviendo momentáneamente los problemas financieros, sin embargo, seguimos buscando nuevas fuentes de financiamiento, particularmente, gubernamental. Nuestro objetivo final es que la venta de estos desechos, genere mayores márgenes de autonomía y de autofinanciamiento.

### *El autofinanciamiento del proyecto*

Para nosotras, este proceso no era desconocido. Las anteriores actividades que realizamos en la Casa de la Mujer fueron de alguna manera autofinanciadas. Sin embargo, a diferencia de éstos proyectos, que requerían sólo un trabajo a tiempo parcial, nuestros proyectos -particularmente el centro de acopio- exigían un trabajo a tiempo completo y el establecimiento de horarios. Sólo de esta forma podríamos cumplir los planes y metas establecidas. A corto plazo, el autofinanciamiento del centro de acopio ha sido tarea difícil, ya que no tuvimos en cuenta factores económicos claves como, de un lado, el mercado de los desechos inorgánicos, que es bastante fluctuante y de otro, la inflación (en promedio de 120%) y la devaluación e inestabilidad del peso mexicano. Estos últimos expresión de la crisis económica del país.

### **Alcances y logros**

El principal logro ha sido el cambio de la concepción tradicional la mujer, para dar paso a nuevas formas de pensar y actuar. Hemos aprendido a conocer nuestros cuerpos, nuestros pensamientos e ideales y, a tener conciencia de nuestros derechos y responsabilidades. Asimismo, tratando de inculcar en el seno de la familia una educación de género en donde los hombres participen y colaboren con las tareas domésticas, logramos que nuestros hijos y maridos valoren nuestro nuevo rol. Por último hemos logrado que la comunidad nos reconozca y acepte como grupo de mujeres, con espacio propio, con un compromiso social, político y económico.

Para EPAT, el logro más visible e importante es el proyecto de manejo de desechos y el centro de acopio. Estos ejemplos de constancia y de trabajo, han permitido que la Secretaría de Desarrollo Ambiental (SEDAM) las tome como ejemplos para instalar otros centros de acopio en el Estado. Asimismo, se ha logrado una coordinación tripartita con las autoridades del municipio de Jiutepec y la SEDAM, para la realización de planes de desarrollo y de actividades y programas del medio ambiente. Otro alcance, ha sido la participación en el Consejo Estatal de Organismos no Gubernamentales de Morelos, con la finalidad de obtener fondos de co-inversión de la Secretaria de Desarrollo Social.

En general, hemos logrado tener una imagen y un impacto social, gracias al trabajo conjunto que hemos realizado con otras organizaciones -no gubernamentales, sociales, y gubernamentales- que trabajan, desde una perspectiva de género, en proyectos de salud, de medio ambiente y de mujeres.

### **Nuestros objetivos y nuevos retos**

Desde una perspectiva de género, las siguientes son las metas que se propone alcanzar EPAT.

1. Que el espacio de organización y capacitación y, los servicios que brinda la Casa de Estudio De la mujer, se extienda a las mujeres del municipio de Jiutepec.
2. Generar en la población, una cultura ecológica y de salud con una visión de género, que conlleve a nuevas formas de comportamiento integral de nuestras vidas, creando nuevas formas de relaciones entre los seres humanos , de manera más armónica con la naturaleza.
3. Brindar los siguientes servicios : a) recolección de desechos domésticos, b) capacitación en temas de salud, género y medio ambiente y, c) consultas médicas integrales con terapéuticas alternativas (acupuntura, homeopatía y medicina herbolaria).
4. Obtener los recursos financieros necesarios para garantizar el funcionamiento del Centro de Acopio de los desechos sólidos domésticos (papel, metal, vidrio y plástico), y las actividades de educación y servicios de salud de La Casa de la Mujer.
5. Crear las condiciones necesarias para la implementación de los proyectos productivos de reciclaje, tal que genere sus propios fondos y, a la vez, permita la sustentabilidad de los otros proyectos y programas de EPAT.
6. La participación institucional de EPAT, de un lado, en las organizaciones e instituciones que involucren a las autoridades locales con la finalidad de elaborar planes y estrategias conjuntas y, de otro lado, en las coordinaciones regionales, nacionales e, internacionales sobre medio ambiente, genero, salud, y calidad de vida. Con ello pretendemos impulsar las acciones organizadas de la sociedad civil e, incidir en las políticas públicas que permitan mejorar la calidad de vida de los habitantes y del medio ambiente y, la creación de un mundo mas armónico con la naturaleza.

## **Conclusiones**

Cuando empezamos nuestro trabajo de educación ambiental, nunca pensamos que pudiera lograrse el importante impacto que tuvo en la población. Ello alentó e hizo posible la concretización de proyectos productivos, como el de

Recuperación de la Basura, desde las mujeres y para las mujeres. Tuvimos muchos problemas para poder llevar a cabo nuestro trabajo, hicimos frente a las dificultades financieras y de gestión del proyecto y, particularmente, a la concepción del rol tradicional de la mujer. Sin embargo, podemos concluir que el largo camino que hemos recorrido, nos ha permitido tener una riqueza de experiencias, no obstante que aún nos queda mucho por aprender.

Nuestra experiencia servirá como un ejemplo de esfuerzo, voluntad y decisión para lograr el desarrollo comunitario y el paso, importante y necesario, para romper con el legado de siglos de discriminación y marginación de la mujer. Asimismo, el hecho de contar con una organización dirigida y promovida por mujeres permitirá el reconocimiento y la participación de la mujer en las esferas donde se toman las decisiones políticas y económicas, en otras palabras, permitirá el empoderamiento de la mujer.

*Photos: Service études et projets, IUED*